

UMI Number: EC55373

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55373
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

Table des Matières

Bibliographie	iii
Préface	1
Préliminaires historiques	2
	Notes 9
PREMIERE PARTIE: Introduction du catholicisme	
Chapitre premier: Les missionnaires Oblats	
A- Organisation religieuse.	10
B- Préparation linguistique.	17
	Notes 25
Chapitre deuxième: Expansion missionnaire	28
	Notes 45
Chapitre troisième: L'entrée dans l'Eglise	
A- Enseignement prébaptismal	49
B- Administration du baptême	52
	Notes 60
DEUXIEME PARTIE: Enracinement du catholicisme	
Chapitre premier: Influence du prêtre	
A- Les débuts	62
B- Zèle et vertu des missionnaires	65
C- Fermeté des missionnaires	69
D- Voyages des missionnaires	73
E- "Cérémonial de réception"	79
	Notes 83
Chapitre deuxième: Les confessions et pénitences publiques	
A- Le "Kaltash bilalam"	87
B- Les confessions publiques adoptées par les Oblats	91
C- Les confessions publiques et le Sacrement de Pénitence.	97
D- La "Tempérance"	102
	Notes 108
TROISIEME PARTIE: Stabilisation du catholicisme	
Chapitre premier: La "méthode Durieu"	
A- La méthode proprement dite	111
B- Teinte eucharistique	115
	Notes 122
Chapitre deuxième: Moyens sociaux de stabilisation	
A- Le "potlack" chrétien.	124
B- La musique instrumentale.	126
C- Théâtre de chrétienté	129
	Notes 133
Chapitre troisième: L'instruction des Indiens et leur participation à la vie de l'Eglise	
A- Les écoles industrielles.	135
B- L'entretien du culte	139
C- Les vocations indigènes	144
	Notes 148
CONCLUSION.	150

BIBLIOGRAPHIE

Documents inédits: Archives du Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa, Ont.

Manuscrits:

1. Lettres de Mgr C.J.E. de Mazenod, évêque de Marseille, Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.
2. Rapport des Conseils Généraux de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.
3. Lettres des RR.PP. Jésuites, missionnaires en Orégon.
4. Lettres de NN.SS. Blanchet.
5. Régistre des Actes des Visites.
6. Régistre de la mission St-Charles à New-Westminster.
7. Lettres de NN.SS. D'Herbomez et Durieu, O.M.I.
8. Lettres des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée du Versant Pacifique.

Imprimés:

1. Constitutiones et Regulae O.M.I. Marsiliae, MDCCCLIII. Appendix de exteris missionibus, p.167-182.
2. Burpee, Laurence J. An Historical atlas of Canada. Edited with introduction, notes and chronological tables. Maps by John Bartholomew and Son Ltd. Toronto, Tomas Nelson and Sons, Limited, 1927, 48p.
3. Jenness, Diamond. The Indians of Canada. Ottawa, 1932. Département of Mines. 44p. (p.327-347). Note: ethnologie particulière des Indiens du Canada et de ceux de la colombie Canadienne en particulier.
4. Missions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Périodique fondé en 1862. Ad usum O.M.I. Note: contient de nombreuses lettres et travaux ethnologiques des Missionnaires du Versant Pacifique.
5. Notice [ou Rapport] sur les missions du diocèse de Québec. Revue publiée à Québec, de 1839 à 1874. Note: donne des lettres importantes des missionnaires prédécesseurs des Oblats de Marie Immaculée sur le Versant Pacifique, et en particulier le journal de Mgr Magloire Blanchet à l'occasion du voyage de Lew-Yonk en Orégon des premiers missionnaires Oblats, en 1847.
6. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi. Bulletin mensuel, publié à Montréal, de mai 1839 à décembre 1876.
Note: contient des lettres importantes de quelques-uns des missionnaires Oblats du Versant Pacifique.
7. Annales de la Propagation de la Foi. Recueil périodique, Lyon. Chez l'éditeur des Annales, rue DuPerat, no 6. Note: contient les lettres des évêques et missionnaires, et autres documents relatifs aux missions du Versant Pacifique.
8. Les Missions Catholiques Françaises au XIXe siècle. Publié sous la direction du Père J.-B. Piolet, tome VI, Missions d'Amérique. Paris, Colin, 1903, p.131-165.
Note: donne un aperçu géographique et ethnographique et un bref historique des missions de la Colombie Canadienne au XIXe siècle.
9. Morice, Adrien-Gabriel, O.M.I. Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canad. Vol. IV. Montréal, Granger, 1923, 436p. Note: histoire générale de la fondation de l'Eglise en Colombie Canadienne (page 179-388).
10. Morice, Adrien-Gabriel, O.M.I. The History of the Northern Interior of British Columbia (formerly New Caledonia), 2d ed. Toronto, William Briggs, 1904, 340p.
Note: donne un aperçu général sur l'histoire des premières explorations tant religieuses que civiles, particulièrement dans la partie nord de la Colombie Canadienne. Donne aussi quelques détails sur les moeurs des aborigènes.

11. O'Hara, Edwin. Pioneer Catholic history of Oregon, Portland. Closs and ~~Prud~~
Prud'homme, Co., 1911, 236p.

Note: raconte les origines et le développement du christianisme en Orégon avec les abbés Blanchet et Demers, futurs évêques, et M. Mc'Loughlin et les Pères Jésuites, en négligeant presque complètement le travail accompli par les Oblats en cette partie du Versant Pacifique.

PREFACE

L'histoire de la fondation de l'Eglise dans les étendues infinies du grand Nord-Ouest canadien est une véritable épopée.

Pour être de l'autre côté de l'imposante chaîne des Rocheuses, l'immense territoire, que l'on peut appeler "Versant Pacifique", n'en possède pas moins une histoire missionnaire d'un intérêt des plus grands.

Les méthodes particulières utilisées par les apôtres qui ont évangélisé cette contrée méritaient, à cause de leur magnifique adaptation au caractère de l'Indien, et devant les résultats merveilleux qu'elles ont produits, une étude scrupuleusement attentive.

Nous l'offrons à la "Reine des missions", en cette année mariale, et à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Oblats de Marie Immaculée sur le "Versant Pacifique".

Gabriel Dionne, ptre, O.M.I.

PRELIMINAIRES HISTORIQUES

Le "Versant Pacifique", c'est cette immense portion de l'Amérique septentrionale s'étendant du 42° au 60° de latitude nord, et de la chaîne des Rocheuses à l'Océan Pacifique.

Le 15 juin 1846, un traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avait divisé dans ce qu'alors on était convenu d'appeler "Territoire d'Orégon" (Oregon Country), la partie américaine comprenant les Etats actuels d'Orégon et de Washington, de la partie anglaise située au dessus du 49° et dont la limite nord étant alors le fleuve Skeena et la rivière Finley, deviendra en 1866 le 60° parallèle, constituant ainsi les bornes régulières de notre présente Colombie Canadienne¹.

Ce territoire au climat varié à cause de son immense étendue, ses multiples montagnes et sa proximité de l'Océan Pacifique, était, au début du 19e siècle, habité presque uniquement par de grandes peuplades indiennes. Chacune d'elle se répartissait normalement en tribus distinctes aux dialectes propres, et habitant une portion de territoire plus ou moins déterminée.

Les premiers missionnaires ont évalué à 100,000 environ, le nombre des Indiens habitant le Versant Pacifique vers le milieu du siècle².

Ils étaient généralement semi-nomades³ et ne possédaient pas sur toute l'étendue du territoire qu'ils habitaient, le même caractère moral. Voici ce qu'écrit à ce propos l'abbé Modeste Demers, à l'automne de 1842, lors d'une visite aux tribus du Nord-Intérieur:

"Le caractère des Atuans et des Porteurs [Indiens du nord] diffère beaucoup et en mieux de celui des nations de la Colombie [Indiens du sud] surtout celles qui habitent le bord de la mer. On ne remarque point en eux cette légèreté et cette inconstance qui carac-

térisent si particulièrement ces derniers. Le Porteur et l'Atnan se laissent aisément persuader, se confient aux blancs, croient les vérités de la foi avec sincérité et sans arrière-pensée. Le Tchinois au contraire et le Cowlitz (Indiens du sud) conviendront que ce qu'on leur dit pourrait être vrai, le croiront même; mais c'est une foi qu'ils échangeront l'instant d'après pour une couverture ou une chemise." ⁴

Plongés depuis toujours dans un paganisme grossier, les Indiens du Versant Pacifique possédaient généralement des mœurs très dissolues, ce mal étant favorisé par leur coutume d'habiter douze ou quinze familles dans une même loge ⁵.

Au point de vue religieux, les peuplades du sud croyaient en l'existence de certains esprits. C'est avec grande difficulté qu'on aurait pu trouver dans la conception intellectuelle des Indiens de la partie nord, certaines notions de surnaturel.

"Point de divinité chimérique, d'idole, de fétiches, écrivait l'abbé Demers en 1842, point d'esprit malfaisant, comme le manitou de la Colombie, point d'idée d'expiation ou de sacrifice, point de pratique quelconque qui puisse donner lieu à des conjectures probables sur leur histoire passée et sur leur origine ⁶."

"Le paganisme est une énorme erreur avoue le R.P. Charles, s.j., mais comme la maladie prouve la vie, comme la myopie prouve la vue et la claudication la marche, la lèpre païenne prouve l'existence d'une nature qui n'est pas mauvaise en soi, mais seulement déviée dans son exercice, entravée dans son développement régulier".

La merveilleuse extension du catholicisme chez les Indiens du Versant Pacifique allait confirmer la vérité de cette assertion.

Un mémoire inédit du R. P. Le Jeune, O.M.I., l'un des plus vaillants missionnaires du Versant Pacifique, résume de façon excellente le travail accompli par les précurseurs des Oblats de Marie Immaculée auprès des Indiens de cette contrée. Il porte le titre significatif que voici: "Documents historiques très importants. Pour servir d'introduction ou de chapitre préliminaire à l'Histoire des missions de l'Orégon, de la Colombie Britannique à l'Ouest des Montagnes Rocheuses". Nous en reproduisons cet extrait fameux:

"Ce sont les Iroquois, évangélisés par les Jésuites depuis 1642, qui ont été les premiers chrétiens à pénétrer

nétrer à l'ouest des Montagnes Rocheuses dans le pays d'Orégon, dès avant 1800, en qualité de chasseurs d'animaux à fourrure pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ce sont ensuite les voyageurs canadiens qui ont accompagné Lewis et Clarke en 1805, John Astor en 1810, et le Capitaine Hunt, en 1811.

Avec Astor, il y avait 13 Canadiens presque tous catholiques, dont plusieurs s'établirent dans la Vallée de la Wallamette, entre autres Michel Lafremboise, Etienne Lucier, Louis Labonté, Joseph Gervais.

Le capitaine Hunt essuya de grandes difficultés en route, plusieurs de ses gens désertèrent ses rangs et restèrent au milieu des sauvages de ce pays. De là la présence d'un certain nombre d'Iroquois parmi les Têtes Plates dès 1816.

Il y avait aussi au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de sa Rivale la Compagnie du Nord Ouest, bon nombre de Canadiens et d'Iroquois pour faire le service des différentes stations. Ces gens n'oublièrent jamais leur religion; ils se recommandaient à Dieu dans les dangers qu'ils couraient. C'est par eux que les sauvages reçurent leurs premières connaissances de Dieu et apprirent à soupirer après la venue des "Robes noires" ou prêtres catholiques.

Ceux-ci furent devancés par les ministres protestants: en 1834, première immigration de ministres méthodistes. En 1836, un nombre de ministres presbytériens arrivèrent à leur tour. En 1837, un renfort de ministres méthodistes, sous prétexte d'étendre le règne de Dieu, mais en réalité pour s'emparer des grandes étendues de terre, les couvrir de bandes de chevaux et de bêtes à corne, et poursuivre d'autres intérêts commerciaux.

En 1838, les presbytériens reçurent aussi du renfort, de sorte que avant l'arrivée des premiers missionnaires catholiques dans l'Orégon, il y avait déjà 29 ministres protestants, outre un nombre considérable d'agents colporteurs et autres membres des deux sexes.

Il y avait aussi un anglican, Mr. Beaver en qualité de chapelain de la Compagnie.

Tous ces ministres pensaient emporter d'emblée tous les sauvages de l'Ouest, mais quand ils furent sur place, ils trouvèrent la besogne pas si facile.

Un des leurs, Mr. Townsend écrit: "Qu'ils étaient allés dans l'Ouest, non pas tant pour la conversion des Sauvages que pour la curiosité de voir des pays nouveaux et de passer par des aventures étranges".

En une seule année 240,000 francs de la caisse des missions protestantes des Etats-Unis furent dépensés à l'entretien des 68 personnes faisant partie de l'établissement des missions en Orégon.

Donc en 1834 il y avait déjà assez de ministres protestants pour convertir tous les sauvages qui se trouvaient à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Seulement écoutons ce que dit à leur sujet Bishop Holden, évêque méthodiste: 'Bien peu de sauvages 'se laissèrent influencer par les ministres qui étaient engagés 'pour la plupart dans des affaires temporelles, s'emparant de 'grandes étendues de terrain, "jusqu'à mille arpents et plus 'chacun", prenant des lots dans les nouvelles villes pour les 'revendre ensuite à gros prix, faisant le commerce, dans les 'fermes, pâturages, élevage des animaux, scieries à vapeur et 'moulins à farine, forges, etc... Quoi d'étonnant alors que 'la mission soit devenue odieuse à la population sauvage, et 'qu'ils n'en ont pas gardé un seul.' Que la vérité soit dite, dussent les cieux en tomber.

Cependant les canadiens établis dans la vallée de la Wallamette envoyaient des pétitions à l'évêque de la Rivière-Rouge pour obtenir un missionnaire. Une première pétition partit le 3 juillet 1834, une autre le 23 février 1835.

Mgr Provencher leur répondit le 8 juin 1835, leur donnant des avis pour se bien conduire, bien élever leurs enfants, donner le bon exemple aux sauvages et mériter ainsi d'avoir un prêtre pour s'occuper d'eux.

La Compagnie de la Baie d'Hudson voulant bien accorder passage sur leurs canots à deux prêtres depuis Lachine "près Montréal" jusqu'en Orégon, l'archevêque de Québec, Mgr Joseph Signay, donne le 17 avril 1838 une obédience au Rév. Francis Norbert Blanchet, curé des Cèdres, district de Montréal, et au Rév. Modeste Demers, qui était déjà à la Rivière-Rouge depuis 1837, "pour aller évangéliser cette partie du Diocèse de Québec qui se trouvait entre les Montagnes Rocheuses et l'Océan Pacifique.

Monsieur F.N. Blanchet partit donc de Lachine, sur les barges de la Compagnie, le 3 mai 1838. Le voyage de Lachine à la Rivière-Rouge "St-Boniface", 2100 milles anglais, fut fait en 33 jours. Après 35 jours passés à St-Boniface, il en repartit le 10 juillet, en compagnie de M. Demers. Ils mirent 88 jours pour se rendre à fort Vancouver, dans le pays d'Orégon; y inclus des arrêts au Norway House, Fort Constant, fort Cumberland, fort Pitt, Edmonton, Fort Assiniboine et Jasper House. Vous voyez qu'ils faisaient un grand détour, mais c'était alors la route la plus praticable.

Le 10 octobre 1838, première messe célébrée au sommet des Montagnes Rocheuses, à trois heures du matin, et consécration à Dieu de ces immenses contrées.

Dimanche 14 octobre 1838, messe à Big Bend, au grand tournant de la Colombie, où cette Rivière change son cours du Sud au Nord, pour aller du Nord au Sud. La distance parcourue depuis St-Boniface était de 2035 milles. Ils leur en restait encore 1200 pour arriver à Fort Vancouver.

Rappelons ici comme mémoire, une lettre datée du 20 octobre 1839, écrite par l'Archevêque de St-Louis, Missouri, au Général des Jésuites. Cette lettre expose comment, en 1812 deux Iroquois et 22 Canadiens s'étaient établis au milieu des Têtes Plantes, prenant des femmes chez eux, et s'incorporant à leur nation. Comme ils avaient été bien élevés catholiques par les Jésuites, ils ont jeté les premières semences de la foi parmi les sauvages, aussi les sauvages désiraient avoir des prêtres pour les enseigner.

Vers 1830, quelques sauvages Têtes Plantes vinrent à St-Louis pour s'assurer de ce que les Iroquois leur disaient de la Religion des Blancs. Arrivés à St-Louis, ils tombèrent malades, demandèrent le Prêtre, furent baptisés et moururent en baisant le Crucifix.

En 1832, un des Iroquois fut envoyé à St-Louis par la nation des Têtes Plantes, avec deux enfants qui furent instruits et baptisés par les Jésuites de St-Louis. Il fut tué par les Sioux en s'en retournant.

Cette année 1839, deux Iroquois sont encore envoyés à St-Louis par la même nation. Ces Indiens ont mis trois mois à venir jusqu'à St-Louis. Ils parlent français et sont très édifiants. Ils se sont confessés et ont fait la communion aujourd'hui même, 20 octobre 1839. Ils repartent demain. Un prêtre y sera envoyé au printemps prochain.

Quand les ministres protestants se sont présentés, les Iroquois disaient aux Sauvages: *Ce ne sont pas là les prêtres dont nous vous avons parlé, qui ont de longues robes noires, qui n'ont pas de femmes, qui disent la messe et portent le crucifix.*

Pour l'amour de Dieu, mon Très Révérend Père, n'abandonnez pas ces âmes.

† Joseph, év. de St-Louis.*

En conséquence, le Rév. Père John de Smet partit le printemps de 1840, convertit 600 Têtes Plantes, puis s'en retourna à St-Louis, d'où il repartit encore le printemps de 1841.

Le Père de Smet et le P. Nobili, jésuites, ont été les premiers à visiter les sauvages de la tribu des Okanagan, qui se trouvent au sud est de Kamloops.

Mais revenons aux deux premiers missionnaires, Blanchet et Demers, qui avaient devancé les Jésuites de deux années...

C'est au commencement de septembre 1841 que Mr Demers fit sa première visite à fort Longley sur la Rivière Fraser, 15 milles plus haut que la future New-Westminster. De Langley, il se rendit à Cowetchin, sur l'Ile Vancouver. Il avait fini ces visites vers le 20 sept. 1841.

En juin 1842, il fut décidé que M. Demers s'occuperait spécialement des missions de la Nouvelle-Calédonie ou Colombie Britannique[sic] En conséquence, il partit de Vancouver le 29 juin 1842, arriva au Fort Thompson Kamloops, le 10 août. C'est donc le 10 août 1842 que

le premier missionnaire catholique fit son apparition à Kamloops. De là il se rendit à Fort Alexander où il arriva le 23 août; Stewart's Lake le 16 septembre: il y célébra la sainte Messe le 18 sept.; le 24 sept. il était de retour à Fort Alexander, où il fit bâtir une chapelle par les sauvages. Il y célébra le 4 décembre, s'y logea le 3 janvier 1843; il apprit deux langues, traduisit les cantiques et les prières en ces langues, et les fit apprendre aux sauvages. Il les quitta à regret, ils étaient à même de dire leurs prières, de chanter les cantiques et d'expliquer entre eux l'Echelle Catholique. Il repartit de là à cheval, en compagnie du chef Facteur Ogden, arriva de nouveau au Fort Thompson le 1er mars, passa ensuite 13 jours à Okanagan, mourant presque de faim, attendant un bateau qui ne venait pas, partit de là à cheval, et arriva à Vancouver 44 jours après avoir quitté Fort Thompson.

Le chef Facteur Douglas était allé fonder le fort Victoria, sur l'île Vancouver, avec un personnel de 22 hommes, emmenant avec lui le Rev. M. Bolduc. Ils arrivèrent sur le vapeur Beaver, le 14 mars 1843. Le dimanche suivant, 19 mars, fête de saint Joseph, M. Bolduc célébra la messe devant les 22 hommes du nouveau fort et 1,200 sauvages. Il baptisa 102 enfants.

J'allais oublier de consigner l'arrivée de deux nouveaux missionnaires, le Rev. Monsieur Langloise et J.B.Z. Bolduc; partis de Boston le 10 août 1841, ils avaient doublé le Cap Horn le 5 décembre, touché à Valparaiso, aux Iles Gombier, à Tahiti, et à Honolulu, ils arrivaient à l'emouchure de la Colombie le 12 sept. et à Vancouver le 18 septembre 1842.

De Vancouver se trouve sur la rive droite de la Grande Rivière Colombie, vis à vis de Portland, et ne doit pas se confondre avec Vancouver Colombie Britannique fondée seulement en 1885; non plus avec l'île Vancouver, où il n'y a aucune ville de ce nom.

Les Jésuites dans le pays d'Okanagan.

Une députation des sauvages de la Nouvelle Calédonie avait été à Vancouver en 1844, demandant un missionnaire pour les évangéliser. En réponse à cette demande, le Père Nobili partit en 1845 pour la Nouvelle Calédonie, où il fut rejoint par un autre père en 1846. Ils s'en retournèrent le printemps de 1847. La plupart des tribus de la Nouvelle Calédonie, dit le mémoire, avaient été baptisées et instruites.

Erection du Versant Pacifique en Province Ecclésiastique.

Par décret du 1er déc. 1843, Mgr F.N. Blanchet était nommé Vicaire Apostolique de l'Oregon avec le titre d'évêque de Philadelphie. Ce titre fut changé le 7 mai 1844 en celui de Drasa. Il ne reçut la nouvelle de sa nomination que le 4 nov. 1844. Le 5 décembre suivant, il partit d'Astoria; arrive à Honolulu le 1er Janvier,

en repart le 12, double le Cap Horn le 5 mars, arrive à Deal en Angleterre le 22 mai 1845.

Il repartit de Liverpool le 4 juin, arriva à Boston le 19, à Montréal le 24. Il fut consacré le 25 juillet 1845. Il retourna en Europe, alla jusqu'à Rome où il resta quatre mois; visita France, Belgique, Prusse, Bavière et Autriche. Le résultat de son voyage à Rome fut un Bref daté du 24 juillet 1846, érigeant son vicariat apostolique en Province Ecclésiastique avec les trois sièges d'Oregon City dont il devenait l'archevêque, celui de Walla Walla avec un autre Mgr Blanchet, chanoine de Montréal pour évêque et celui de l'Ile Vancouver à Mgr Demers. Mgr l'archevêque Blanchet s'embarqua à Brest le 22 février 1847 avec une compagnie de 22 soeurs, frères et Pères Jésuites, diacres et prêtres séculiers. Ils arrivèrent à Oregon City le 26 août 1847.

Le ~~veici~~ sacre de Mgr Demers eut lieu le 30 novembre 1847. Mgr Blanchet, le nouvel évêque de Walla Walla avait été sacré à Montréal le 27 sept. 1846. Parti de Montréal le 23 mars 1847, il arriva à Walla Walla le 5 septembre avec une caravane de 3 prêtres séculiers, 12 Jésuites et cinq Oblats, savoir les Pères Ricard (Pascal), Pandosy (Charles, frère scolastique), Chirouse (Casimir-Eugène, frère scolastique), et les Frères Blanchet (Georges, scolastique diacre) et Verney, (convers).

L'archevêque d'Oregon City et l'évêque de Walla Walla se trouvaient avec un clergé assez nombreux; mais l'évêque de Vancouver Island n'avait pas un seul prêtre pour l'accompagner à Victoria. Cependant son diocèse comprenait, outre l'Ile Vancouver, toute la Nouvelle Calédonie, et l'Ile de la Reine Charlotte⁸."

Notes

1. a) Expression employée par le R.P. J.-M. LeJeune, O.M.I. "Document historique très important". Manuscrit. Archives du Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa, Ontario, Canada. Dans la suite, cette référence sera donnée sous le titre: Archives-Sco.
 b) Lawrence, J. Burpee. An historical Atlas of Canada. Toronto, 1927, p.29.
2. a) Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 6, juillet 1845, p.68.
 b) Rapport du P. D'Herbomez, Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, 1862, p.95. Dans la suite, ce périodique sera désigné sous le titre: Missions.
 c) P. Fouquet à la Maison Générale, 23 février 1860, Missions, 1864, p.161.
3. a) P. D'Herbomez au P. (X), 15 février 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
 b) P. Le Jacq à Mgr D'Herbomez. Missions, 1874, p.348.
4. Demers à Mgr l'évêque de Québec, Ft Alexandria, N.Calédonie, 20 décembre 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 6, juillet 1845, p.24.
5. a) Demers, Evêque de l'Ile de Vancouver. Victoria, 21 janvier 1856. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 12, avril 1857, p.66.
 b) Demers à Mgr l'évêque de Québec. Ft Alexandria, N.Calédonie, 20 décembre 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 6, juillet 1845, p.18.
6. Ibid., p.18.
7. Pierre, Charles, S.J. Dossiers de l'action missionnaire, 2e éd. no 19, p.85.
8. Manuscrit, Archives-Sco.

PREMIERE PARTIE

-

INTRODUCTION DU CATHOLICISME

- * -

Chapitre premier

Les Missionnaires OblatsA- Organisation religieuse

Au début de janvier 1847, la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée acceptait donc une mission nouvelle. Elle s'engageait à seconder l'évêque de Walla-Walla dans l'évangélisation de son vaste diocèse, avec une perspective d'expansion sur toute la contrée bordant l'Océan Pacifique¹.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que le fondateur des Oblats, Mgr C.-J.-Eugène de Mazenod, consentait à laisser partir quelques-uns de ses enfants vers une contrée aussi éloignée. Le partage de l'autorité, à un moment où cette autorité devait centraliser plus que jamais, pour la vitalité de sa jeune Congrégation, constituait pour lui l'un des problèmes les plus sérieux entourant cette acceptation.

La lettre d'obédience qu'il adresse le 8 janvier 1847 au R.P. Pascal Ricard, pour l'établir Supérieur de la nouvelle mission, laisse poindre l'anxiété.

"J'ai besoin, de mon côté, dit-il, de ne confier la direction des nôtres qu'à un ancien de la famille sur lequel je puis me reposer entièrement, devant être placé à cette grande distance de moi, avec des membres choisis de notre société²."

Mgr de Mazenod allait témoigner de nouveau la grande confiance qu'il portait au R.P. Ricard, dans un document daté du 22 janvier suivant. Cette feuille apportait au nouveau Supérieur de la Mission de l'Orégon les pouvoirs extraordinaires relatifs à sa fonction.

Jamais semblables pouvoirs n'avaient encore été légués par le fondateur des Oblats, à l'un de ses fils. "Uno verbo, eadem te potestate munitum volumus qua et Superior ipse Generalis universam Congregationem regit et gubernat", résumait Mgr de Mazenod au R.P. Ricard. Mais il importe de remarquer, ce qu'il ajoutait ensuite: "salvoque insuper supremo ejusdem Superioris Gen. Auctoritate jure." Il demandait de plus au R.P. Ricard d'avoir bien soin (curabis) de lui rendre compte à chaque semestre, et plus souvent si possible, "de rebus gestis necnon de singulis ad Congregationis statum". De plus, les jeunes compagnons du R.P. Ricard n'ayant que voix consultative, il advenait en pratique, que toute son administration devait attendre l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil, malgré les distances énormes, et la lenteur extraordinaire des courriers³.

Vers la fin de l'été 1850, un premier assesseur était donné au R.P. Ricard. Le Père Louis D'Herbomez avait été spécialement choisi à cet effet par le fondateur des Oblats.

Pour annoncer la venue prochaine de ce père en Orégon, Mgr de Mazenod écrivait au père Ricard le 17 nov. 1849:

"Je vous envoie le R. Père D'Herbomez, un ange de piété, homme de dévouement et de sacrifice, plein de zèle pour le salut des âmes et particulièrement des pauvres sauvages, qu'il demandait

à Dieu depuis longtemps d'être appelé à évangéliser; attitude noble, modeste et recueillie, inspirant le respect et la confiance à tous ceux qui l'entretiennent, bon sens, capacité, amour de l'étude, que je vous dirai-je encore? C'est un sujet accompli... Aussi mon intention est qu'il soit votre premier assesseur et qu'il succède à tous vos pouvoirs en cas de maladie et, ce qu'à Dieu ne plaise, en cas de mort. Vous pouvez toujours lui accorder toute votre confiance, c'est un homme sûr et très réservé⁴."

Telles étaient, selon Mgr de Mazenod, les qualités de celui qui deviendra dans quelques années, le supérieur majeur des Oblats du Versant Pacifique, et l'âme de tout le bien qui s'accomplira en ces contrées jusqu'en 1890⁵.

Mais à la Maison Générale des Oblats, on comprenait que le temps était venu de statuer définitivement la répartition de l'autorité. Les Conseils Généraux des 23 et 24 avril 1851 décidaient de diviser la Congrégation en quatre provinces et quatre vicariats; et le R.P. Ricard serait nommé Vicaire des missions d'Orégon⁶. Le Conseil général du 2 juillet 1851 précisait cette nomination, en adjoignant au R.P. Ricard pour ses consultants les R.P. D'Herbomez, admoniteur et Lempfried (sic)⁷.

A quelle date le R.P. Ricard reçut-il la nouvelle officielle de ces changements et de sa nomination comme Vicaire des missions? Une lettre du R.P. C. Aubert nous porte à croire que ce fut vers la fin de l'année 1853 seulement. La lettre est en effet datée du 24 juillet 1853 et elle annonce au R.P. Ricard la réception prochaine de la lettre circulaire publiée par Mgr de Mazenod à l'occasion de la nouvelle édition des Règles des Oblats. Cette circulaire, ajoute la lettre, contient le tableau de la Congrégation divisée en Provinces et en Vicariats de missions, ainsi que la nomenclature des membres de la Congrégation⁸.

Au nom du Supérieur Général, le R.P. C. Aubert écrit de nouveau au R.P. Ricard le 8 novembre suivant:

"Il faut qu'il existe dans chaque diocèse une maison principale de la Congrégation, dont la propriété lui appartienne exclusivement et sans condition⁹."

Et dans une lettre personnelle à Mgr Magloire Blanchet, Mgr de Mazenod, le 15 décembre, abordait de nouveau le même sujet, pour faire la part exacte des évêques et des religieux¹⁰. Depuis 1848, les Oblats possédaient un poste de mission à Olympia¹¹; le 16 juillet 1854, le R.P. C. Aubert demande au R.P. Ricard de faire de ce poste la maison centrale des Oblats en Orégon¹². Le 5 septembre de cette même année, un autre de ses écrits au Vicaire des missions insiste fortement sur la nécessité d'avoir dans chacun des postes au moins deux religieux, et demande que le R.P. D'Herbomez devienne son socius à Olympia¹³.

Quant à la nouvelle édition (1853) des Règles, précisant l'autorité du Vicaire des missions, et en conséquence celle du R.P. Ricard, elle déterminait également, par son "appendiz de exteris missionibus" la part d'obéissance des Oblats à l'égard des ordinaires des lieux de missions¹⁴.

C'est ainsi que se formait définitivement sur le Versant Pacifique le premier Vicariat de mission. Voyons ce qu'en dit le R.P. Ricard au Vicaire Général du diocèse de Mgr M. Blanchet:

"Nous ne formons pas ici une province, mais un simple Vicariat... Pour une province il faut au moins trois maisons formant communauté, c.à.d. ayant, chaque maison, au moins de quoi former un Conseil. Pour un vicariat, une seule maison suffit. Les autres établissements qui n'ont pas le nombre voulu pour former un Conseil portent le nom de résidence. Dans ces résidences, il y a un simple directeur, mais pas le Supérieur Local proprement dit. Outre le Vicaire il doit y avoir un Supérieur Local dans toute maison proprement dite. Mais pour le moment je suis et Vicaire et Supérieur de la maison... De ce que je viens de dire il s'ensuit que j'ai seul, avec mon conseil, toute la charge et la responsabilité des affaires¹⁵."

Cette organisation nouvelle apportée aux missionnaires par la lettre circulaire de leur Supérieur Général et la nouvelle édition de leurs Constitutions, leur apparaissait comme l'ancre de salut que l'on agrippe au fort de la tempête. Mais les conditions défavorables et les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles ils avaient été placés depuis les débuts leur donnaient droit d'exiger

davantage. Le Conseil général des Oblats, en une séance tenue le 19 septembre 1856, décidait de rappeler définitivement le R.P. Ricard, et de nommer visiteur le R.P. D'Herbomez¹⁶. Et le 15 novembre suivant, Mgr de Mazenod écrivait au R.P. Ricard pour lui annoncer la décision du Conseil général à son sujet, et pour l'appeler au prochain Chapitre général. Quant à l'obédience du R.P. D'Herbomez, elle se lisait comme suit:

"Je vous nomme et vous institue par la présente supérieur de nos établissements d'Orégon non point avec le titre ordinaire de Vicaire de ces missions, mais avec celui de visiteur extraordinaire 'usque ad revocationem'. Dans l'intérieur de la communauté, vous aurez tous les droits et pouvoirs inhérents à la charge de supérieur local; par rapport aux Pères qui missionnent les sauvages, vous jouirez de toutes les facultés accordées par nos Règles aux vicaires de mission, vous aurez également plein pouvoir de traiter avec les évêques de la Province."

Mgr de Mazenod demandait ensuite au nouveau supérieur de faire la visite de la maison principale d'Olympia¹⁷. Les registres de l'époque contiennent l'Acte de Visite que le R.P. D'Herbomez rédigea en cette occasion¹⁸.

Cette première visite n'était pourtant que le commencement du mouvement de réorganisation interne conçu par Mgr de Mazenod pour les missions du Versant Pacifique. Le R.P. D'Herbomez avait été nommé visiteur extraordinaire 'usque ad revocationem'. Un autre visiteur, étranger cette fois, allait être envoyé dans ces contrées difficiles pour donner l'impulsion finale au mouvement. Le R.P. François--Xavier Bermond avait été rappelé de Saint-Boniface, Miss. de la R. Rouge, où il était missionnaire depuis déjà 14 ans, et Mgr de Mazenod le nommait Visiteur extraordinaire du Vicariat d'Orégon. Sa fonction principale serait d'examiner avec soin l'état interne du Vicariat d'Orégon, c'est-à-dire les dispositions des missionnaires; de régulariser et d'ordonner le temporel et de tout statuer avec les Ordinaires pour la stabilité et la prospérité du vicariat de mission. C'est ce que contenait sa lettre d'obédience en date du 8 septembre 1857.

"Vous m'écrirez dès que vous aurez reçu votre destination, ajoutait Mgr de Mazenod, et lorsque vous serez arrivé, n'eussiez-vous qu'à me donner des nouvelles de votre voyage. Vous me ferez ensuite connaître vos espérances, vos appréciations et vos opérations¹⁹."

Comme l'article IV "De Visitoribus" de l'édition 1853 le demandait, le R.Père Bermond allait rendre compte de tous ses actes de visiteur au Supérieur Général. Déjà, le 6 septembre 1858, un rapport du Conseil général mentionne que le R.P. Bermond "a fait preuve dans ses opérations de visiteur d'un véritable zèle et de savoir-faire²⁰". Et Mgr de Mazenod lui témoigne sa confiance dans une lettre du 20 décembre suivant: "

"Usez de vos facultés de supérieur, dit-il, pour mettre ordre partout... C'est à vous qui êtes sur les lieux et qui avez toute autorité pour corriger les abus et fixer les règles de conduite à tout régulariser de vive voix et par écrit²¹."

Déjà le R.P. Visiteur s'était acquitté de cette tâche, en rédigeant, le 17 septembre 1858, un "Directoire de mission" d'une haute valeur, nécessité par les problèmes particuliers aux missions du Versant Pacifique²². Ajouté à l'"Appendix de exteris missionibus", ce directoire allait devenir la norme de conduite des Oblats, et leur guide principal dans l'élaboration des méthodes missionnaires du Versant Pacifique.

La visite terminée, le R.P. Bermond retournait en France. La mission que lui avait confiée son Supérieur général n'était que temporaire. Quels furent les pouvoirs du R.P. D'Herbomez durant la période de temps qui suivit? La venue du R.P. Bermond lui avait-elle enlevé seulement son titre de Visiteur, en lui conservant celui de supérieur local, avec autorité sur les pères en missions? De toute façon, il est certain que ses pouvoirs n'étaient pas très étendus, puisque, au Conseil général du 13 mai 1858, alors que le Père Bermond était encore en Orégon, on convenait que pour le moment il fallait sans délai donner un supérieur aux missions d'Orégon²³. Il est à remarquer tout de même que, dans sa façon de gouverner, le

père D'Herbomez agira à la façon d'un supérieur majeur, tout en n'étant pas vicaire des missions.

C'est en effet le 12 décembre 1859 qu'il recevait sa nomination à cette haute charge de "Vicaire des missions dans la province ecclésiastique d'Orégon". Le père Fouquet, nouvellement arrivé de France, lui était donné comme premier assesseur, et le père Pondosy, supérieur de la nouvelle mission d'Okanagan, comme second²⁴. Quand à l'étendue de ses pouvoirs, le R.P. Bermond la lui interprétait à sa façon. Parlant en effet d'un entretien qu'il avait eu avec Mgr de Mazenod et où ce dernier lui avait dit: "si tu consens à y retourner, je te promets de ne me mêmer de rien, tu feras comme tu voudras", il ajoutait: "faites comme si la chose vous avait été dite à vous-mêmes²⁵."

Le fait est qu'à partir de cette période, l'organisation interne des missions du Versant Pacifique deviendra de plus en plus autonome. Le 16 octobre 1864, allait accentuer cette autonomie, et ouvrir une ère nouvelle pour ces missions, par l'intronisation du premier vicaire apostolique de la Colombie Britannique, Mgr Louis D'Herbomez²⁶. En peu d'années, le christianisme sera introduit chez toutes les tribus ~~à~~ indiennes du Versant Pacifique qui accepteront avec empressement la parole de Dieu.

Le 27 novembre 1864, Mgr Blanchet, évêque de Nesqually, adressait à Mgr D'Herbomez des lettres de grand Vicaire²⁷.

En 1870, le Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique se détachait de la province ecclésiastique d'Orégon, pour s'unir aux missions Oblates de la Rivière-Rouge²⁸.

En 1873, le Vicariat Apostolique était organisé en 6 districts possédant chacun sa résidence avec son supérieur local. A ces centres principaux se rattachait un grand nombre de missions et dessertes²⁹.

Le 8 juin 1875, Rome donnait à Mgr D'Herbomez un coadjuteur et futur successeur: Mgr Paul Durieu, cet apôtre fameux, dont la personnalité et le génie missionnaire allaient contribuer grandement au perfectionnement des méthodes d'évangélisation des Indiens³⁰.

A l'automne de 1882, la visite canonique du R.P. Martinet viendra raffermir chacun des points de l'organisation religieuse et missionnaire des Oblats³¹.

En 1890, le Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique deviendra le diocèse de New-Westminster, avec Mgr Durieu comme premier évêque³².

B- Préparation linguistique

L'apôtre est enfin parvenu dans le champ missionnaire où l'a conduit son obédience religieuse. Le premier moyen qui se présente à la réalisation de ses desirs de conquête, c'est celui des contacts personnels avec ceux qu'il a reçus mission d'évangéliser. De ce fait, l'utilité de connaître les langues des peuplades payennes se place au tout premier plan, dans l'oeuvre éminente de l'introduction du catholicisme en pays étranger.

Sur le Versant Pacifique, un grand nombre de tribus indiennes, souvent privées par différentes chaînes de montagnes de relations normales entre elles, avaient multiplié les idiomes. Les Oblats devaient donc envisager le problème de linguistique occasionné par cette répartition naturelle et trouver des moyens de le résoudre.

Se présentait d'abord l'étude du fameux "jargon Chinook" du nom d'une tribu indienne autrefois très nombreuse et très puissante, et habitant le centre de l'Oregon. Un rapport à la Propagation de la Foi, de janvier 1840, rédigé par les abbés N. Blanchet et M. Demers, en donne cette explication:

"La langue réelle des Tchinois [sic] est d'une difficulté

presque insurmontable, et diffère entièrement de celles des nations du voisinage. Mais ils entendent un jargon au moyen duquel les blancs en général peuvent se faire comprendre des sauvages qui fréquentent le fort Vancouver. Ce jargon qui est composé de 350 à 400 mots empruntés à différentes langues et déformés dans leur prononciation est d'une étude tellement facile que trois mois après l'arrivée des missionnaires, l'un d'eux, Mr. Demers, le possédait assez bien pour pouvoir expliquer le catéchisme, et donner des instructions aux catéchumènes³³."

Dans son livre intitulé British Columbia and Vancouver's Island, Duncan G.-F. Macdonald donne les 350 à 400 mots du vocabulaire Chinook avec leur traduction anglaise, qu'il fait précéder de cette explication:

"The Chinook jargon should be learned by everyone contemplating a trip to the Fraser River gold mines, as it is the language used by all the different Indian tribes in British North America west of the Cascade Mountains, as the means of conversation with the whites³⁴."

Les missionnaires n'avaient donc pas à hésiter devant ce premier moyen de pouvoir communiquer la "Bonne nouvelle" qu'ils venaient annoncer. Aussi, chacun d'entre eux, avec plus ou moins de rapidité, devint maître de cette langue commune³⁵.

Muni de cette arme presque indispensable, le missionnaire pouvait plus facilement atteindre la totalité de ses auditeurs, en utilisant le discours par interprètes. Si tous et chacun des membres d'une tribu ne connaissaient pas le "jargon Chinook", cependant chaque tribu possédait habituellement quelques personnes qui, en plus de leur langue maternelle, entendaient le "jargon Chinook". Il advenait donc que dans les réunions d'Indiens au passage du missionnaire, ce dernier prêchant en "Chinook", un ou plusieurs interprètes, selon le nombre des tribus différentes aux écoutes, répétaient de toutes leurs forces, dans les langues de leurs tribus respectives, les paroles du ministre de Dieu³⁶.

Mais là où pas un Indien n'entendait le "jargon Chinook", l'abordage devenait plus lent et incomparablement plus difficile. Si ce problème fut extraordinairement rare sur le Versant Pacifique, il semble tout de même qu'il se soit rencontré à la

mission du Fort Rupert qui allait devenir plus tard le district Saint-Michel. Dès son arrivée en cet endroit, le Père Pondosy s'était plaint de la chose à son supérieur. Et trois ans plus tard, le Père Durieu son successeur écrivait à Mgr D'Herbomez: "Nous n'avons pas encore rencontré un interprète pour répéter nos paroles³⁷."

Dans de telles circonstances, le moyen le plus pratique d'enseigner les principales vérités de la foi avec le minimum de vocabulaire, c'était l'utilisation de ce qu'on a appelé "l'échelle historique" ou "L'échelle chronologique", ou "l'échelle catholique". Cet instrument de contact missionnaire avait été inventé par l'abbé F. Norbert Blanchet en 1839. Lisons à ce sujet cet extrait d'une lettre du missionnaire à l'évêque de Québec, 23 février 1841. L'abbé Blanchet parle dans cette lettre d'une visite faite en mai 1840, sur "les terres de Tslalakom qui, en 1839, était venu à Colwitz voir le grand chef des Français (le prêtre). Celui-ci, continue l'abbé Blanchet, avait reçu une règle de bois contenant des marques, pour désigner les siècles depuis la création du monde, et quelques-uns des principaux événements de l'histoire sainte, et avait ordonné à sa femme de me présenter cette règle que j'appelai dans la suite échelle historique, et que les sauvages appellent Sahalé-Sticke, ou bois d'en haut, bois du ciel ou de Dieu. A l'occasion d'un rapport sur les missions d'Oregon, les "missions du diocèse de Québec" de juin 1843 reproduisent un exemplaire de ce qu'était à cette époque l'invention de l'abbé Norbert Blanchet³⁹. Plus tard, le père Lacombe, O.M.I., la reproduira en couleur, et la répandra par milliers d'exemplaires dans tout le Nord-Ouest canadien.

Voici ce qu'écrivait le Père Le Jeune, O.M.I. concernant les origines de l'échelle catholique.

Les missionnaires (N. Blanchet et Demers) voulaient avoir un moyen simple et pratique pour faire retenir aux sauvages les instructions qu'ils leur avaient données. Ils imaginèrent un morceau de bois carré, comme une grosse règle à quatre faces. Le bout marquait un Dieu entre trois personnes puis les 6 jours de

la Création; puis quarante entailles sur les quatre coins marquaient les quarante siècles avant Jésus-Christ, en même temps des marques spéciales çà et là sur les quatre faces montraient le déluge, la tour de Babel, Abraham, Moïse, David, les prophètes, plus loin, trente-trois points marqués ou brûlés dans le bois comptaient les années de Notre-Seigneur. Puis une croix marquant la Rédemption. De nouvelles entailles dans les coins marquaient les 18 siècles après Jésus-Christ avec des marques spéciales pour le détail, les persécutions, les Docteurs, les hérésies. Enfin 39 points pour les années du 19^e siècle. Les dix commandements de Dieu et les six commandements de l'Eglise[sic] les sept sacrements, les fins dernières etc. trouvaient leur place dans le "bois d'en Haut"⁴⁰.

Mais si le "jargon Chinook", les interprètes et "l'échelle catholique" constituaient pour le missionnaire de vrais moyens de communiquer aux Indiens les principales vérités de la Religion, il reste que ces moyens n'étaient que trop imparfaits et impuissants pour l'accomplissement d'un travail profond. L'utilisation d'interprètes était particulièrement dangereuse. Les Indiens choisis à cet effet possédant souvent de très faibles notions de la Religion, pouvaient d'autant plus facilement donner une interprétation erronée aux paroles du missionnaire, que ce dernier ne pouvait aucunement, en comprendre la traduction⁴¹. Un tel malheur allait de fait se produire chez les Indiens du district Saint-Michel, malheur que jamais dans la suite il fut possible aux missionnaires de réparer⁴².

Par contre, un fait raconté par le Père Durieu à Mgr D'Herbomez, et survenu à l'occasion d'une grande réunion d'Indiens à Sainte-Marie, nous montre quel bien pouvait faire le missionnaire qui possédait les langues maternelles des Indiens.

"Le fait le plus touchant qui s'est présenté, disait-il, c'est la joie enfantine de ceux qui ne parlent pas Chinook quand je leur ai annoncé que je pourrais les confesser dans leur langue. Ils ne pouvaient en croire leurs oreilles et dès que j'en ai eu confessé quatre ou cinq, les autres sont allés les entourer et leur demander s'ils m'avaient compris, s'ils avaient été compris. Sur l'affirmative, ils battent des mains et courent à l'église, ils étaient heureux, c'était la première fois qu'ils pouvaient se confesser, disaient-ils⁴³."

Dans son acte de visite de la mission centrale des Oblats en Orégon, à l'automne de 1858, le R.P. Bermond, après avoir admis avec les missionnaires la grande

peine qu'impose l'étude des langues indiennes, qui n'ont aucun rapport grammatical avec celles qui nous sont connues, leur demandait "d'affermir leur courage et de se livrer assiduellement à cette étude sans laquelle, disait-il, on ne fait l'œuvre de Dieu que d'une manière très imparfaite. Jamais, continuait-il, on n'aura sur le cœur et l'esprit des sauvages la même action, la même influence, si on ne parle pas leur langue. A l'aide d'un autre nous pouvons transmettre notre parole, mais non le sentiment persuasif qui l'accompagne. Il n'y a pas le moindre doute que ce qu'on dira soi-même, avec difficulté et d'une manière peu correcte, mais intelligible, sera toujours préféré et préférable à la parole d'un interprète. Outre que ces sortes de gens, souvent trop peu instruits, communiquent d'une manière infidèle, ce qu'ils sont chargés de traduire, souvent aussi pour faire les petits docteurs et les grands maîtres, ils exercent une influence nuisible. Plus d'une fois les sauvages seront gênés et resteront privés des conseils nécessaires, parce qu'ils ont comme tous les autres des secrets qu'ils ne confient pas à tout le monde, d'ailleurs comment entendre les confessions si on ne parle et si on ne peut comprendre. Aussi la certitude d'un plus grand bien, de n'enseigner que ce qui est vrai, de pouvoir exercer le ministère au profit de tous, même la raison d'économie qui est ici la moindre; tout fait ici au missionnaire le devoir d'apprendre la langue de ceux qu'il est chargé d'instruire. Il ne faut donc pas se contenter de ce jargon au moyen duquel on peut communiquer avec un grand nombre mais non avec tous⁴⁴."

Dès avant 1858, les missionnaires avaient compris la vérité et l'importance de ces affirmations. Si, à cause des circonstances exceptionnelles, tous n'avaient pas mis le même entrain à étudier les langues purement indiennes, certains documents nous permettent d'affirmer que dès les débuts quelques pères s'étaient livrés assiduellement à cette étude. Cet extrait d'une lettre de Mgr D'Herbomez au R.P.

Giorda, S.J. devenu missionnaire à Walla-Walla, nous donne un exemple bien significatif, de cet effort des débuts.

"J'ai écrit au R.P. Chirouse, dit-il, pour lui faire part de votre demande et le prier de vous envoyer les prières en langue de Cayouse, s'il en reste aucune qui ait échappé à l'incendie et au pillage⁴⁵."

C'est donc dire que dès avant 1855, date de l'incendie et du pillage de la mission des Cayouses, le père Chirouse avait fait des traductions de prières en langues purement indiennes.

D'autre part, dans une lettre au Père Pondosy, le R.P. Grassi, S.J. lui demande sa grammaire en Yakama⁴⁶. Sachant que le Père Pondosy fut missionnaire chez les Indiens avant 1855, il nous est permis de conclure qu'il y fit alors une étude sérieuse de cette langue indienne.

Une lettre du Père D'Herbomez, alors-compagnon du Père Chirouse dans une grande mission donnée aux Indiens de la baie Puget, à l'automne de 1856, nous fait voir que ce dernier Père ne s'était pas limité à l'étude de la langue Cayouse.

"Le Père Chirouze, disait le Père D'Herbomez, est chargé de faire les grandes instructions et comme il connaît parfaitement la langue Yakama et le coeur des sauvages, il leur plaît et leur fait goûter les vérités de notre sainte religion⁴⁷."

Si avant 1858, les missionnaires se sont efforcés d'étudier les langues purement indiennes, il est incontestable qu'ils ont suivi fidèlement dans la suite les ordonnances du visiteur canonique.

Dès son arrivée à Esquimalt en décembre 1859, le Père Fouquet se met à l'étude des langues, et son supérieur peut écrire à Mgr de Mazenod, le 12 janvier suivant:

"Le P. Fouquet commence déjà à balbutier toutes sortes d'idiomes, et je puis vous assurer qu'il ne s'en tire pas trop mal⁴⁸."

Les Pères D'Herbomez et Joyal, pour leur part, allaient, à Esquimalt, en 1860, traduire un catéchisme en Squitsh⁴⁹, et les Pères du district d'Okanagan auraient

en 1862 une grammaire en langue Sellish, composée par le Père Fouquet⁵⁰. Des prières, un catéchisme, et des cantiques furent traduits par les Pères Fouquet et Grandidier en cinq langues différentes pour le district de New-Westminster, avant 1863⁵¹.

Pour le R.P. Vicaire, la connaissance des langues indiennes chez ses missionnaires semble une chose d'une importance toute primordiale, en vue de l'apostolat. Ecrivant au Père Fouquet le 14 septembre 1863, au sujet de la santé délabrée du Père Grandidier missionnaire au Fort Rupert, il conclut que ce Père doit revenir à Esquimalt.

"Or, dit-il, il est préférable qu'il revienne immédiatement, et cède sa place à un autre qui passant l'hiver au fort pourra apprendre la langue et se rendre utile dès le printemps⁵²."

Les missionnaires eux-mêmes affirmaient reconnaître l'étude des langues indiennes comme une chose de toute première importance⁵³.

Dans son acte de visite du district de New-Westminster à l'automne de 1882, le R.P. Martinet, O.M.I., résumait ainsi l'opinion commune des missionnaires.

"Il ne faut pas dire de mal du Chinook, grâce à lui nos Pères peuvent se faire entendre à peu près partout directement ou par interprète; mais cela ne suffit pas, vous êtes unanimes à le reconnaître et, grâces à Dieu, nous avons pu constater partout que le missionnaire sait déjà plus ou moins parler l'idiome ou les idiomes de son district et qu'il continue d'y faire du progrès. Nous encourageons ce zèle de nos plus chaudes approbations⁵⁴."

Ces louables efforts des missionnaires devaient s'intensifier dans la suite. L'un d'entre eux, le Père J.-M. Lejeune se fera une spécialité de l'étude des nombreuses langues indiennes, et adaptant la méthode de sténographie Duployé au "jargon Chinook", il trouvera ainsi le moyen de communiquer par écrit à un grand nombre d'Indiens. Son supérieur, Mgr Durieu lui écrivait à ce sujet le 5 janvier 1891: "J'ai été heureux d'apprendre toutes les bonnes nouvelles que vous me don-
nés de vos chers sauvages et de l'ardeur qu'ils montrent à apprendre l'écriture

en sténographie⁵⁵", et, le 18 mars suivant: "J'ai appris votre manière d'écrire en sténographie ainsi que le P. Peytavin pour les sauvages de la rivière... S'il y avait moyen de mettre cette manière d'écrire sur un bon pied, et si claire qu'il ne put y avoir d'erreur de prononciation même pour un étranger, nous l'adapterions pour tous les sauvages qui pourraient ainsi lire la langue les uns des autres comme il faut sans pourtant la parler ni la comprendre⁵⁶." Et le 23 mars de la même année, après avoir encouragé le Père Lejeune, il lui accordait la permission d'acheter un mimiographe, dans le but de commencer une publication, et lui promettait d'organiser tout un système de publication financé en partie par les Indiens, si les choses allaient bien⁵⁷. Le 3 avril, il demandait au Père de s'entendre avec le Père Lejacq, spécialiste en langues indiennes, pour former un alphabet, le plus parfait possible, qui serait adapté définitivement partout⁵⁸.

Cette entreprise fut couronnée de succès. Déjà en 1892, Mgr Durieu lui-même avait fait une traduction de l'Histoire Sainte en sténographie⁵⁹. Quelques années plus tard, le Père Lejeune complètera la traduction complète de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il fera relier⁶⁰. Un petit journal "Kamloop wawa" sera aussi édité régulièrement, pour le grand profit tant spirituel que social de tous les Indiens du Vicariat Apostolique. Et le 15 janvier 1893, Mgr Durieu passé de Rome en France, adressait au Père Lejeune cet encourageant message:

"Vous avez la bénédiction du Saint-Père pour votre oeuvre d'écriture à l'usage des sauvages, je l'ai demandée pour vous dans l'audience que j'ai eu le bonheur d'avoir de sa Sainteté dans le mois de juin dernier."

Notes

1. Conseils Généraux, 12 janvier 1847. Archives-Sco.
2. Manuscrit. Archives-Sco.
3. Formule de pouvoirs exceptionnels accordés au R.Père Ricard, Supérieur de la mission de l'Orégon, 22 janvier 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
4. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 17 novembre 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
5. Mgr Durieu aux PP. Oblats du Vicariat de la C.B., 4 juin 1890. Manuscrit. Archives-Sco.
6. Conseils Généraux. Archives-Sco.
7. Ibid.
8. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 24 juin 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
9. Manuscrit. Archives-Sco.
10. Ibid.
11. Mémoire du Père Ricard sur les origines des missions de l'Orégon, dans Missions 1912, p.165.
12. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 16 juillet 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
13. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 5 sept. 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
14. Constitutiones et Regulae, Massiliae, M-DCCC^{*}LIII. Appendix de Exteris missipnibus, p.170.
15. P. Ricard à M. Brouillet. Avant 1857. Manuscrit. Archives-Sco.
16. Conseils Généraux, 19 septembre 1856. Archives-Sco.
17. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 15 novembre 1856. Manuscrit. Archives-Sco.
18. R.P. D'Herbomez, Acte de visite de Saint-Joseph d'Olympia, 23 février 1857. Registre des Actes de Visites. Archives-Sco.
19. Mgr de Mazenod au R.P. Bermond, septembre 1857. Manuscrit. Archives-Sco.
20. Conseils Généraux, 6 sept. 1858. Archives-Sco.
21. Mgr de Mazenod au R.P. Bermond, 20 décembre 1858. Manuscrit. Archives-Sco.
22. R.P. Bermond, "Directoire des Missions", 17 septembre 1858. Registre des Actes des Visites, Archives-Sco.
23. Conseils Généraux, ~~14~~ 13 mai 1858. Archives-Sco.

24. a) P. D'Herbomez à Mgr de Nesqually, 16 décembre 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
 b) P. D'Herbomez au P. Richard, 27 mai 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
25. P. Bermond au P. D'Herbomez, 21 janvier 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
26. Missions, 1865, p.344.
27. Mgr M. Blanchet à Mgr D'Herbomez, 27 novembre 1864. Manuscrit. Archives-Sco.
28. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi. Montréal, t.IV, no 19, p.11.
29. Missions, 1873, p.334-337.
30. "Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique. Description de l'état de cette mission". Vers 1876. Manuscrit. Archives-Sco.
31. R.P. Martinet, Acte de Visite. Ste-Marie. 25 septembre 1882. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
32. Mgr Durieu. "Pastoral letter announcing the creation of the Vicariate Apost. of B.C. into a Diocese with name of New Westminster". 21 novembre 1890. Registre de la mission St-Charles de New-Westminster. Archives-Sco.
33. Rapport des abbés Blanchet et Demers à la Propagation de la Foi. Notice sur les missions du diocèse de Québec, No 2, janvier 1840, p.35-36.
34. Duncan, George Forbes Macdonald, C.E. British Columbia and Vancouver's Island, London, 1862. p.394-397.
35. a) P. Durieu au P. D'Herbomez, 3 avril 1857. Manuscrit. Archives-Sco.
 b) P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 26 janvier 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
 c) P. Durieu au P. D'Herbomez, 24 juin 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
36. Religieuse de la Ste-Famille, 24 novembre 1868. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi, t.IV, no 18, janvier 1872, p.4.
 P. Ricard à Mgr de Nesqually, 10 février 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
37. a) P. Pandosy au P. D'Herbomez, 4 novembre 1863.
 b) P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 21 octobre 1866. Manuscrits. Archives-Sco.
38. L'abbé N. Blanchet à Mgr l'évêque de Québec, 23 février 1841. Notice sur les missions du diocèse de Québec. No 4, janvier 1842, p.48.
39. Notice sur les missions du diocèse de Québec, No 5, juin 1843, p.136.
40. "Documents historiques très importants", p.17-18. J.M. Le Jeune, 7 février 1906. Manuscrit. Archives-Sco.
41. a) P. Bermond, Acte de visite, Olympia, 15 septembre 1858. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
 b) P. MacGukin à Mgr D'Herbomez, 13 décembre 1872. Missions, 1874.

42. a) P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 1 septembre 1865. Manuscrit. Archives-Sco.
 b) "Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique. Description de cette mission." Vers 1876. No 9. Manuscrit. Archives-Sco.
43. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 25 septembre 1869. Manuscrit. Archives-Sco.
44. P. Bermond, Acte de visite, Olympia, 15 septembre 1858. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
45. Mgr D'Herbomez au P. Giorda, S.J., 5 novembre 1864. Manuscrit. Archives-Sco.
46. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 1 décembre 1871. Manuscrit. Archives-Sco.
47. P. D'Herbomez au P. Ricard, 16 octobre 1856. Manuscrit. Archives-Sco.
48. P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 26 janvier 1860. Annales de la Propagation de la Foi. Recueil Périodique. Lyon, t.32, p.302-303.
49. P. D'Herbomez au P. Fouquet, 16 octobre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
50. P. Pandosy au P. Fouquet. 22 juin, 1862. Manuscrit. Archives-Sco.
51. P. D'Herbomez au P. Fouquet. 9 décembre 1862. Manuscrit. Archives-Sco.
52. P. D'Herbomez au P. Fouquet, 14 septembre 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
53. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 7 juillet 1865. Manuscrit. Archives-Sco.
54. R.P. Martinet, Acte de Visite, New-Westminster, 26 au 29 septembre 1882. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
55. Mgr Durieu au P. Lejeune, 5 janvier 1891. Manuscrit. Archives-Sco.
56. Mgr Durieu au P. Lejeune, 13 mars 1891. Manuscrit. Archives-Sco.
57. Mgr Durieu au P. Lejeune, 23 mars 1891. Manuscrit. Archives-Sco.
58. Mgr Durieu au P. Lejeune, 3 avril 1891. Manuscrit. Archives-Sco.
59. Mgr Durieu au P. Lejeune, 19 décembre 1892. Manuscrit. Archives-Sco.
60. Mgr Durieu au P. Lejeune, 10 janvier 1894. Manuscrit. Archives-Sco.
61. Mgr Durieu au P. Le Jeune, 17 mai 1893. Manuscrit. Archives-Sco.
62. Mgr Durieu au P. Lejeune, 15 juillet 1893. Manuscrit. Archives-Sco.

Chapitre deuxième

Expansion missionnaire

Muni de ce précieux instrument de contact que sont les moyens de communiquer les vérités qu'il possède, l'apôtre doit être prêt à affronter tous les dangers pour se lancer à la conquête des peuples infidèles qu'il a reçu la mission d'évangéliser. Mais, comme le dit si bien le Père Charles, S.J., "l'activité missionnaire dans les pays de colonisation n'est pas plus indépendante du régime qui y fonctionne qu'un passager n'est indépendant du mouvement du navire qui le porte".

Parler de l'expansion missionnaire des Oblats sur le Versant Pacifique, c'est placer ces apôtres dans un engrenage de circonstances matérielles et morales inhérentes au développement initial de cette contrée; c'est considérer leur façon d'évoluer au milieu de ces circonstances, pour mieux juger de leurs méthodes missionnaires.

Le 12 janvier 1847, le Conseil général des Oblats acceptait donc à l'unanimité les missions d'Orégon. Au début de la séance, le Supérieur Général prit la parole:

" Des raisons graves, dit-il, militent en faveur de ce projet. L'avantage d'embrasser toutes les missions des sauvages du Nord de l'Amérique et de nous étendre d'un océan à l'autre, celui de nous établir dans des contrées limitrophes du territoire de la Baie d'Hudson où la Congrégation est déjà établie, et le bien qu'il y a à faire dans des missions toutes nouvelles au sein de tribus nombreuses et encore infidèles²."

Partie du Havre le 4 février, la petite troupe de missionnaires arrivait à Walla-Walla en Orégon le 5 septembre suivant³. Jetés soudainement dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, et où tout était à organiser, ils allaient être placés, dès les débuts dans des conditions des plus difficiles pour le développement de leur œuvre.

Moins de trois mois après leur arrivée (29 novembre) survenait le terrible

événement du massacre, par les Indiens, d'un ministre presbytérien, le Dr Marcus Whitman, ainsi que onze autres personnes de ses parents et amis. Cet acte de barbarie marquait l'aboutissement chez les Indiens d'un état d'esprit que de récents événements politiques venaient d'aggraver. Il était l'expression de la haine grandissante des enfants de la forêt pour cette armée de blancs qui depuis quelques années envahissait leur contrée. Une propagande mensongère anti-catholique appuyée sur cet énervement qu'elle attribuait à l'influence des missionnaires catholiques nouvellement arrivés, allait être organisée en Orégon par le ministre Spalding, compagnon de Whitman⁴.

Aux terribles méfaits produits par ces mensonges organisés, s'ajouteraient bientôt les conséquences désastreuses d'une première guerre entre les Indiens et les Américains.

"Ces déplorables événements pourraient avoir de bien fâcheuses conséquences et détruire toute espérance de succès pour l'avenir des missions parmi les sauvages, écrivait Mgr de Walla-Walla, à l'évêque de Montréal. Déjà l'agent américain avait ordonné la suspension de toute prédication jusqu'au rétablissement de la paix; et s'il ne changeait pas d'avis, il ne devait être toléré dorénavant qu'un seul enseignement, soit catholique, soit protestant, suivant que la majorité de chaque tribu en décidait. L'Eglise catholique ne s'est jamais soumise à ces sortes de règlements que la force impose: sa mission est d'en haut et ne saurait être limitée par les calculs de la prudence humaine⁵."

Nonobstant ces graves difficultés, les Oblats se mettaient résolument à l'oeuvre. Dès l'automne de 1847, une première mission dédiée à sainte Rose de Lima avait été fondée sur la rive droite du fleuve Columbia et à l'entrée de la rivière Yakama. Au début de l'année suivante, le Père Ricard devait quitter le fort Walla Walla, pour aller fonder la mission Saint-Joseph dans la Baie Puget. Pressé par les événements de partir, et ne voulant pas laisser sans prêtre aucun la mission Sainte-Rose, il demande à Mgr M.A. Blanchet de bien vouloir conférer les ordres majeurs aux frères scolastiques Chirouse et Pandosy. C'est au Fort Walla-Walla,

le

2 janvier 1848, dans un décor liturgique digne des missionnaires des pauvres, que les deux frères recevaient l'onction sacerdotale. Ils avaient l'honneur d'être les deux premiers Oblats de Marie Immaculée ordonnés aux Etats-Unis⁶.

Cette recrudescence permettait l'expansion des Oblats sur différents points des deux diocèses provisoires de NN.SS. F. Norbert et Magloire Blanchet. Tandis que les PP. Chirouse et Pandosy aidés du frère Verney s'occuperaient des Indiens de la rivière Yakama, à la mission Sainte-Rose, puis bientôt celles de la Conception et de Saint-Joseph, le Père Ricard passant par Nesqually, se rendait, en compagnie du frère Blanchet, chez les Indiens de la Baie Puget⁷. L'année suivante, un nouveau compagnon arriva d'Europe en Orégon et fut placé en permanence dans le diocèse de Mgr Demers. Les Oblats de Marie Immaculée avaient donc essaimé dès 1849, sur toutes les parties de l'Archidiocèse et embrassaient ainsi du même coup tout le Versant Pacifique⁸.

Entre temps, aux problèmes suscités par la terrible guerre des Indiens, s'ajoutaient d'autres difficultés plus funestes encore. Les déplorables incompréhensions de la part de NN.SS. Blanchets allaient entraver considérablement le travail apostolique des Oblats en Orégon, et venir tout près de l'éteindre.

Dès les premiers temps, les missionnaires avaient été victimes de ces incompréhensions. Le Père Ricard s'en était plaint aussitôt à Mgr de Mazenod qui lui écrivait au mois d'août 1848:

"Votre lettre m'annonce une épreuve, je veux parler des procédés de votre prélat peu reconnaissant de l'empressement que nous avons mis à lui envoyer des sujets⁹."

Dans leur façon d'agir à l'égard des Oblats, NN.SS. Blanchet attaquaient un principe intéressant les Oblats d'abord, mais aussi les Jésuites "et toute autre congrégation de réguliers qui aurait eu en Orégon des sujets". C'est ainsi que des plaintes furent bientôt portées à Rome par les religieux des deux Congrégations

de même que par "tous et chacun des prêtres des diocèses concernés", comme l'écrivait le supérieur des missions jésuites à Mgr Magloire Blanchet, le 27 janvier 1853.

"Vouloir lier les mains des Supérieurs religieux, ajoutait-il, vouloir agir directement sur les missions comme l'on fait à l'égard des missions et des paroisses administrées par le clergé séculier, vouloir donner des ordres par rapport aux missions sans s'entendre d'avance avec le Supérieur régulier, qui doit, certes, connaître les circonstances locales mieux que tout autre, et par conséquent l'applicabilité de ces mêmes dispositions, ce serait absolument vouloir entraver l'oeuvre des missions et se servir de ces instruments d'une manière que [sic] ne convient pas à leur nature¹⁰."

Ce malheureux état de choses était aggravé par la lenteur des communications avec l'Europe et le peu d'autorité directe du Père Ricard¹¹. De plus, les Congrégations Romaines, auxquelles on avait eu recours, tardant à se prononcer, le travail missionnaire était presque paralysé.

"Il est certain, Monseigneur, ajoutait le supérieur des Jésuites, dans sa lettre du 27 janvier 1853, que la question avec les Oblats étant restée indécise, et les Oblats ne sachant pas à quoi se tenir, ont dévoué à Olympia (mission^s Saint-Joseph de la Baie Puget), à la cultivation de la terre un bon nombre d'années qu'ils auraient pu employer à la fondation d'établissements plus utiles, et plus propres pour la propagation de la Foi, cela est un fait qui est connu de tout le monde."

A une telle situation venait s'ajouter le peu de solidité dans la foi chrétienne des Indiens "épars çà et là, réunis en fort petit nombre" et en contact journalier avec les blancs et l'eau de vie¹². L'expérience des Jésuites venus en Orégon dès 1840, était désastreuse. Celle des Pères Chirouse et Pandosy chez les Indiens de la rivière Yakama ne semblait pas devoir promettre de plus grands succès.

"Ce qui me désole, écrivait Mgr de Mazenod au Père Ricard, le 11 novembre 1853, c'est l'expérience que viennent de faire les Jésuites du peu de solidité de la conversion de ceux même que l'on est parvenu à baptiser. Vaut-il la peine de sacrifier tant de bons missionnaires pour faire là presque rien; car qu'est-ce donc que ce que vous me rapportez du ministère du Père Chirouse et du Père Pandosy, que fera-t-on à Nesqually. Aussi, j'étais résolu d'abandonner cette mission, mais voilà que le Père Ricard me met en considération si nous quittons il ne reste plus de prêtres séculiers dans ces contrées-ci, presque tous les prêtres séculiers sont partis. Il faudrait donc attendre qu'il en revint ~~à~~ pour vous remplacer¹³."

Mais enfin à Rome les plaintes avaient été entendues favorablement. Des lettres significatives, soulignant LL.GG. Blanchet comme "Regularibus praesertim Oblatis infensissimi", et demandant aux Evêques d'avoir avec les Religieux des rapports plus amicaux, avaient été envoyées à l'archevêque de Baltimore¹⁴, probablement à l'occasion du premier Concile tenu en cet endroit au printemps de 1852, et auquel avait assisté l'archevêque d'Oregon City, (Mgr Norbert Blanchet)¹⁵.

La Propagande avait craint un moment que les Oblats ne voulussent abandonner l'Orégon. Mgr de Mazenod mentionnait ce fait au Père Ricard le 12 mai 1853, et il ajoutait ce trait magnifique:

"Son Eminence le cardinal Préfet m'a écrit à ce sujet une lettre pressante et pleine d'égards, que j'ai dû considérer comme la volonté de Dieu, car c'est par cette voie que le Chef de l'Eglise donne mission pour les diverses parties du monde où l'Evangile doit être prêché...

Vous sentez mon cher père, qu'il n'y avait pas à hésiter; j'ai dû répondre que Notre Congrégation n'avait qu'à obéir non seulement aux ordres mais aux simples voeux de la Propagande qui était pour nous l'interprète de la volonté du chef de l'Eglise¹⁶."

De son côté, Mgr de Nesqually (Magloire Blanchet) avait réclamé auprès de Mgr de Mazenod, par crainte de perdre les Oblats. Le Supérieur général lui donnant en décembre 1853, la réponse qu'il avait faite à la Propagande, assurait de nouveau au prélat le concours de sa Congrégation, mais il en profitait pour lui expliquer clairement ce qu'il exigeait en retour pour le bien de ses enfants d'Orégon¹⁷.

Les Oblats voyaient donc briller sur le Versant Pacifique un premier point d'aurore. Harcelés dès les débuts dans ce qui leur tenait le plus à coeur; leur survivance religieuse et leur expansion apostolique, ils avaient tenu le coup de façon héroïque. Les encouragements de leur Supérieur général en ces temps d'épreuves avaient été pour eux d'un puissant appui¹⁸:

Mais sur les lieux mêmes de leurs difficultés, ils avaient trouvé chez les RR.PP. Jésuites, des amis dévoués et de la plus grande sympathie dans les communes

épreuves qui les atteignaient¹⁹. Le Père Ricard raconte, dans ses "Mémoires", de quelle aimable façon, au printemps de 1848, il fit, à l'archevêché, la rencontre du R.P. Accolti, supérieur des Jésuites en Orégon:

"Les évêques, dit-il, étaient à table, et le P. Accolti se trouvait ce soir-là au nombre des invités. On nous introduit dans une salle voisine de la salle à manger, puis, bientôt, la porte s'entrouvre; un personnage (c'était le P. Accolti) vient à moi, et, les bras ouverts, me presse sur son cœur tout comme un frère. Sans distinguer qui c'était et pensant me trouver dans les bras de l'archevêque, je tombe à genoux et demande une bénédiction. Tout cela se passait sur le seuil de la porte et égayait vivement les convives. "Allons, relevez-vous, me dit le P. Accolti, voici l'archevêque." Et il me conduisit auprès de Sa Grandeur."

"Je passai la nuit à l'archevêché, continue le Père Ricard, et, dès le lendemain, le P. Accolti m'amenait à son établissement de St-François-Xavier. Depuis lors, le P. Accolti fut pour moi un conseiller et un guide. J'en avais grand besoin dans un pays tout nouveau et dans des circonstances assez difficiles²⁰."

C'est en ce sens que dans la suite, il écrivait à Mgr de Mazenod:

"Le bon Père Accolti, S.J., me prodigue les marques de la plus cordiale amitié. Cette sympathie des enfants de Jésus et de Marie a tellement surpris les Evêques, qu'ils en sont émerveillés."

De côté de Mgr de Mazenod, un extrait d'une lettre écrite au T.R.P. Supérieur général des Jésuites, le 28 octobre 1848, nous en dit beaucoup.

"Je ne veux pas terminer cette lettre, disait-il, sans vous témoigner toute ma reconnaissance pour les charitables procédés de vos Pères de l'Orégon²¹."

La lettre fameuse du Père Accolti à Mgr Magloire Blanchet, en date du 27 janvier 1853, nous prouve une fois de plus que durant toute la période d'épreuves, cette amitié profonde des Oblats et des Jésuites ne s'était pas démentie.

Mais au milieu des difficultés que nous avons étudiées plus haut, et à leur occasion sans doute, un plan nouveau d'expansion missionnaire avait hanté pour ainsi dire l'esprit du Fondateur des Oblats^{et} de ses collaborateurs en Orégon: éta-
blissement des missions en Californie. Ce projet avait-il été conçu par Mgr de Mazenod au temps même où il prenait la grande décision d'accepter les missions de l'Orégon? La lettre d'obédience qu'il adressait au Père Ricard, le 8 janvier 1847,

nous le laisse soupçonner.

"Par ce choix de prédilection, disait-il, les travaux de la Congrégation s'étendront d'une mer à l'autre, et nous échelonnant nous communiquerons par là du Canada aux Etats-Unis²²."

L'Orégon, quoique tout nouvellement délimité, semble donc apparaître au Fondateur des Oblats non pas tant comme un territoire bien défini de la grande République américaine, qu'une sorte d'échelon devant bientôt permettre à sa Congrégation de s'étendre normalement du Canada aux Etats-Unis. D'ailleurs, le territoire d'Orégon n'étant pas près d'être admis par le Congrès fédéral comme Etat libre, il était tout normal que Mgr de Mazenod témoignât l'espoir de communiquer par là du Canada aux Etats-Unis²³. Or, la Californie que la situation politique des dernières années appelait à devenir bientôt un véritable Etat libre de la République, serait incontestablement le point des Etats-Unis le plus normalement relié par l'Orégon aux missions du Canada²⁴.

Un autre document ~~rel~~ significatif des débuts confirme bien, il nous semble, les intentions de Mgr de Mazenod sur la Californie. C'est sa lettre du 22 janvier 1847 où il étend à toute cette contrée les pouvoirs du Père Ricard: "in Americae regionibus quae Californiae vocantur", après l'avoir mentionnée comme un territoire pouvant être ouvert dans la suite au zèle de ses missionnaires: "eas quae in posterum nostrorum zelo aperientur²⁵".

A ce sujet, les vues de Mgr de Mazenod n'étaient pas changées en 1853. Il le prouvait en effet, en déplorant ainsi la maladresse du Père Lemfrit qui, sans mandat spécial, avait quitté l'île Vancouver pour le diocèse de San Francisco:

"Si ce confrère avait le sens commun, écrivait-il au Père Ricard le 12 mai, il aurait pu, en marchant dans la voie, nous préparer l'entrée en Californie, ce qui eut été une échelle pour parvenir jusqu'à vous. Il est fâcheux que votre santé vous ait empêché de prendre vous-même cette initiative²⁶."

Nous pouvons donc voir que ce projet n'était pas conçu en relation avec l'abandon possible des missions d'Orégon. D'ailleurs, au temps où il écrivait cette lettre,

déjà il avait répondu au cardinal Préfet de la Propagande concernant cette question²⁷. Et au printemps de 1854, après avoir réitéré son acceptation des missions d'Orégon à Mgr Magloire Blanchet, il adressera au R.P. Pierre Aubert, supérieur majeur du Canada, cette lettre significative de ses intentions pour la Californie:

"J'écris au personnel, disait-il, pour le prévenir que je destine le Père Mulloy pour la Californie où le Père Ricard descendra... Il faut absolument un anglais au Père Ricard; c'est une chose reconnue et sur laquelle il n'y a pas d'observation à faire²⁸."

Mais des événements contraires allaient entraver ces projets. Le R.P. Accolti, S.J., ami et conseiller du Père Ricard, qui en septembre 1853, était allé établir les positions des Jésuites en Californie²⁹, était passé à Rome à l'hiver de 1854. Là, un changement d'obédience faisait qu'il ne devait pas retourner en Californie³⁰. De plus, le Père Lempfrit, retourné en Europe pour cause de maladie, avait par ses menées maladroites détourné des Oblats l'attention de l'archevêque de San Francisco³¹.

Mgr de Mazenod dut donc se résoudre à retarder le projet de la Californie, mais le R.P. C. Aubert écrivant en son nom au Père Ricard, le 16 juillet 1854, lui signifiait explicitement que ce n'était là qu'un retard.

"Tôt ou tard, disait-il, nous devons nous occuper de nous y établir. Ce sera un moyen de rallier l'Orégon avec nos autres missions d'Amérique, celles en particulier du Texas et du Mexique où nos Pères de Brownsville vont faire une fondation."

A cette période de tentative pour une expansion missionnaire vers le sud allait succéder un dernier effort de stabilisation en Orégon. Après avoir exposé les dernières intentions du Supérieur général au sujet de la Californie, le R.P. Aubert ajoutait: "

"Notre système doit donc être avant tout de nous fortifier dans les postes que nous occupons et puis plus tard nous verrons comment les choses tourneront³²."

Mais du côté des évêques, la fameuse question qui avait dans le passé engen-

dré toutes les difficultés profitait encore de la lenteur des communications avec l'Europe pour devenir plus décourageante que jamais. Les réclamations faites par Mgr de Mazenod, en novembre 1853, avaient été faussement interprétées par NN.SS. Blanchet qui semblaient ne les avoir admises extérieurement que poussés par les événements. Et tandis que Mgr Magloire Blanchet exprimait à Mgr de Mazenod combien par son procédé, il avait "mis un terme aux démêlés en Orégon et arrangé les affaires", le P. Ricard se plaignait à son Supérieur général du fait que les évêques n'acceptaient pas ce qui avait été réglé en novembre 1853³³.

Dans une lettre datée du 20 février 1855, au Père Ricard, Mgr de Mazenod donnait de nouveau des précisions sur les droits des Oblats et déplorait lui-même la fausse interprétation qui avait été faite à ce sujet. Et cependant, malgré cette incompréhension renouvelée des évêques, il ajoutait:

"Je suis pourtant d'avis comme vous qu'il ne faut que nous tenir sur la défensive et qu'il vaut mieux que vous restiez que de quitter ce pauvre pays."

Il appuyait ensuite le plan proposé de garder la mission centrale en Olympia et les deux autres missions des Indiens Cayouses et Yakamas, "la Congrégation s'y fortifierait et s'y développerait en attendant de meilleurs temps pour s'étendre davantage et intreprenre d'autres missions³⁴".

A travers cet ensemble de problèmes, une voix se faisait continuellement entendre. C'était celle de l'évêque de Vancouver, presque seul dans un vaste diocèse aux peuplades indiennes toutes prêtes à recevoir les envoyés de Dieu et la bonne Nouvelle qu'ils venaient annoncer.

Dès l'année 1848, Mgr Demers avait exprimé au R.P. Ricard son désir d'avoir lui aussi des Oblats³⁵. Le R.P. avait répondu à cette demande en envoyant le Père Lempfrit. Ce Père était arrivé à Victoria le 7 juin 1849, en compagnie du gouverneur Douglas³⁶. Il était le premier Oblat à aborder sur cette partie nord du Versant Pacifique. Après plus de deux années de ministères, surtout auprès des Indiens

du sud de l'île Vancouver, il avait quitté pour la Californie³⁷.

Depuis ce temps, Mgr Demers n'avait cessé de demander aux Oblats l'établissement d'une maison dans son diocèse. Des documents nombreux attestant la répétition étudiée de ces demandes, soit au Père Ricard soit à Mgr de Mazenod témoignent des instances de l'évêque³⁸. Dans une réponse du début de l'été 1854, le R.P. C. Aubert transmettait à Mgr Demers l'intention du Fondateur des Oblats de répondre à ses désirs³⁹. Mais, par contre, le 16 juillet suivant, il annonçait au Père Ricard ne pas avoir encore de missionnaire pour Mgr Demers⁴⁰.

Et bientôt se déclenchait la deuxième guerre des Indiens d'Orégon contre les Américains. Ce malheureux conflit, après avoir occasionné la destruction complète de tous les établissements des Oblats chez les Indiens Cayouses et Yakamas, semblait devoir traîner en longueur. A la suite du retour en France du Père Ricard, des lettres reçues à Marseille de la part des Pères D'Herbomez et Richard laissaient voir que, après deux années de guerre, la situation ne semblait pas devoir s'améliorer, les Indiens n'ayant pas encore reçu de garanties suffisantes pour la conclusion de la paix. En attendant, les missionnaires s'utilisaient du mieux qu'ils le pouvaient, mais ne pouvaient rien entreprendre de définitif en Orégon.

Après avoir donné le triste exposé de cette situation anormale, le Conseil général ajoutait:

"Peut-être quand le R.P. Bermond qui va les visiter, sera parmi eux, y aura-t-il moyen d'arrêter quelque plan de campagne. Ce Père vient d'écrire qu'il part de Montréal pour sa nouvelle destination."

On était au 5 novembre 1857⁴¹.

Ce Père auquel Mgr de Mazenod donnait toute sa confiance avait été tenu au courant des principales difficultés existant en Orégon, difficultés qu'il avait mission de régler au cours de sa prochaine visite. Une lettre que lui adressait Mgr de Mazenod le 26 mai 1854, et par conséquent bien près de quatre années avant

cette obédience, nous montre de plus qu'il connaissait fort bien la politique missionnaire de son Supérieur général.

"C'est avec des difficultés presque insurmontables, écrivait alors Mgr de Mazenod, qu'on peut faire le bien dans les missions gouvernées par les évêques étrangers aux missionnaires. Les Jésuites ont dû se retirer de l'Orégon pour ce motif... et nous l'aurions fait sans les instances de la Propagande⁴²."

Après une étude soignée de la situation d'Orégon, le Père Visiteur adressait à Marseille un rapport bien clair contenant un plan de campagne parfaitement organisé en ce sens. Voici le résumé qu'en faisait le Conseil général du 14 avril 1858:

"D'après ces lettres [des Pères Bermond et D'Herbomez] et surtout l'acte de visite du R.P. Bermond, disait-il, il paraît qu'il devient nécessaire de modifier la position que nos Pères d'Orégon ont occupée jusqu'à présent. Ils s'accordent généralement à dire qu'il ne doit plus être question de rétablir les missions des Yakamas et des Cayouses[sic] vu les conflits qui existeront toujours entre les Américains et les sauvages, vu que même avec la paix revenant dans le pays d'une manière stable et solide, ces missions ne pourront jamais acquérir un développement sérieux. Il faudrait donc chercher à s'établir dans une autre partie de ces contrées qui offrît un champ convenable et plus de garanties aux ouvriers apostoliques pour leurs travaux. Or ce champ tel qu'on peut le désirer existe dans la Nouvelle-Calédonie, possession anglaise d'Orégon et actuellement sous la juridiction de Mgr Demers. Nos Pères pourraient commencer à y exercer leur ministère sous l'autorité de ce prélat, mais ce serait encore mieux si l'on pouvait le faire donner exclusivement à la Congrégation comme Vicariat Apostolique ou sous tout autre titre. Nos Pères pensent qu'il faudrait néanmoins, toujours conserver l'établissement d'Olympia, à cause du bien qu'il y a à faire aux sauvages de la baie Puget et autres missions de cette partie de l'Amérique. Ce plan a ~~peu~~ paru fondé sur des raisons assez justes pour que le Conseil ait opiné pour son adoption et décidé qu'on agirait en conséquence⁴³."

Et le Conseil général du 13 mai suivant ayant étudié de nouveau cette affaire, acceptait explicitement le plan présenté et ajoutait:

"Des démarches seront faites auprès de la Sacré Congrégation de la Propaganda Fide à Rome afin d'en obtenir l'érection d'un Vicariat Apostolique dont les limites seraient comprises dans la région encore abandonnée que nous avons en vue et pour lequel la Congrégation présenterait un de ses membres⁴⁴."

"L'on ne peut nier que ce Père [Bermond] n'ait fait preuve dans ses opérations de visiteur d'un véritable zèle et de savoir faire",

concluait le Conseil général du 6 septembre 1858⁴⁵.

Le 8 décembre de la même année 1858, le R.P. D'Herbomez arrivait à Esquimalt, extrémité sud de l'île Vancouver pour y prendre possession de la première résidence officielle des Oblats⁴⁶. Par ce geste, il faisait de la maison d'Esquimalt, et en conséquence du diocèse de Mgr Demers, le point central des missions oblates de tout le Versant Pacifique. Cet acte si important d'expansion missionnaire, était le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire de ces missions.

Pendant ce temps, Mgr de Mazenod profitant de cette nouvelle expansion désirée par la Propagande introduisait à Rome la question du futur Vicariat apostolique.

"Maintenant que vous avez combiné les choses de façon à pouvoir entrer dans les vues de la Propagande, écrivait-il au Père Bermond, le 20 décembre 1858, je fais valoir cette complaisance, mais pour en venir à laisser de nouveau l'évêque guerroyer tout seul pour nous cantonner ailleurs pour notre compte, vous sentez que ce n'est pas chose facile, et que nous ne devons pas faire dépendre notre établissement dans la contrée que vous avez choisie de la réussite du projet très convenable d'ailleurs que vous avez proposé⁴⁷."

D'autre part, une entente des plus cordiales avec Mgr Demers favorisait au plus haut point l'expansion missionnaire⁴⁸. A la faveur de cette entente, les Oblats devaient en peu d'années embrasser toute cette immense partie nord du Versant Pacifique, Confiée au zèle débordant de leur apostolat. La rapidité d'expansion missionnaire constitue le caractère dominant de la prochaine période. L'urgence qu'il y avait de précéder partout les ministres de l'erreur fut la cause principale de ce mouvement. Au début de 1859, l'Eglise d'Angleterre possédait déjà un évêché dans cette partie nord, et les "ministres" arrivaient de tous côtés⁴⁹. Or c'était un fait connu que les tribus visitées d'abord par les missionnaires catholiques refusaient les ministres protestants⁵⁰. Il s'agissait donc de couvrir au plus tôt le plus grand territoire possible et dans toutes les directions à la fois.

Mais pour réaliser ce projet, il fallait des missionnaires et de l'argent pour les voyages⁵¹. Le R.P. D'Herbomez attaqua de front ces deux problèmes. Il résolut

le premier en retirant d'Olympia les deux Pères qui s'y trouvaient.

"Pourquoi les laisser plus longtemps dans la solitude et l'ennui, écrivait-il au Père Bermond le 8 mai 1859, n'est-il pas temps qu'ils sortent de leur trou pour s'occuper plus utilement ailleurs?⁵²"

Ce besoin de missionnaires dans un pays où l'évêque donnait toutes les latitudes alla même jusqu'à incliner le R.P. D'Herbomez à vouloir retirer les pères de la réserve des Snohomish, où Mgr Magloire Blanchet renouvelant les malentendus s'appêtait à vouloir leur soutirer une part des revenus que leur accordait le gouvernement américain pour le soutien de l'école industrielle⁵³.

Cette réserve, point central d'un grand nombre de tribus indiennes, était le seul endroit que les Oblats avaient conservé en Orégon. Ils y demeureront jusqu'en 1878⁵⁴.

Le R.P. D'Herbomez voulut aussi régulariser l'importante question pécuniaire. A cet effet, un système de comptabilité magnifiquement élaboré par lui, fut transmis à chacune des missions existantes dans une lettre circulaire du 10 septembre 1860⁵⁵. Un autre système basé sur la psychologie de l'Indien et qui sera expliqué dans la suite devait mettre fin au problème.

L'expansion rapide des Oblats dans la partie nord du Versant Pacifique fit ses débuts dans ce qu'on appelait alors le "Mainland", par opposition à l'Ile Vancouver. Dès le 7 avril 1859, le Père Pandosy fut envoyé chez les RR.PP. Jésuites de Colville, en Orégon, dans le but de se diriger, après informations, vers Okanagan. Suivant le fleuve Fraser, le P. Richard et le frère Sural se ~~vandirent~~ de leur côté jusqu'à Fort Hope pour obliquer de là vers le même endroit⁵⁶, et la mission de l'Immaculée Conception était fondée le 8 octobre⁵⁷.

Le 12 décembre suivant deux nouveaux missionnaires arrivaient d'Europe. Comme l'on sait, ils apportaient avec leur précieux concours l'obédience nouvelle du R.P. D'Herbomez comme Vicaire des missions⁵⁸.

Ce nouveau renfort permettait au Rév. Père Vicaire de réaliser bientôt son grand désir d'expansion vers un autre point. "Tous nos efforts vont maintenant se porter vers le nord", écrivait-il à Mgr de Mazenod le 18 décembre⁵⁹.

La périlleuse expédition depuis si longtemps projetée vers les Iles Charlotte allait être enfin réalisée⁶⁰. Le 18 mars 1841, l'abbé Demers écrivait à l'évêque de Québec, concernant la principale tribu indienne avec laquelle les missionnaires devaient venir en contact pour la première fois en cette occasion:

"J'ai conçu quelque espérance pour les Yougletas. Qui sait si cette nation féroce ne viendra pas à s'humaniser, et qui peut les amener à cet heureux changement sinon la vertu toute puissante de la parole de Dieu et la connaissance de son saint nom⁶¹."

Les Pères Fouquet et Chirouse furent donc choisis pour accomplir cette mission.

"Le Père Fouquet est parti le mercredi de la semaine de Pâques pour une expédition à faire dans le nord, écrivait le Rév. Père Vicaire à son supérieur général le 24 avril 1860, le but de cette expédition a été de sonder les dispositions des sauvages et de préparer les voies aux missions que nous voudrions pouvoir établir chez ces nombreuses tribus avant qu'elles ne soient entièrement perdues par la corruption et la boisson que les blancs de ces pays traînent partout après eux. Nous espérons aussi pouvoir devancer les ministres protestants qui ne cessent d'arriver de presque tous les coins du monde⁶²."

Les Pères Fouquet et Chirouse étaient de retour au début de juillet. L'Heureux succès de cette expédition donnait aux Oblats et à leur supérieur religieux les espérances les plus grandes. Aussi l'étude comparée de la situation religieuse en cet endroit faisait conclure au R.P. D'Herbomez le 20 juillet suivant:

"Pour le moment, il n'y a point encore d'inconvénient à différer ces missions du nord: les ministres protestants ne semblent pas disposés à se porter de ce côté-là: c'est pourquoi nous allons diriger nos efforts vers la British Columbia⁶³."

Deux semaines à peine après sa nomination comme Vicaire des missions, le R. Père D'Herbomez avait exprimé au supérieur de la mission d'Okanagan son plan d'expansion missionnaire dans cette partie nord est du Versant Pacifique.

"Je suis porté à croire, disait-il en parlant de la mission de l'Okanagan, que c'est une bonne place pour une mission: je

regrette seulement de voir que le but principal qui était de placer la Ière mission de manière à ce qu'elle pût aider puissamment les autres établissements qu'on pourra fonder dans la suite du côté du Fort Alexander ne soit pas atteint⁶⁴."

L'intention bien claire du Vicaire des missions était donc de diriger son action vers le nord-intérieur, en échelonnant de centres missionnaires les rives du fleuve Fraser; la grande voie naturelle de la contrée.

Ce désir allait bientôt passer dans la réalité. Le R.P. Vicaire causait un jour avec Mgr Demers: "Quand à moi, disait- l'évêque, mon principe est celui-ci: pourvu que le bien se fasse, peu m'importe par qui il se fait." -- "Je profitai de cette circonstance assez heureuse, ajoute le Père D'Herbomez, pour proposer à sa Grandeur un établissement de notre Congrégation dans la Capitale de B.C. lui remontrant la nécessité d'avoir quelqu'un au bas de la rivière Fraser pour contrebalancer l'action des ministres protestants qui sont déjà en grand nombre⁶⁵." Le rappel des Pères Joyal et Grandidier de la mission d'Olympia devait permettre d'utiliser des missionnaires à cet effet⁶⁶.

Deux actes officiels signés par les contractants confiaient aux Oblats les missions de la Colombie Britannique, et leur permettaient un établissement à New-Westminster. Dans le premier acte, en date du 1 septembre 1860, on peut lire ce qui suit:

"Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes confiées à Notre sollicitude pastorale, il est convenu et entendu, par les présentes, entre nous et les Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée, qu'ils se chargent des missions sauvages dans la Colombie Anglaise, aux conditions déjà agréées et reconnues par un arrangement antérieur et signé par les deux parties⁶⁷."

Le second contenait les clauses suivantes:

"Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, confiées à Notre sollicitude pastorale, il est convenu et entendu, par les présentes, entre nous et les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée dans la province ecclésiastique d'Orégon:
Art. 1er. Les RR. Pères Oblats de Marie Immaculée sont autorisés à fonder à New-Westminster une mission tant pour les blancs que pour les Indiens; sont du ressort de cette mission Port Douglas,

Ft. Hope, Ft. Yale et leurs dépendances. Les RR. Pères Oblats se chargent d'exercer auprès de tous, sous la dépendance de l'ordinaire, les fonctions du saint ministère."

Il était daté du 13 septembre 1860⁶⁸.

Les missionnaires n'attendaient que ces mandats officiels pour commencer à plein leur travail apostolique sur les bords du Fraser.

Dès le début de septembre 1860, les Pères Fouquet et Grandidier, et les Frères Blanchet et Janin reçurent leur obédience pour cette contrée⁶⁹. Et le 17 du même mois, le Père Fouquet arrivé au Fort Hope, écrivait au R.P. Vicaire des missions qu'il avait acheté à New-Westminster une maison \$25., un terrain \$15., et qu'il avait payé \$15. pour faire déboiser ce terrain⁷⁰.

Et le 16 janvier suivant, de New-Westminster même, il adressait ce mot à son supérieur:

"Il y a ici assez de sauvages pour avoir un lot et église à leur service. Voyez et jugez en considérant l'avenir⁷¹."

Enfin le 10 mai 1861:

"Nos constructions en sont au point suivant: chapelle des sauvages terminée... Les bardeaux sont déjà montés sur le presbytère, on commencera à en placer demain; on commencera lundi l'église⁷²."

En dirigeant ses Pères vers le Fraser, le R.P. Vicaire voulait certes établir un centre Oblat à New-Westminster, mais il est clair que son intention était, avant tout, de s'emparer au plus tôt de toute la contrée nord-intérieur de la Colombie Britannique. Dès le 22 novembre 1860, le Père Grandidier était missionnaire à Fort Yale⁷³, et le 25 du même mois le R.P. D'Herbomez demandait au P. Fouquet d'acheter un emplacement à Lillouet, "et cela, disait-il, dans le but de faire de cette place, où vont aboutir tous les chemins, le centre de nos opérations pour nos missions sauvages, vu que c'est là que l'on commençait à trouver les sauvages les mieux disposés et que de là on pourrait facilement visiter les autres tribus du haut de la rivière Fraser⁷⁴."

Le 3 juillet 1861, le P. Grandidier partait de Fort Hope pour réaliser sa périlleuse expédition vers les mines du Caribou⁷⁵.

Avant la fin de l'année 1862, l'importante mission indienne de Sainte Marie (Mission~~s~~ City) avait été fondée par le P. Fouquet⁷⁶. Elle réaliserait parfaitement les intentions qu'avait mises le R.P. Vicaire sur le poste de Lillouet. Elle constituerait en effet le centre de réunion de presque toutes les tribus indiennes de la Colombie Britannique⁷⁷.

D'autre part, le P. Pandosy sera envoyé vers le nord-ouest du Vicariat, au début de 1863 avec mission d'y établir un centre religieux au Fort Rupert.

"Le Fort Rupert est triste, sans doute, écrivait-il, mais par sa position il est appelé à remplir les vues que l'on se propose... Fort Rupert nous ouvre la clef de toutes les tribus jusqu'aux possessions russes⁷⁸."

En l'espace de quelques années à peine, les Oblats avaient donc pris possession de toute la partie nord du Versant Pacifique. Déjà ils y avaient établi quelques centres stratégiques, qui se multiplieront jusqu'à la fin du siècle.

Notes

1. Pierre Charles, S.J. Dossiers de l'action missionnaire, 2e éd. no 91, p.384.
2. Conseils généraux, 12 janvier 1847. Archives-Sco.
3. Mémoire du P. Ricard, Missions 1912, p.70 et 75.
4. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 9, mars 1851, p.65.
5. Mgr M. Blanchet à Mgr de Montréal, 9 août (184..?). Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 8, avril 1849, p.5.
6. Mémoire du P. Ricard, Missions, 1912, p.76 et 82.
7. Ibid., p.165-166.
8. P. Lempfrit à une Soeur Grise de Montréal. Fort Victoria (Ile Vancouver[sic]), 9 février 1850. Manuscrit. Archives-Sco.
9. Mgr de Mazenod au P. Ricard, août 1848. Manuscrit. Archives-Sco.
10. R.P. Accolti, S.J., Sup. des missions Jésuites, Oregoncity, 27 janvier 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
11. P. D'Herbomez au P. Bermond, 8 mai 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
12. P. Ricard à Mgr de Nesqually, 6 février 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
13. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 11 novembre 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
14. R.P. Accolti, S.J., Sup. des missions Jésuites, Orégoncity, à Mgr M. Blanchet, 27 janvier 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
15. "Documents Historiques très importants", p.23. J.M. Le Jeune, 7 février 1906. Manuscrit. Archives-Sco.
16. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 12 mai 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
17. Mgr de Mazenod à Mgr M. Blanchet, décembre 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
18. Mgr de Mazenod au P. Ricard, août 1848. "Du reste je vois dans cette mission le doigt de la Providence et je ne m'inquiète pas de ce contretemps." Manuscrit. Archives-Sco.
19. R.P. Accolti, S.J., Sup. des missions Jésuites, Oregoncity, à Mgr M. Blanchet, 27 janvier 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
 "Il n'est point moins vrai cependant, que les conséquences de cette controverse regardant les Jésuites aussi bien que les Oblats, je n'y pouvais pas être entièrement indifférent, et pour cela je me suis mis, dès lors dans la disposition de ne plus avancer nos établissements dans les Montagnes Rocheuses, ou tout ailleurs dans l'Orégon, jusqu'à ce que cette question soit éclaircie pour savoir à quoi se tenir."

20. Mémoire du P. Ricard, Missions, 1912, p.163.
21. Mgr de Mazenod au T.R.P. Sup. Général des Jésuites, 28 octobre 1848. Manuscrit. Archives-Sco.
22. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 8 janvier 1847. Manuscrit. Archives-Sco.
23. The Encyclopaedia Britannica. 11th ed. Vol. V, p.249.
24. Ibid., p.118-119.
25. Formule de pouvoirs exceptionnels accordés au R.Père Ricard, Supérieur de la mission de l'Orégon, 22 janvier 1847. Manuscrit. Archives-Sco.
26. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 12 mai 1853.
27. Ibid.
28. Mgr de Mazenod au R.P. Pierre Aubert, 28 mars 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
29. R.P. Accolti, S.J. au P. Ricard, Oregoncity, 3 sept. 1853. Manuscrit. ArchivesSco
30. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 16 juillet 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
31. a) P. Lempfrit au P. Ricard, San Francisco, 23 septembre 1853.
b) R.P. Accolti, S.J. au P. Ricard, Sa Clara Cota, 27 août 1853. Manuscrits. Archives-Sco.
32. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 16 juillet 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
33. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 16 juillet et 5 septembre 1854. Manuscrits. Arch.Sco
34. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 20 février 1855. Manuscrit. Archives-Sco.
35. Mémoire du P. Ricard, Missions, 1912, p.164.
36. P. Lempfrit au P. Ricard, 11 juin 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
37. Mgr de Mazenod au P. Ricard. 12 mai 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
38. Mgr Demers au P. Ricard, 13 janvier, 12 août et 11 déce. 1853, et 26 fév. 1854. Manuscrits. Archives-Sco.
39. Mgr Demers au P. Ricard, 11 juin 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
40. R.P. C. Aubert au P. Ricard, 16 juillet 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
41. Conseils Généraux, 5 novembre 1857. Archives-Sco.
42. Mgr de Mazenod au R.P. Bermond, 26 mai 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
43. Conseils Généraux, 14 avril, 1858. Archives-Sco.

44. Conseils Généraux, 13 mai 1858. Archives-Sco.
45. Conseils Généraux, 6 septembre 1858. Archives-Sco.
46. P. Joyal au P. D'Herbomez, 22 décembre 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
47. Mgr de Mazenod au P. Bermond, 20 décembre 1858. Manuscrit. Archives-Sco.
48. P. D'Herbomez, 8 juin 1859. Missions, 1862, p.131.
49. P. D'Herbomez au Supérieur général, 6 avril 1859. Missions, 1862, p.129.
50. P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 26 janvier 1860. Annales de la Propagation de la Foi, Lyon, tome 32, p.304-305.
51. a) P. D'Herbomez, 22 août 1859. Missions, 1862, p.134.
b) P. D'Herbomez au P. Richard, novembre 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
52. P. D'Herbomez au R.P. Bermond, 8 mai 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
53. R.P. D'Herbomez à Mgr De Mazenod, 24 avril 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
54. Mgr D'Herbomez. Rapport au chapitre général de 1879. Missions, 1879, p.412.
55. a) R.P. D'Herbomez au P. Richard, novembre 1859.
b) Circulaire du P. D'Herbomez, 10 septembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
56. P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 22 août 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
57. P. Pandosy au P. D'Herbomez, 9 octobre 1859. Missions, 1862, p.139.
58. a) R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 18 décembre 1859.
b) R.P. D'Herbomez à Mgr M. Blanchet, 16 décembre 1859. Manuscrits. Archives-Sco.
59. P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 18 décembre 1859. Missions, 1864², p.133⁷.
60. P. Fouquet à Mgr Grandin, 6 décembre 1859. Missions, 1864, p.133.
61. Demers à Mgr L'Evêque de Québec, 18 mai 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.54.
62. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 24 avril 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
63. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 20 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
64. R.P. D'Herbomez au P. Pandosy, 28 décembre 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
65. R.P. D'Herbomez à Mgr Demers, 20 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
66. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, 22 juillet 1860. Missions, 1862, p.146.
67. Mgr Demers, Victoria, 1 septembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
68. Mgr Demers, Victoria, 13 septembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.

69. P. Fouquet au R.P. Tempier, 8 juin 1863. Missions, 1864, p.200.
70. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 17 septembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
71. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 16 janvier 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
72. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 10 mai 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
73. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 22 novembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
74. R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 25 novembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
75. P. Grandidier au Supérieur Général, 3 septembre 1862. Missions, 1864, p.110.
76. P. Fouquet au P. Pandosy, 26 décembre 1862. Manuscrit. Archives-Sco.
77. R.P. Martinet, Visite canonique de Sainte-Marie, 25 septembre 1882. Régistre des Actes des Visites, Archives-Sco.
78. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, avril 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
- 79.

Chapitre troisième

-

L'entrée dans l'Eglise

A- Enseignement prébaptismal

L'oeuvre primordiale du missionnaire introducteur du catholicisme en pays infidèle, c'est de communiquer aux peuplades à convertir la bonne nouvelle qu'il leur apporte, et de couronner son travail par l'acte sublime de la régénération baptismale.

Dès leur arrivée sur le Versant Pacifique, les Oblats se donnent tout entier à cette noble tâche de diffusion du bien par excellence, dans l'âme des pauvres Indiens.

Les conditions toutes particulières des débuts limitent leur rayonnement apostolique aux seuls Indiens de l'une ou l'autre des missions stables que leur ont confiées les Evêques, ou à ceux qui, ayant appris l'arrivée des "grands chefs des Français", quitteront leurs terrains de chasse ou de pêche pour se rendre écouter sa parole¹. Leurs premiers travaux apostoliques consisteront dans l'explication élémentaire des principales vérités de la Religion.

"Je me borne, écrivait le Père Chirouse, à son Supérieur, le 12 janvier 1849, à prêcher comme saint Jean, le baptême de la pénitence et à instruire les enfants autant que possible. Qu'est-ce que Dieu? Quel est le premier homme et la première femme? leur histoire? les anges? le ciel? l'enfer? le purgatoire? Pourquoi la prière? qu'est-ce que le baptême? Voilà à peu près tout le catéchisme que je fais en public²."

Missionnaire en un endroit différent, en 1853, le Père D'Herbomez donnait chaque jour trois instructions à ses Indiens³. A Olympia, mission centrale, une maison avait été construite spécialement "pour réunir les sauvages et les instruire⁴".

Le "Directoire des missions" du R.^r. Visiteur de 1858, apporte des déterminations

tions bien claires et fort pratiques concernant les instructions à donner aux Indiens. "Le catéchisme qui doit se faire tous les jours, y lit-on au nombre 21, ne durera pas plus d'une heure et demie, afin que l'attention que les sauvages doivent y apporter ne se fatigue pas et que la santé du missionnaire ne soit point épuisée." Au nombre suivant, il est recommandé de bien instruire les Indiens sur la messe "un des exercices les plus abondants en bénédictions célestes". Le nombre 23 demande aux missionnaires de raconter souvent en conversant avec les Indiens, la vie du saint du jour. "Cette méthode intéresse et instruit parce que c'est la morale en action⁵."

L'année suivante, le Père Richard écrivait d'Olympia:

"Tous les jours, je fais mon instruction n'importe le nombre des auditeurs et cela d'après la manière que vous connaissez, les indiens assistent habituellement à la sainte messe les jours de semaine⁶."

Dans la baie Puget, vers le même temps, le Père Chirouse, malgré sa faible santé, s'efforçait de donner chaque jour quelques instructions, en utilisant des comparaisons simples, au goût des Indiens⁷. Une année plus tard, il enverra au Père D'Herbomez le règlement que suivent les Indiens Snohomish en train de construire une église catholique au centre de leur village.

"A 5 heures du matin, dit-il, les cloches sonnent pour le lever, pendant que nous faisons notre méditation, nos sauvages font leur feu, se lavent se peignent et se préparent enfin à la prière et à la messe. A 6 heures ils ont la première messe pendant laquelle une portion seulement font[sic] la prière. Il y a une instruction sur le catéchisme après la première messe et ceux de la seconde messe qui ne peuvent point entendre cette instruction en ont une après ou avant la prière du soir sur le même sujet. A 7 1/2 il y a les travaux des constructions jusqu'au soir comme vous le savez les sauvages ne font généralement que deux repas par jour (bien que souvent il n'en fassent qu'un qui dure toute la journée) et les ouvriers ayant déjeuné les uns après la première les autres après la seconde messe continuent jusqu'au coucher du soleil. Alors les cloches sonnent et ceux qui n'ont pas eu l'instruction du matin vont faire leur prière du soir et apprendre le catéchisme et les cantiques⁸."

Ce zèle que mettaient les Oblats à enseigner tous les jours les vérités de la foi, ne pouvait que temporairement se restreindre à ~~aux~~ seuls Indiens qui accouraient à eux⁹. Ces ardents missionnaires n'attendaient que les conditions favorables,

pour affronter toutes les difficultés et aller à la recherche des brebis errantes.

Ce fut chez les Indiens de la baie Puget qu'eut lieu la première grande mission à l'automne de 1856. Voici ce que le Père D'Herbomez écrivait, en cette occasion, au Vicaire des missions:

"Nous avons passé cinq jours chez les Snéomish[sic] où les autres se sont réunis au nombre de plus de cent loges ou tentes; nous leur avons donné tous les jours deux meetings qui duraient plusieurs autres heures, quelquefois les sujets sur lesquels prêchait le P. Chirouse étaient si terribles et si sensibles que plusieurs sauvages pleuraient; toutes ces réunions ont fait sur eux les meilleurs impressions¹⁰."

Puis quelques semaines plus tard:

"Nous vîmes à notre grande satisfaction et sans doute au grand étonnement de Mrs. les Américains, les tribus les plus éloignées, se réunir dans les différents endroits où nous passions 5, 6 ou 8 jours pour les instruire; ils nous écoutaient comme ils auraient écouté J.-C. lui-même; chaque jour, après la prière du matin en commun avait lieu le déjeuner, puis une longue instruction sur l'ancien et le nouveau Testament avec des conclusions pratiques et morales. Nous mangions un morceau de pain avec un peu de fromage, les indiens allaient aussi manger, puis venaient à la seconde instruction qui comme la première durait de 3 à 4 heures; les sauvages prêtaient une si grande attention pendant tout ce temps que les américains qui en étaient témoins nous en exprimaient leur étonnement; après la prière du soir en commun, nous prenions un bon souper lorsque nous pouvions le faire tel! Venaient ensuite les indiens qui loin d'être fatigués voulaient se faire instruire ou sur les prières ou sur les cantiques et nous tenaient occupés jusque bien tard¹¹."

La grande mission accomplie par les Pères Fouquet et Chirouse vers le nord de l'île Vancouver en au printemps de 1860 nous est aussi un bel exemple du travail missionnaire des Oblats en de telles occasions. Dans un manuscrit adressé à Mgr de Mazenod et daté du 20 juillet 1860, le Père Vicaire des missions souligne, en mentionnant cette expédition, comment les Pères profitent de leur passage chez les Indiens pour planter de grandes croix dans les villages les plus peuplés, et pour enseigner les principales prières et aussi divers cantiques¹².

En décembre suivant, le Père Fouquet enverra lui-même au R.P. Tempier le récit détaillé de cette grande mission, en indiquant clairement la façon de procéder du missionnaire dans un premier contact avec les Indiens¹³. Et en février de l'année suivante, le R.P. D'Herbomez donnera à Mgr de Mazenod une idée générale de l'effet

que ces sortes de visites produisent sur l'esprit des Indiens.

"Plus le séjour du missionnaire parmi eux doit être long, dit-il, plus ils sont contents. Ils profitent de tous les moments pour apprendre la bonne nouvelle de l'Évangile qu'on est venu leur apporter de si loin. Ils passent la plus grande partie du jour et de la nuit à se faire instruire sur les prières, cantiques et catéchisme qui contiennent en abrégé les principales vérités de notre sainte religion. ~~Et~~ lorsque le missionnaire parle de les quitter, c'est pour eux un motif de douleur et de crainte¹⁴."

B- Administration du baptême.

Tout ce travail missionnaire tendant à inculquer dans l'esprit des Indiens les principales notions de la vie chrétienne devait chercher son aboutissement normal dans le sacrement de la régénération chrétienne qui fait des payens les enfants de Dieu.

Ne possédant au début rien de précis sur les conditions d'admission au Baptême, les Oblats durent se modeler sur les missionnaires qui les avaient précédés dans le Versant Pacifique.

A la suite du consentement des parents, ils donneront le baptême à tous les enfants en bas âge qu'ils rencontreront.

En ce qui concerne les adultes, ils feront une distinction bien nette entre les gens bien portants, qu'ils soumettront à des instructions plus longues, et les vieillards ou les personnes gravement malades, qu'ils instruiront moins longuement ou qu'ils baptiseront immédiatement.

C'est ainsi qu'en janvier 1849, le Père Chirouse écrivait à son Supérieur:

"J'ai eu la satisfaction de baptiser encore plus de 30 enfants depuis mon arrivée chez Mamayarken (chef), 7 adultes assez bien instruits des principes de notre sainte religion, et sachant bien réciter le pater, l'avé et le credo en leur langue. Ils savent ce que c'est que la confession, et plusieurs se préparent à s'approcher du Sacré Tribunal de la pénitence. Il y a environ un mois que je travaille à instruire un bon vieux avec sa vieille qui tous deux ne peuvent plus marcher accablés qu'ils sont sous le poids des ans. Aujourd'hui, je les ai baptisés¹⁵."

La même année, le Père Lempfrit parlant aussi des Indiens, écrivait au Père Ricard:

"j'en ai baptisé deux en danger de mort¹⁶."

Quant à la durée précise de la période d'instruction des adultes avant le baptême, elle semble, dans les débuts, avoir varié selon l'interprétation individuelle des missionnaires. Il reste tout de même que les documents que constitue particulièrement la correspondance personnelle de ces missionnaires nous permettent d'affirmer que toujours et partout le baptême des adultes bien portants fut précédé d'une certaine initiation à la vie chrétienne.

A ce propos, l'affirmation du Colonel Grant augmentée par certain historien et voulant que le Père Lempfrit ait baptisé en deux jours au delà de deux mille Indiens de l'île Vancouver semble vraiment exagérée, si l'on considère la façon normale de procéder du Père Lempfrit¹⁷. Lisons ce qu'il écrivait à son supérieur, concernant les Indiens, 2 mois après son arrivée dans l'île Vancouver:

"Je vais en canot à droite et à gauche pour les instruire, j'ai baptisé dix-huit personnes dont 13 sauvages et 7 adultes¹⁸."

Et six mois plus tard, ce qui veut dire huit mois après son arrivée, il écrit à une religieuse de Montréal:

"quand j'arrivai ici, je trouvai quelques personnes qui avaient été baptisées par Mgr Demers, maintenant tout le village a été régénéré dans les eaux du baptême. Tous les jours j'en ai de nouveaux qui viennent se faire instruire; dans le principe je me transportai à leur village au delà de la baie, après plusieurs instructions, j'en baptisai d'une seule fois 186 une autre fois 56 enfin il ne reste plus que quelques hommes qui n'ont pas encore eu la force de renvoyer leurs femmes, beaucoup d'autres cependant en ont renvoyé 2, 3 jusqu'à 5 pour n'en conserver qu'une seule... Vous ne sauriez croire ma révérende Mère, combien les traits historiques de l'Écriture Sainte les touchent¹⁹."

De ces documents, nous pouvons déduire que si le Père Lempfrit profitant des bonnes dispositions des Indiens leur conféra le baptême, ce ne fut pas sans le faire précéder de "plusieurs instructions", comme il le dit lui-même. N'affirme-t-il pas de plus avoir visité les Indiens dès les débuts pour les instruire, et pourtant, après 2 mois, il n'a fait que 7 baptêmes d'adultes, et il semble que sur ce nombre il y ait eu des blancs. En outre les Indiens devaient se plier à certaines condi-

dions comme celle de renoncer à la polygamie, avant de recevoir le baptême.

Quant au Père Chirouse, il écrivait de la mission Sainte-Anne, au début de 1852:

"J'ai baptisé 20 Cayouses que je préparais depuis six mois. Ce n'a été qu'après leurs vives instances et après les avoir cru assez disposés que je me suis disposé à leur conférer le baptême²⁰."

Et au mois de mars de l'année suivante:

"Les nouveaux baptisés sont au nombre de 60. J'ai pu pendant l'hiver avant de les baptiser leur montrer toutes les prières et une bonne partie du catéchisme²¹."

Au camp d'Attanem où le Père D'Herbomez était missionnaire vers la même époque les conditions d'instructions dernières en vue du baptême semblaient très difficiles à cause de la vie plutôt nomade que menaient les Indiens de cet endroit. Aussi, dans sa correspondance avec son supérieur, le père insiste sur les difficultés d'instruire ses Indiens, et ne mentionne aucun baptême d'adulte.

Pour remédier aux incertitudes des débuts, la Visite Canonique de 1858 allait stabiliser pour toujours la question du baptême chez les Indiens du Versant Pacifique.

Au nombre 2, le "Directoire des missions" aborde aussitôt cette importante question:

"La prudence exige que les sauvages soient mis à l'épreuve avant qu'on leur accorde le baptême, et s'il n'est pas aisé de définir les limites de cette épreuve, nous dirons que la plus longue est la meilleure et la plus sûre et que, sauf de rares exceptions, elle ne devrait pas durer moins d'un an."

Les missionnaires devront être sévères sur ce point, pour éviter les plaintes, les murmures, les jalousies conduisant au découragement²³.

Dans ses "Réflexions sur la visite", le R.P. Visiteur revient sur la même pensée:

"Il faut éprouver et beaucoup éprouver les sauvages avant de les admettre au baptême, dit-il. Il est impossible de délimiter la durée de l'épreuve qui doit nécessairement varier selon les sujets, la plus longue est toujours la plus sûre et la meilleure²⁴."

Le nombre 7 du "Directoire des missions" revient sur le même point pour y insister davantage:

"Se hâter de baptiser presque à la course ceux qui le demandent est le moyen de ne rien faire de bon. L'Eglise pourrait dire au prêtre qui agirait de la sorte: multiplicasti gentem et non magnificasti laetitiam²⁵."

On peut reconnaître dans les textes qui précèdent une réelle insistance sur la durée elle-même du temps de l'épreuve à faire subir à ceux qui vont recevoir le baptême, indépendamment de l'instruction qui devra leur être donnée. Le nombre 9 du "Directoire des missions" nous témoigne de la distinction faite par le Visiteur de 1858 entre cette sorte de noviciat et l'instruction préparatoire elle-même, lorsqu'il dit:

"Le temps de l'épreuve est encore nécessaire pour instruire les infidèles et il faut tenir à leur donner l'instruction suffisante avant de leur accorder le baptême, quand ils l'ont reçu, ils s'imaginent bien plus aisément que tout est fini ou que le reste n'est pas indispensable²⁶."

Le nombre 2 des "Réflexions sur la visite" revient sur l'instruction à donner aux catéchumènes pour déterminer ce qu'elle doit comporter:

"Lorsqu'un sauvage est admis au baptême, il doit être assez instruit pour faire sa première communion²⁷."

En plus de distinguer ces deux éléments importants de la préparation au baptême le Visiteur de 1858 entre dans les détails. Il indique d'abord comment reconnaître si l'Indien désire vraiment devenir chrétien, puis il détermine clairement ce qui doit être exigé pour l'acceptation au baptême des Indiens de toutes catégories.

Au nombre 4 du "Directoire des missions", il est dit que le missionnaire pourra reconnaître que le païen a un désir réel de devenir chrétien

"s'il se soumet généreusement aux préliminaires. C'est-à-dire n'avoir qu'une femme, renoncer à la jonglerie, etc. etc. s'il montre de l'empressement à apprendre ses prières et de la docilité aux avertissements du prêtre, s'il cherche à diminuer le nombre et la durée de ses absences pour se faire instruire."

Au nombre suivant, traitant de l'acceptation des adultes au baptême le "Directoire des missions" demande une dure épreuve surtout pour les jeunes gens; les filles

adultes, et les "femmes qui par l'âge n'ont pas encore été mises au rebut". Il précise aussi la question de l'acceptation des vieillards:

"On peut être moins sévère à l'égard des vieillards, quand ils doivent s'absenter pour un temps un peu long et qu'il y a à craindre qu'ils ne meurent avant de pouvoir revenir²⁸."

Quant à la question du baptême des enfants, elle en était une des plus graves. Chez quelques missionnaires, dont Mgr Magloire Blanchet lui-même, on s'était demandé si réellement on devait continuer cette pratique²⁹. On reconnaissait en effet avec une certaine angoisse que les Indiens baptisés enfants par les premiers missionnaires n'étaient trop souvent que le scandale des païens eux-mêmes. Dans une sorte de lettre circulaire qui venait de paraître, l'un des missionnaires était allé jusqu'à s'opposer ouvertement à l'ancienne pratique. Au nombre 5 des "Réflexions sur la visite", le R. Père Visiteur met le point final à cette question:

"Quant aux enfants, dit-il, malgré tout ce que dit la lettre, puisque Rome a donné sa décision, nous déclarons qu'on doit toujours les baptiser. C'est vouloir être trop sage que de prétendre l'être plus que Rome³⁰."

L'importante question du baptême des infidèles était donc codifiée pour toujours dans les missions du Versant Pacifique. Il est intéressant de connaître comment dans la suite les missionnaires s'appliqueront à suivre ces directives.

Depuis le 29 septembre 1858, le Père Chirouse était établi de façon stable chez les Indiens de la baie Puget³¹. Dans un rapport qu'il fait à Mgr Magloire Blanchet, le 10 juillet de l'année suivante, sur le nombre des baptêmes administrés depuis son arrivée il donne le chiffre 123 pour les baptêmes d'enfants, et ne mentionne aucun baptême d'adultes.

"Bien que nous n'ayons qu'à nous réjouir en général du résultat de nos travaux du temps passé, dit-il à Mgr Blanchet, nous n'aimons pas néanmoins trop nous presser, c'est pourquoi, Monseigneur, pendant ces onze mois derniers, nous n'avons baptisé aucun adulte, malgré leurs fréquentes et vives sollicitations, mais dans peu de mois quelques-uns auront le droit de réitérer leurs demandes, car pendant l'espace de plus d'une année de catéchisme ou d'épreuve, qu'on leur avait fixé, ils n'ont rien omis pour se préparer à la grande faveur de la régénération et ils

possèdent sans doute, toutes les dispositions que les plus rigoristes pourraient exiger d'eux. Je ne sais pas néanmoins quand nous les admettrons, ni combien nous en admettrons, car la prudence exige que nous procédions à bien des examens avant d'exposer un si grand don du Seigneur dont toujours quelques-uns abusent malheureusement³²."

Au mois de février de l'année suivante, ce même père, ayant pour compagnon le Père Durieu, qui sera envoyé plus tard comme missionnaire dans presque toutes les parties de l'immense Vicariat, écrivait au R.P. Vicaire des missions:

"Je crois qu'en tout nous avons suivi aussi ponctuellement que possible le directoire du Revd Père Bermond, il prescrit une année d'épreuve pour les catéchumènes en général et vu que nos catéchumènes ne pouvaient pas toujours être auprès de nous, les uns ont fait une année et demie d'épreuve et d'autres près de deux ans et plus... Nous ne tenons pas tant à la durée du temps qu'à la science et aux dispositions, c'est pourquoi nous nous sommes fait un devoir de conscience de ne conférer les sacrements (excepté en cas très urgent, comme ce serait à l'article de la mort, etc.) qu'à ceux, qui comme dit saint Ligori connaissaient et croyaient les principaux mystères de la religion et avaient néanmoins l'attrition de leurs péchés et la bonne résolution de se corriger. Ce que nous avons exigé d'eux, ce que nous exigeons et ce que nous exigerons toujours, c'est lo qu'ils croient, 2o qu'ils se repentent de leurs fautes, 3o qu'ils fassent de bons propos, qu'ils espèrent au bonheur éternel et le secours de Dieu pour l'obtenir, 4o qu'ils sachent se confesser, 5o qu'ils sachent le pater, l'avé, le credo, les commandements de Dieu et de l'Eglise, 6o les sacrements du moins le baptême, la confirmation et la pénitence, et le mariage, pour ceux qui veulent se marier, 7o qu'ils soient dans les dispositions de continuer à vouloir se faire instruire jusqu'à la mort. Pour ceux qui sont jeunes et auprès de nous, nous exigeons des dispositions plus parfaites et une science plus étendue que pour les vieillards qui sont exposés à mourir sans avoir l'avantage de recevoir le prêtre, nous nous appliquons surtout à leur apprendre à bien se confesser. Nous avons souvent eu lieu de nous apercevoir que ce sont ceux qui savent le mieux se confesser qui ordinairement persévèrent avec plus de zèle et de véritable foi."

Dans ce même document, le Père Chirouse décrivait à son supérieur la marche que devaient suivre les catéchumènes:

"Nous avons fait faire, disait-il, des croix, une pour chaque tribu, à cette croix sera attachée une image en forme de plaque sur les bordures ou sur le revers de laquelle seront inscrits avec de l'encre, tous les noms des baptisés et des catéchumènes sur deux lignes différentes, les noms des catéchumènes sont déjà inscrits dans un album, à la fin de l'année lorsque nous ferons l'examen général il n'y aura que ceux dont les notes seront bonnes et suffisantes qui auront droit de réclamer la grande faveur du baptême³³."

Le même père accompagné du Père Fouquet, qui deviendra bientôt le grand apôtre de tout le Bas-Fraser, suivaient la même tactique à l'occasion de la grande mission chez les Indiens du nord de l'île Vancouver, au printemps de 1860.

Une lettre écrite de la main du R. Père Vicaire des missions à Mgr de Mazenod au lendemain de leur retour à Esquimalt, donne le nombre de 200 pour les baptêmes d'enfants et ne mentionne aucun baptême d'adulte³⁴.

La devise du R.P. Vicaire était d'ailleurs, en cette matière, la même que celle du Père Chirouse: "Peu et bon³⁵". Aussi, au retour de sa visite du Bas-Fraser à l'été de 1861, il écrivait:

"L'expérience prouve qu'il n'y a que les solides qui persévèrent" et rapportant encore le grand nombre de baptêmes d'enfants administrés durant cette mission, il ne donnait celui d'aucun adulte³⁶.

Si, à l'occasion d'une première visite, il est arrivé parfois que les Oblats aient conféré le sacrement de baptême à quelques vieillards pour les récompenser de leurs promesses faites aux premiers missionnaires et tenues durant de longues années, toujours les autres personnes adultes durent se soumettre à des instructions préliminaires avant de le recevoir³⁷.

A la réception du sacrement, le nouveau chrétien recevait directement, ou par ses parents, une copie de l'acte de son baptême³⁸.

Il recevait aussi une croix et une médaille. Cette coutume, à ce qui semble, avait été apportée sur le Versant Pacifique par les abbés F.N. Blanchet et Demers, comme le démontre ce passage de l'abbé Blanchet daté du 17 février 1842:

"J'avais baptisé (en février 41) 11 enfans[sic] et un adulte, dit-il, j'avais distribué des croix, des chapelets, des images, etc; car un sauvage ne se frotte des nôtres et attaché à notre foi que lorsqu'il est couvert de ces insignes. C'est lorsqu'il les demande qu'il commence à se convertir³⁹."

Plus tard nous rencontrons cet extrait d'un manuscrit du P. D'Herbomez, missionnaire dans la Baie Puget, au R.Père Ricard:

"Vous feriez bien de nous envoyer 3 à 4 cents médailles, car nous sommes disposés à profiter de cette occasion où tous les sauvages viennent en foule pour nous entendre, pour baptiser tous leurs enfants instruire et baptiser les vieillards".

C'était à l'automne de 1856⁴⁰.

En 1866, on voit cette pratique se perpétuer en Colombie Britannique. "Je croyais que vous aviez apporté à Sainte-Marie un nombre suffisant de croix et de médailles pour les nouveaux adultes baptisés", écrit Mgr D'Herbomez au Père Fouquet⁴¹.

Pour subvenir aux cas de nécessité, les missionnaires eurent également soin d'enseigner à quelques indiens la formule du baptême. Le Père Chirouse avait appris à un de ses meilleurs chrétiens de la Baie Puget la formule en latin

"1o c'est que, disait-il, nous ne sommes pas encore bien certains d'avoir en sauvage la vraie traduction de l'In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti", 2o afin de ne point rendre trop commune et méprisée chez les Sauvages une chose si sainte. Je crains que tout le monde ne s'en mêle... Je lui ai donné un papier que nous ne donnons qu'à ceux auxquels nous apprenons à baptiser et auxquels seulement nous apprenons à le faire⁴²."

Et indiquant par là la généralité de cette pratique dans les missions du Versant Pacifique, le R.P. Vicaire des missions écrivait au Père Fouquet en 1863:

"N'oubliez pas d'enseigner à quelques bons sauvages, dans chaque tribu, la manière de baptiser en cas de nécessité, c'est un moyen de sauver bien des âmes⁴³."

Notes

1. R.P. Accolti, S.J., Sup. des missions Jésuites, Oregoncity, 27 janvier 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
2. P. Chirouse au P. Ricard, 12 janvier 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
3. P. D'Herbomez au P. Ricard, 25 septembre 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
4. R.P. D'Herbomez, Acte de Visite, Olympia, 23 février 1857. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
5. R.P. Bermond, Directoire des missions, 17 septembre 1858. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
6. P. Richard au P. D'Herbomez, 16 janvier 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
7. P. Chirouse au P. D'Herbomez, 7 février 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
8. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 3 février 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
9. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 3 février 1860 et 4 janvier 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
10. P. D'Herbomez au P. Ricard, 9 septembre 1856. Manuscrit. Archives-Sco.
11. P. D'Herbomez au P. Ricard, 16 octobre 1856. Manuscrit. Archives-Sco.
12. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 2 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
13. P. Fouquet au R.P. Tempier, 13 décembre 1860. Missions, 1864, p.188-190.
14. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 15 février 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
15. P. Chirouse au P. Ricard, 12 janvier 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
16. P. Lempfrit au P. Ricard, 11 juin 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
17. Duncan Georges Forbes Macdonald C.E. British Columbia and Vancouver's Island. London, 1862, p.164.
18. P. Lempfrit au P. Ricard, 13 août 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
19. P. Lempfrit à une Soeur Grise de Montréal, Fort Victoria (Ile Vancouver[sic]), 9 février 1850. Manuscrit. Archives-Sco.
20. P. Chirouse au P. Ricard, 6 janvier 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
21. P. Chirouse au P. Ricard, 7 mars 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
22. P. D'Herbomez au P. Ricard, 15 février 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
23. R.P. Bermond, "Directoire des missions", 17 septembre 1858. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.

24. R.P. Bermond, "Réflexions sur la visite" (17 septembre 1858). Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
25. R.P. Bermond, "Directoire des missions", 17 septembre 1858. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
26. Ibid.
27. R.P. Bermond, "Réflexion sur la visite" (17 septembre 1858). Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
28. R.P. Bermond, "Directoire des Missions", 17 septembre 1858. Registre des Actes des Visites. Archives-Sco.
29. Mgr M. Blanchet au P. Ricard, 19 mai 1854. Manuscrit. Archives-Sco. "Voici une question que je sou mets à votre examen... Vu les inconvénients qui résultent du baptême des enfants des infidèles, devrait-on continuer à donner le baptême à tous indistinctement? Ces enfants baptisés devenus grands, se marient avec des infidèles et vivent comme les infidèles généralement. Je voudrais avoir votre opinion et celle de vos Pères sur cette importante question le plus tôt possible."
30. R.P. Bermond, "Réflexions sur la visite", (17 septembre 1858). Registre des Actes des Visites, Archives-Sco.
31. P. Chirouse à Mgr de Nesqually, 29 septembre 1858. Manuscrit. Archives-Sco.
32. P. Chirouse à Mgr de Nesqually, 10 juillet 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
33. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 3 février 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
34. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 20 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
35. R.P. D'Herbomez au P. Chirouse, 1 juin 1861. Missions, 1864, p.105.
36. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 29 juin 1861. Missions, 1864, p.104.
37. a) Mgr D'Herbomez au Sup. Général, 10 septembre 1866. Missions, 1867, p.30.
b) P. Mac Guckin à Mgr D'Herbomez, 13 décembre 1872. Missions, 1874, p.330-331.
38. P. Fouquet au R.P. Tempier, 13 décembre 1860. Missions, 1864, p.187.
39. a) L'abbé Norbert Blanchet à Mgr l'Evêque de Québec 17 février 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.28.
b) L'abbé M. Demers à Mgr de Juliopolis, 10 novembre 1841. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.57 et 69.
40. P. D'Herbomez au P. Ricard, 9 septembre 1856. Manuscrit. Archives-Sco.
41. Mgr D'Herbomez au P. Fouquet, 1 novembre 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
42. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 21 février 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
43. R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 4 juin 1863. Manuscrit. Archives-Sco.

DEUXIEME PARTIE

-

ENRACINEMENT DU CATHOLICISME

- * -

Chapitre premier

Influence du prêtreA- Les débuts

Après avoir étudié les méthodes utilisées par les Oblats pour introduire le catholicisme chez les Indiens du Versant Pacifique, demandons de nouveau à l'histoire de nous révéler comment ces missionnaires ont pu réussir à lui faire prendre racine chez des gens si dépourvus d'abord, de toute connaissance religieuse.

Pour bien comprendre les méthodes missionnaires employées par les Oblats à cet effet, il faut considérer avant tout l'influence extraordinaire du prêtre sur toutes les peuplades de ces contrées.

Dès avant la venue des abbés Blanchet et Demers en 1838, tant dans la partie nord que dans la partie sud du Versant Pacifique, les prêtres étaient tenus en haute considération. La propagande, volontaire ou non, faite par les immigrants catholiques qui les avaient précédés, les avait constitués dans l'opinion des Indiens,

les chefs par excellence, "les grands chefs des Français¹".

A leur arrivée sur le Versant Pacifique, les abbés N. Blanchet et M. Demers sont reçus en triomphe, par les blancs d'abord, mais aussi par les Indiens, en plus grand nombre².

Leur arrivée à Colville, dans le pays d'Orégon, occasionne la réunion de plusieurs chefs Indiens de toutes les parties du Versant Pacifique. "Une berge[sic] avait apporté la nouvelle qu'on allait voir enfin ces chefs Français, qui étaient attendus depuis longtemps", et de partout, accouraient les Indiens désireux de venir offrir leurs vœux aux "grands chefs des Français³".

A l'occasion de son premier voyage dans la partie nord du Versant Pacifique, au Fort Langley sur le Fraser, l'abbé Demers fut témoin dès 1841, de la haute estime des chefs indiens eux-mêmes pour le prêtre. Pendant qu'il était à instruire les Indiens, arrive soudain la délégation d'une tribu lointaine, chefs en tête, pour faire la rencontre du ministre de Dieu. C'est vraiment à un grand chef, que l'on va s'adresser. On commence par offrir en présents au missionnaire deux peaux de castor. Puis l'un d'entre eux prend la parole au nom des siens:

"Chef, voilà bien peu de chose que nous t'offrons; mais tu vois notre pauvreté. Si nous avons plus, nous te le donnerions avec le même coeur⁴."

Quelques années plus tard, le Père Lempfrit, o.m.i., sera en mesure de constater que les Indiens de l'île Vancouver tiennent aussi le missionnaire catholique en très haute considération.

"La vue du prêtre, écrira-t-il à son supérieur, est quelque chose d'extraordinaire pour eux; je suis réellement fâché de me voir toujours entouré d'une foule de monde, quoiqu'il en soit on ne peut pas dire que je les ai fait venir⁵."

Cette admirable influence du prêtre sur les Indiens du Versant Pacifique loin d'avoir diminué semblait réellement plus grande encore, en 1861. C'est ce qui permettait au R.^P. Vicaire des missions de parler ainsi des Indiens confiés aux soins

de sa Congrégation religieuse:

"Ils reçoivent les Prêtres comme des envoyés de Dieu: l'arrivée de nos missionnaires parmi eux forme une époque qui ne s'efface jamais de leur mémoire; tous pourraient vous dire où ils ont vu le premier missionnaire⁶."

Cette affirmation du R.P. Vicaire n'était que l'écho de ce que constatait le R.P. Visiteur de 1857, lorsqu'il écrivait dans son acte de Visite, concernant les missionnaires:

"L'estime et la confiance sans borne, que leur donnent les sauvages sont un témoignage bien consolant pour un visiteur⁷."

Cette influence, les missionnaires la conserveront dans toutes les parties du vaste territoire confié à leur apostolat.

Dans un voyage qu'il fait vers le nord Intérieur de la Colombie Britannique durant l'été de 1864, le Père Fouquet est traité poliment et avec bienveillance par tous les Indiens⁸.

Au nord-ouest, chez les Indiens de la Côte du Pacifique, en 1865 et 1866, les Pères Lejacq et Durieu sont choisis pour servir d'intermédiaires et de réconciliateurs entre les tribus divisées par des guerres intestines⁹.

Chez toutes les tribus du Bas-Fraser qu'il a visité en septembre de 1863, le P. Gendre est l'objet de grandes considérations, de la part de tous les chefs Indiens.¹⁰ Après une mission dans le même territoire, le Père Durieu pouvait écrire en 1865:

"La vue seule du prêtre équivaut pour eux à une prédication et excite dans leur âme je ne sais quel ébranlement qui les entraîne vers Dieu¹¹."

On peut voir avec intérêt, tout au cours de l'histoire missionnaire du Versant Pacifique, que cette influence profonde du prêtre sur les Indiens va toujours en augmentant.

Les tribus du Nord-Intérieur de la Colombie Britannique, moins favorisées que les autres de la présence du missionnaire témoignent davantage, à l'appui de cette vérité. Les Indiens de cet endroit risqueront parfois de mourir de faim pour jouir plus longtemps de la présence du missionnaire¹². Inutile de vous dire qu'au Fort-

Georges les sauvages se font un honneur et un bonheur de bien traiter leur missionnaire", écrivait le Père Lejacq en 1872. Dans la même lettre, le Père vantait aussi le grand respect des Indiens de Snart-Lake¹³.

Quant à ceux des bords du Pacifique, le Père Marchal, la même année, nous donne quelques témoignages de la haute considération qu'ils ont pour le prêtre. Après avoir raconté avec quels regrets les Indiens s'étaient résignés à le voir partir:

"Ils étaient heureux, dit-il, ceux qui venaient me reconduire en canot! ils devaient passer quelques jours avec ~~une inappréciable~~ moi; c'était pour eux une grande faveur, une inappréciable consolation d'escorter leur prêtre missionnaire¹⁴."

Chez les Indiens d'Orégon, à la réserve des Snohomish, le gouvernement américain reconnaissant la haute influence du R.P. Chirouse, le nommait, en 1871, Agent pour les affaires indiennes¹⁵.

Un journal de New-Westminster publiait vers la même époque cet extrait significatif:

"Il est impossible de n'être pas frappé de ce fait que, persévérant dans leur noble entreprise, ces hommes de bien, les Pères et Frères attachés à la mission catholique romaine, ont implanté au coeur de ces enfants de la forêt l'esprit de religion et que, par le moyen de cette toute-puissante influence, ils ont sous la main et peuvent gouverner à leur gré ces masses considérables d'un peuple encore sauvage, comme on ferait d'un troupeau de timides agneaux¹⁶."

B- Zèle et vertu des missionnaires

C'est donc un fait reconnu, les Oblats ont conservé et augmenté même cette influence profonde dont jouissait le missionnaire catholique dès avant leur arrivée sur le Versant Pacifique.

Ils l'ont fait d'abord et avant tout, par leur zèle et leurs sacrifices pour le bien réel des pauvres Indiens.

"Je ne puis clore cet acte de visite, écrivait le R.P. Visiteur de 1857, sans mentionner le zèle et les vertus dont nos RR.Pères et Frères ont donné des preuves non équivoques¹⁷."

Par ce mot, il voulait souligner officiellement les rudes privations qu'avaient endurées les Oblats depuis les débuts et le dévouement sans borne qu'ils avaient témoigné pour la conversion des Indiens.

L'établissement d'une autre mission chez les Indiens Snohomish allait être dans la suite une occasion nouvelle de sacrifices très grands, Les Indiens eux-mêmes en seraient les témoins reconnaissants.

"Nos Pères, qui sont chez les Snohomish dans la Baie Puget, écrivait le R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod le 22 août 1859, ont vécu très pauvrement; ils ont une espèce de maison de bois, qui les met à peine à l'abri des vents et de la pluie, l'eau tombe souvent dans leur chétive demeure, que les Pères appellent ratière, et à laquelle le nom de tanière conviendrait tout aussi bien¹⁸."

Lorsqu'au mois de novembre suivant, les Pères quitteront cette "tanière" pour la "réserve" nouvelle, il leur faudra encore, à l'instar des Trappistes, défricher pied à pied l'emplacement de leur futur demeure.

"Tous, pour ainsi dire, nous avons sué sang et eau pendant le mois passé, écrit le Père Chirouse le 26 janvier 1860, et cela n'est pas fini. Avec cela, mes meilleurs vêtements sont devenus des haillons. Nos Snohomish ne m'appellent plus que Stik sauvage (sauvage des bois)¹⁹."

Dans la partie nord du Versant Pacifique, le Père Fouquet et ses compagnons enduraient les mêmes souffrances pour la conversion des Indiens.

"Tous nos Pères semblent vouloir rivaliser de zèle et d'ardeur", résumait le R.P. Vicaire des missions, à l'automne de 1860²⁰.

"Ceux qui sont sans préjugés, expliquait-il à Mgr de Mazenod, l'année suivante, ne peuvent s'empêcher d'admirer le zèle et le dévouement des missionnaires catholiques qui s'exposent sur des canots sauvages à la merci des vents et des tempêtes, et vont au milieu des tribus barbares, sans autres armes que leur croix et leur confiance en Dieu²¹."

Enfin, à la suite du chapitre général de 1861, le R.P. D'Herbomez se résumait ainsi au Supérieur général quels avaient été chez les missionnaires le zèle et les sacrifices des premières années de missions sur le Versant Pacifique.

"S'ils ont échappé à la mort, disait-il, ils n'ont point échappé à de cruelles souffrances. Le faible état de leur santé, l'épuisement de leurs forces est là pour attester ce qu'ils ont enduré pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Leurs figures décharnées vous diraient,

plus éloquemment que mes paroles, les combats qu'ils ont livrés et les fatigues qu'ils se sont imposées pendant les premières années de leur ministère dans le pays sauvage²²."

Dans le périlleux voyage qu'il accomplit pour visiter les Indiens du Nord-Intérieur de la Colombie Britannique, le Père Grandidier donnait, à cette même période, un exemple frappant du zèle des missionnaires et des sacrifices sans nombre endurés par eux pour la conversion des pauvres Indiens.

"Si les bourbiers, les rochers, les chutes sont poétiques, vus de France, écrivait-il alors, je puis vous certifier qu'ils ne le sont guère **quand** on y est enfoncé jusqu'aux genoux²³."

Quant au R.P. D'Herbomez, il adressait ce mot au Supérieur général: "

"Je dirai qu'il n'est pas nécessaire, ainsi qu'on pourrait le croire, de s'enfoncer dans les empires de la Chine ou du Japon pour trouver une vie de sacrifices, de privations et de souffrances, pas plus que pour recevoir de ces consolations ou de ces émotions extraordinaires qui ne s'oublient jamais dans la vie; nos missions nous offrent tout cela en abondance²⁴."

Puis, à la suite de sa première visite épiscopale, en 1865:

"J'ai pu constater avec bonheur les progrès des sauvages dans le bien et la grande influence que nos Pères ont acquise parmi eux **par** leur charité, leur zèle et leur dévouement à toute épreuve²⁵."

De son côté, le Père Durieu devenu défricheur de la forêt chez les Indiens de l'extrémité nord-ouest, au début de 1866, disait au milieu de ses fatigues:

"Nos successeurs jouiront du fruit de nos travaux sans se douter de ce qu'il nous en a coûté pour rendre ces lieux habitables²⁶."

A la mission des Snohomish où les Oblats se dépensaient depuis de longues années les Indiens commençaient à reconnaître le zèle et les sacrifices de ceux qu'ils appelaient leurs pères. Dans une lettre datée du 27 octobre 1866, le Père Chirouse nous en fournit l'exemple que voici:

"Pourquoi, disait un fanatique à l'un de nos chrétiens, pourquoi croyez-vous les prêtres et ne voulez-vous point croire les ministres? -- Parce que, répondit le sauvage, la conduite du prêtre catholique nous prouve qu'il dit la vérité, et que celle du ministre nous montre qu'il ne prêche que le mensonge²⁷."

Ce zèle et dévouement des Oblats ne devaient pas se démentir avec les années.

Cette condition pitoyable du Père Lejacq, lors d'une visite aux Indiens du Nord-

Intérieur, durant l'été de 1869, nous en donne une preuve émouvante.

"Nous mîmes quatre jours, écrit-il, pour faire le portage [du Rocher-Déboilé au Lac Babine] et nous arrivâmes au lac Babine le dimanche soir. Il y avait au village de Rostat beaucoup de sauvages. Ils durent être édifiés de mon état de délabrement; mes pieds étaient en sang, mes vêtements tout souillés de boue et tout déchirés; j'étais de plus trempé et couvert de vermine²⁸."

P Parmi les occasions fournies aux missionnaires pour leur permettre de témoigner publiquement de leur zèle et de leur dévouement, il en est une qu'il importe de souligner de façon toute spéciale, parce que les Oblats s'y sont révélés les vrais sauveurs de la nation indienne du Versant Pacifique.

De terribles épidémies avaient déjà décimé, avant l'arrivée des missionnaires, une grande partie de la population indienne de l'Orégon. Nous avons vu par exemple comment la tribu Chinook, auparavant la plus puissante des tribus du Sud, avait été presque complètement détruite par de tels fléaux.

Un semblable malheur allait se renouveler en 1862, et venir bien près d'exterminer les tribus de toute la partie nord du Versant Pacifique. Lisons ce qu'écrivait en cette occasion le Père Fouquet:

"Nous avons eu à exercer un nouveau ministère. La petite vérole a été apportée de la Californie à Victoria, où elle a fait d'affreux ravages parmi les milliers de sauvages qui s'y trouvaient. L'humanité du gouvernement s'est bornée à chasser ces malheureux qui ont porté dans leurs différents pays la cruelle épidémie. Ces pauvres sauvages sont maintenant décimés par ce fléau; Dieu sait combien il en restera! Nous avons fait tous nos efforts pour les protéger. Le R.P. Pandosy en a vacciné plusieurs milliers; j'en ai eu au moins huit mille qui ont passé sous ma lancette. J'ai envoyé au R.P. Chirouse (Orégon) tout ce qu'il lui fallait pour cela, et j'ai appris qu'il en a fait bon usage. Le R.P. Durieu emporte avec lui ce qui lui est nécessaire. Je crains beaucoup que les sauvages de la côte ne viennent à disparaître sous les coups de la terrible épidémie. Les ministres sont restés inactifs²⁹."

Un manuscrit du Père Chirouse, en date du 6 mai 1862, nous prouve qu'il s'était parfaitement acquitté de sa nouvelle fonction de dévouement auprès des Indiens Snomish.

"La plupart de nos sauvages, y lit-on, ont été vaccinés deux ou trois fois, mais nous allons néanmoins, le Rvd Père X et moi, nous empresser de vacciner ceux qui ne l'auraient jamais été³⁰."

Le Père Fouquet adresse aussi de sa main le 17 janvier 1863, au R.P. Vicaire, une lettre dans laquelle il demande la permission d'organiser une longue excursion à travers tout le nord ouest du Versant Pacifique dans le but de vacciner les nombreux Indiens qui s'y trouvent³¹. Le Père Durieu, au risque de sa vie, visite seul tout le sud-est de la Colombie Britannique, pour y accomplir le même acte de dévouement à l'égard des malheureux Indiens³².

Et le R.P. Vicaire, en revenant d'une visite sur le Fraser, écrit, le 11 décembre suivant:

"J'ai remarqué avec bonheur que nos Pères, par leur zèle et leur dévouement s'étaient attirés l'estime des protestants eux-mêmes qui ne peuvent s'empêcher de les admirer. Du temps de la petite vérole, qui exerce de si grands ravages parmi nos Indiens, nos Pères du Fraser et de l'île Vancouver ont parcouru les différents camps et ont vacciné de 15,000 à 16,000 sauvages. Ce dévouement a touché les indigènes, qui se montrent de plus en plus disposés en faveur de notre sainte religion³³."

Enfin, le 17 juin de l'année suivante, le même R. Père pouvait donner ce consolant témoignage:

"Les sauvages des tribus où nous avons des missions ont été vaccinés par nos Pères, et presque tous ont été sauvés, ce qui n'a pas peu contribué à affermir leur influence³⁴."

C- Fermeté des missionnaires

Un autre moyen utilisé par les Oblats, pour conserver l'influence du prêtre auprès des Indiens, et l'augmenter si possible, fut la fermeté qu'ils témoignèrent toujours dans leurs rapports avec eux.

Il s'agissait pour le prêtre de garder son rang parmi les Indiens. Le caractère particulier de l'Indien rendait ce point très délicat.

"Voilà plus de quatre mois que je suis seul avec ces Indiens, écrivait à le Père Chirouse au R.Père Ricard en janvier 1849, je ne puis m'entretenir familièrement qu'avec mon chat et mon chien; avec les sauvages il faut user d'une grande réserve: la familiarité gênerait tout et nuirait à mon prestige³⁵."

Dans un écrit où le Père Durieu retrace à ses parents les épisodes du dernier hiver passé chez les Indiens Yakamas, durant la guerre de 1855, il rapporte un trait qui nous fait voir comment le missionnaire devait prendre l'Indien pour conserver sur lui son autorité. Une bande d'Indiens hostiles au prêtre parvient à entrer la nuit dans la maison du Père Durieu, dans le dessein de le garotter.

"Connaissant le caractère sauvage, dit-il, je ne perds par contenance. Quoi! leur dis-je, c'est à cette heure que vous venez chez moi! A vous voir, on dirait que vous allez tuer quelqu'un. Hors de ma chambre tous ces fusils! C'est ici la maison du prêtre; si vous l'avez oublié, je vous le rappellerai. Il y a douze heures de jour, venez me trouver alors, et sachez qu'il n'y a que les loups et les bêtes féroces qui courent la nuit, etc... Tous ces bandits applaudirent, et les principaux s'écrièrent: 'La Robe-Noire est encore notre meilleur ami. Pardon, Robe-noire, si notre coeur est devenu mauvais contre toi; c'est par ordre de notre chef que nous sommes venus. Non, non! la Robe-noire ne périra pas, il sera toujours notre ami.' En même temps, ils me serrent la main, et repartent aussitôt³⁶.

Plus tard, les missionnaires agiront de même auprès des Indiens de la partie Nord. Tel par exemple, le Père Grandidier, à l'occasion d'une visite chez les Indiens Peloltas du Bas-Fraser au printemps de 1861:

"J'allai m'établir chez le chef, écrit-il, à qui j'adressai de sérieux reproches parce qu'il avait fait une histoire sur mon compte aux Tsi-Ham. Il baissa la tête et ne dit pas un mot³⁷."

Mais un endroit où les Pères auront surtout à exercer leur fermeté, ce sera auprès des tribus hostiles du Fort-Rupert.

Le premier missionnaire à utiliser avec fruit cette méthode dans la partie nord-ouest du Vicariat, fut le Père Pandosy.

"Ce sont nos enfants autant que les autres, écrivait-il au R.P. Vicaire, le 22 mars 1864, en parlant des Indiens du Fort-Rupert, et si jusqu'ici ils ont été sourds à la voix qui les appelait, s'ensuit-il qu'ils le seront toujours? Pas le moins du monde, j'en ai la preuve en main. Dès que j'ai pu agir envers eux comme je l'entendais, ainsi que j'étais persuadé qu'il fallait agir, c.à.d. énergiquement pour guérir une plaie ulcérée, j'ai été convaincu que mon opinion était vraie³⁸."

Le 19 octobre 1865, le Père Lejacq, pour sa part, nous raconte une aventure caractéristique survenue à l'occasion d'une visite chez ces mêmes Indiens. Durant trois jours le Père soutient auprès des Klautsis, qu'on se doit de fournir au prêtre un

canot pour se rendre dans la tribu voisine. A force de tenir ferme, le Père obtient triomphalement ce point important.

"Ainsi sont les sauvages, continue-t-il, quand ils voient qu'on n'a pas peur d'eux, ils courbent la tête, mais si vous avez le malheur de leur céder, ils vous enlèveront tout et encore ils ne vous diront pas merci³⁹."

L'année suivante, à la visite d'un autre camp du même territoire, le Père Lejacq s'imposera une autre fois. Dans une grande loge indienne, où l'on s'apprête à s'enivrer, il renversera d'un coup de pied un récipient de "wisky" et fera sortir tout le monde.

En d'autres occasions, le Père s'obstinera à refuser de donner la main à ceux qu'il sait avoir pris des boissons enivrantes⁴⁰.

Quant au Père Durieu, un jour, ayant aperçu de sa loge un groupe d'Indiens Mamellé-Créla en état d'ivresse,

"Je suis sorti, écrit-il à Mgr D'Herbomez, j'ai souffleté les perturbateurs de l'ordre public, et fait un sermon de circonstance en Chinook à celui qui a payé la liqueur, etc... Je voulais leur donner une leçon en souffletant ceux que je savais devoir me respecter dans leur boisson, et ne pas en être indignés contre moi."

En 1868, le Père Fouquet devenu missionnaire dans le même district, se montrera aussi d'une grande fermeté auprès des Indiens. Il raconte qu'arrivant un jour, en compagnie d'un chef Youkoulta, chez les Indiens Matelpas, un jeune homme avait été chargé de transporter sa malle de la grève à la loge du chef, lorsque se présentant à lui: "Aide-moi à porter ta malle, me dit-il d'un ton moqueur. -- Fais attention, ou plutôt prends garde, lui répondis-je d'un ton ferme; porte ma malle, je ne veux pas que tu plaisantes avec moi, je suis un Prêtre." Un peu plus tard, l'Indien allait trouver le Père Fouquet pour causer avec lui.

"Je le remerciai, ajoute le missionnaire, du service qu'il m'avait rendu, mais je lui fis en même temps une courte remontrance pour lui apprendre à respecter le Prêtre⁴²."

Quelques années plus tard, le Père Fouquet avait fait une visite générale des tribus de son district. A son passage dans leur camp, les Tsaotenors lui avaient

promis de ne plus accepter de whisky parmi eux. Comme le Père, pour se servir d'un exemple, racontait ce fait aux Indiens de la tribu Tlaotsès, quelques-uns se mirent à rire.

"Ces rires ne firent que me confirmer de plus en plus, écrit-il, dans la détermination de parler net à ces fiers Tlaotsès... On ne tarda pas à s'apercevoir que les rieurs baissaient la tête, et le R.P. Peytovin dit que j'avais réellement l'air mauvais. Pour les faire trembler, il fallait leur démontrer que je ne tremblais pas⁴³."

Dans le Nord Intérieur de la Colombie Britannique, les Pères tenaient aussi fermement à ce qu'on respectât leur dignité. Cet exemple apporté par le Père Mac Guckin chez les Indiens de la Tribu Babine, en 1870, nous le prouve clairement. Arrivant un jour pour une visite de mission, chez les Indiens de cette tribu, le Père apprit bientôt qu'ils étaient réunis en grand nombre pour une fête à Whittat. Au lieu de venir rejoindre le missionnaire, on lui avait envoyé une délégation, lui demandant de se rendre à Whittat où la tribu était réunie, la fête n'étant pas terminée.

"Je me gardai bien, ajoute le Père, d'accepter l'invitation et je renvoyai la députation avec ordre exprès qu'ils eussent tous à se rendre sans délai à la chapelle de Saint-Michel... Le mercredi 20 juillet, nous vîmes arriver une flotille de plus de vingt canots, avec accompagnement alternatif de chants pieux et de Salves de mousquetterie...; jamais missionnaire n'avait encore vu tant de sauvages babines réunis⁴⁴."

A cette fermeté, nécessaire pour conserver leur influence, les Oblats s'appliqueront toujours à unir la douceur et la bonté comme le leur recommande le "Directoire des missions" de 1858, au nombre 25:

"Avoir devant les sauvages un air grave mais non austère, taciturne, morose; on peut quelquefois les égayer un peu, mais sans s'abaisser et tâcher de le faire sobrement et avec esprit⁴⁵."

Le nombre 9 des "Réflexions sur la visite" est aussi bien clair sur cette question:

"Le prétexte de tenir son rang parmi les sauvages, de les habituer à donner au prêtre les témoignages de prévenance et de respect qu'exige son caractère peut pallier les écarts de notre mauvaise humeur et nous faire prendre une contenance qui ne sera rien moins que propre à attirer les coeurs. Souvenons-nous que si nous sommes maîtres encore plus et avant tout nous sommes pères⁴⁶."

D- Voyages du missionnaire

Pour enraciner davantage le catholicisme dans le coeur des Indiens et assurer du même coup le succès matériel des missions du Versant Pacifique, les Oblats allaient utiliser un moyen psychologique merveilleux: celui d'imprégner chez tous cette conviction profonde: les Indiens se doivent de voyager pour rien les missionnaires qui se dévouent pour eux sans compter.

Cette haute idée, que dès les débuts, les Indiens s'étaient faite du prêtre, les disposait déjà à admettre plus aisément cette façon d'agir. Pour les missionnaires, c'était là aussi un moyen puissant de conserver leur influence.

A la suite de la première visite de l'abbé F.N. Blanchet chez les Indiens de Cowlitz en Orégon, 1840, on avait témoigné de ces bonnes dispositions.

"Les prêtres vont venir avec nous autres, disaient les Indiens aux Canadiens, et nous n'avons rien à leur donner; nous sommes pauvres, nous faisons pitié; nous voulons cependant faire quelque chose pour eux, nous travaillerons et nous ferons tout ce qu'ils voudront⁴⁷."

Lors du premier voyage de l'abbé Demers au Fort Langley en 1841, nous le voyons accompagné de trois chefs, à sa grande satisfaction⁴⁸.

Dès les premiers temps de son arrivée dans l'île Vancouver (1849), le Père Lempfrid écrit pour sa part:

"Le chef des Sassettes est venu m'offrir en secret de me conduire dans ses terres, il me construirait une belle maison, me fournirait des canots, etc.⁴⁹."

Puis quelques mois après:

"Je ne sais pas pourquoi on décrie tant les sauvages, je n'en ai pas encore trouvé de méchants, j'en fais tout ce que je veux, ils me conduisent dans leurs barques, me ramènent et je suis toujours sans inquiétude⁵⁰."

Mais l'immigration de plus en plus croissante de commerçants américains et de chercheurs d'or devait, vers la même époque, diminuer l'enthousiasme des Indiens, et rendre très critique la position des missionnaires au milieu d'eux. Le 22 juillet 1849, le Père Chirouse expliquait à son Supérieur que les Indiens avaient leur poches

pleines d'argent. "Cela, disait-il, les rend orgueilleux, insupportables, et entièrement insouciants pour la prière⁵¹."

Quelques années plus tard, Mgr Demers se plaignait aussi, confidentiellement au R.P. Ricard, du refus des Indiens de voyager les prêtres⁵². Et à la fin de l'année 1853, l'évêque de Vancouver ne comptait plus sur l'aide gratuite des Indiens pour les voyages missionnaires. Il écrivait en effet le 11 décembre:

"Les Pères Oblats, que j'attends pour la mission de Thompson's River (Kamloops), devront s'y transporter à force d'argent; il en sera de même pour la Nouvelle-Calédonie que je confie à ces Pères⁵³."

Un manuscrit du Père Chirouse nous permet de constater que vers la même époque le Père D'Herbomez se résignait à payer les Indiens pour se faire conduire.

"Hier, écrit-il, le R.Père [D'Herbomez] a engagé deux sauvages pour l'accompagner chez les Yakamas, mais aujourd'hui l'un d'eux n'est pas content du prix, et il ne veut plus. Voilà le Père planté et moi j'attends aussi la Providence pour marcher."

La chose se passait à la mission Saint-Pierre des Dalles.⁵⁴ A la mission Sainte-Rose des Cayouses, la situation était la même.

"Dernièrement, écrivait le Père Chirouse l'année suivante, des officiers du gouvernement qui se rendent aux Têtes-Plates ont payé des guides et des compagnons 3 piastres par jour. Les deux ou 3 sauvages qui se trouvaient encore près de la maison étant occupés à leurs jardins ont dit qu'ils ne pouvaient pas quitter leurs jardins à moins de trois piastres par jour, j'ai beau en parler, prêcher, je n'ai pas pu les faire consentir à moins⁵⁵."

Quoiqu'il en soit des conditions particulières de l'époque, il est vraiment intéressant de remarquer que c'est toujours avec un certain regret que les missionnaires se résignent à constater cette situation. Toujours ils s'efforcent d'inculquer aux Indiens le sens de leur devoir à l'égard du prêtre, afin de les amener à la conviction qu'ils doivent le voyager "gratis pro Deo".

Dès les débuts de la période où les Indiens voulaient exiger un paiement pour les voyages, les missionnaires avaient usé de petits procédés psychologiques pour les détourner de cette manière de faire. Tel, par exemple, celui que le Père Chirouse expliquait à son supérieur en 1849.

"Pour moi, mon Rév. Père, disait-il, je préviens la honte en ne disant pas aux sauvages je te donnerai tant, mais en leur disant 'chilkchkloraouiaouwaika'. Si tu veux me prêter ton canot, je l'aimerais beaucoup, je te serais bien reconnaissant, etc. et je me suis fait servir ainsi par des hommes vingt fois plus riches que moi⁵⁶."

Le Père Chirouse et son compagnon, le Père D'Herbomez, usèrent-ils de semblables moyens lors de leur grande mission de 1856 dans la Baie Puget? Il semble bien, puisque le Père D'Herbomez écrivait à l'occasion:

"Dans presque tous les camps où nous passons, il y a un chef et quelquefois plusieurs sauvages qui nous accompagnent⁵⁷."

"Le "Directoire des missions" de 1858 appuiera fortement cette méthode missionnaire et en fera une sorte de règle de conduite. Au nombre 26 concernant les Indiens on lit ceci:

"éviter avec soin tout ce qui pourrait les rendre mercenaires, ils le sont bien assez; par conséquent avoir le courage de refuser lorsqu'ils sollicitent des dons, on en souffre d'abord mais plus tard on s'en trouve mieux et on évite par là le grave inconvénient qui en résulterait même pour la religion⁵⁸."

Les missionnaires observeront soigneusement ces directives; et le Père D'Herbomez pourra écrire au Père Richard en novembre de l'année suivante:

"Nos missions de l'île Vancouver nous coûteront beaucoup moins; ainsi que celles du nord, car nous avons eu soin de leur [les Indiens] faire comprendre qu'il était de leur devoir de faire voyager les missionnaires pour rien; ils l'ont si bien compris qu'ils vont même jusqu'à nourrir les missionnaires dans leurs visites⁵⁹."

Le voyage des Pères Chirouse et Fouquet vers le nord de l'île, au printemps de 1860, confirme cet extrait. Ils sont invités, en effet, à suivre cette méthode par le guide métis qui les conduit.

"Notre métis ne veut pas qu'on donne aux sauvages, écrit de Nanaimo le Père Fouquet, - C'est, dit-il, leur faire prendre une mauvaise habitude; ils doivent au moins conduire le prêtre pour rien...⁶⁰."

Durant l'été qui suit, comme le décrit le Père Chirouse au R.P. Vicaire, les missionnaires des Indiens Snahomish, en Orégon, suivent le même procédé dans la visite des différents villages:

"En partant, dit-il, nos Snohomish m'ont offert des canots plus que je n'en voulais et toute la tribu se serait mise à ma suite si j'eusse fait le moindre appel. Je n'ai demandé qu'un canot et six jeunes gens et comme malgré moi deux canots et 19 rameurs se sont joints à nous tous gratis pro Deo et nous sommes partis en chantant le cantique de notre divine Mère⁶¹."

Les Squich du sud de l'île Vancouver avaient d'ailleurs précédé leurs frères Snohomish dans leurs générosités à l'égard du Père Chirouse, qui les avait également visités en 1859.

De sa résidence d'Esquimalt, le R.P. Vicaire des missions applaudissait à ces succès de ses missionnaires:

"Je vois avec plaisir, écrivait-il au Père Chirouse le 29 août 1860, que les Snohomish ont si bien profité des leçons de désintéressement que leur ont données les Squitch[sic] qu'ils les ont surpassés en libéralité. Tout ce qu'ils ont fait pour nous gratis me prouve qu'ils ont un cœur assez sensible pour qu'on puisse y implanter des sentiments généraux qui les rendront plus à même de saisir et de se pénétrer de l'esprit de notre sainte religion⁶²."

Devenu missionnaire chez les Squich, le Père Joyal continuera l'oeuvre commencée par le Père Chirouse et utilisera le concours gratuit des Indiens pour ses voyages⁶³.

A l'intérieur de la Colombie Britannique, on s'appliquera également à former les Indiens dans le même sens. Dès septembre 1860, le R.P. Vicaire le recommande aux Pères Fouquet et Grandidier:

"Il est important de leur faire comprendre dès le commencement que nous ne sommes pas comme les Bastons, les King George, etc, et que par conséquent ils ne doivent pas nous traiter comme tels quand il s'agit de voyages, de nourriture et d'autres services qu'ils pourraient rendre aux missionnaires qui se dévouent et se sacrifient pour eux⁶⁴."

Et au mois de mai 1861, la correspondance du Père Grandidier nous fait voir que les deux missionnaires font observer aux Indiens les prescriptions de leur supérieur majeur⁶⁵.

Dans la partie sud de la Colombie Britannique la prescription d'uniformité demandée par le R.P. Vicaire dans les services à demander aux Indiens, était vraiment plus difficile d'application vu l'entourage des blancs et la pauvreté des Indiens. En expliquant ces difficultés au R.P. D'Herbomez, le Père Pandosy, supérieur de la

mission d'Okanagan, admettait tout de même une application graduelle du principe que les prêtres étant là pour eux, les Indiens se devaient de faire pour les aider ce qu'ils ne feraient pas pour les mineurs, les étrangers, etc. C'était en décembre 1860⁶⁶.

Quelques années plus tard, dans sa première visite du Bas-Fraser, Mgr D'Herbomez pouvait constater la grande générosité des Indiens pour les missionnaires.

"Le désintéressement de nos sauvages se révèle parfois avec éclat, écrivait-il. Un de ceux qui nous prêtaient leurs canots fut instamment prié à Fort-Hope de prendre un autre passager: on lui offrait un bon payement; il n'accepta point, quoique les services qu'il nous rendait fussent complètement gratuits⁶⁷."

Au printemps de 1865, Mgr rencontrera une semblable générosité chez les Indiens du district d'Okanagan⁶⁸. Le Père Durieu, qui a été durant plusieurs années, missionnaire dans ce même district, donne ce beau témoignage en 1865:

"C'est vraiment une Providence que nos sauvages de la Colombie Britannique soient ainsi zélés pour étendre le règne de Dieu. Il se fait la moitié plus de bien: avec nos faibles ressources, il nous serait impossible de tant entreprendre⁶⁹."

A l'extrémité nord-ouest du Vicariat, dans le district Saint-Michel, on s'efforcera aussi d'inculquer aux Indiens rebelles le souci de voyager pour rien leurs missionnaires.

Nous avons vu déjà comment en août 1865, le Père Lejacq avait tenu son point auprès des Klacoutsis.

"Nous patientâmes, dit-il, et on finit par accepter nos propositions. Nous eûmes un canot superbe, le plus beau que nous ayons eu pendant le voyage⁷⁰."

Cette première victoire remportée, le Père Lejacq, dans la suite, tiendra son point en toutes occasions⁷¹.

Au mois d'octobre de la même année, le Père Durieu, résidant au Fort-Rupert, recevait la visite de quelques Indiens des camps déjà visités.

"J'en profitai, écrit-il, pour exprimer de nouveau le désir que j'avais de retourner chez eux, que si réellement ils avaient un bon coeur, ils le prouveraient en venant chercher le prêtre et en le ramenant 'gratis pro

Deo'. Que s'ils n'étaient pas complètement mauvais, ils feraient cela. C'est mon refrain ordinaire chaque fois que je vois des étrangers qui viennent traiter au fort⁷²."

Et dans un autre manuscrit daté du 1 novembre:

"Chaque camp aura à venir chercher le prêtre et à le ramener. Cela nous relèvera de dessous leurs pieds, cela nous donnera du relief: ils seront forcés de nous traiter non en américains mais en prêtres. Cela leur coûtera pour commencer de venir nous chercher sans dessein ce sera par ce sacrifice même qu'ils s'affectionneront à nous, car il est inutile de payer des sauvages pour visiter leurs camps et s'en faire insulter⁷³."

Cette insistance des missionnaires commençait dès l'année suivante à porter des fruits chez les Indiens Mamellé-Créla du Fort-Rupert. Le Père Durieu faisait remarquer à leur sujet:

"Ils se sont aussi un peu affectionnés à nous et me reçoivent dans leur canot quand ils vont pour leurs affaires dans les camps⁷⁴."

Pour ce qui est des Indiens du Nord-Intérieur, ils emboîteront généreusement le pas avec leurs frères de tout le reste du Vicariat. Et lorsque Mgr D'Herbomez se rendra lui-même les visiter en 1868, un chef le suivra et le conduira partout 'gratis pro Deo'⁷⁵.

L'année suivante, le Père LeJacq pourra signaler avec joie que les Indiens du Nord-Intérieur regardent comme un privilège le fait de conduire le prêtre dans leurs canots⁷⁶.

Enfin, un Rapport des missions du Vicariat de la Colombie Britannique, pour l'année 1873, nous décrit clairement comment Mgr D'Herbomez et ses missionnaires ont formé la mentalité des Indiens qui, avant leur venue, cherchaient à exploiter le colon ou le voyageur dans la nécessité.

"Le missionnaire, continue le document, n'eut pas éprouvé un meilleur sort; on voulut d'abord lui extorquer de l'argent, etc, mais le missionnaire tint ferme; en homme apostolique, il s'avança au milieu de ces tribus sauvages sans argent, sans provisions; il leur disait: Je viens pour vous; je me sacrifie pour vous; honte à vous si vous me laissez mourir de faim ou si vous refusez de me transporter d'une mission à l'autre sur votre canot; et aujourd'hui, dans ces missions du Nord, une tribu serait déshonorée si elle laissait le prêtre sans nourriture et sans moyens de transport. L'avantage de cette victoire est grand au point de vue purement économique, mais infi-

niment plus précieux au point de vue moral. Il faut que la religion, pour pénétrer profondément dans les coeurs, soit accompagnée de l'esprit de sacrifice; ce qui ne coûte rien semble avoir peu de valeur et si les sauvages avaient pu voir dans la visite du Prêtre une occasion de satisfaire leur cupidité, l'esprit religieux n'eut jamais jeté dans leurs coeurs de profondes racines⁷⁷."

E- "Cérémonial de réception"

Pour compléter et augmenter encore la part d'influence que donnait au prêtre ce ~~premier~~ point acquis: être voyagé partout 'gratis pro Deo'; les Oblats s'appliqueront à conserver, à élaborer et à répandre partout une vieille coutume indienne que nous appellerions "le cérémonial de réception".

A l'arrivée d'un personnage de quelque importance dans un village indien, tout le monde devait se rendre sur la grève et après s'être placé en file, procéder à la salutation du nouveau venu par le touchement de la main. Cette marque de politesse, il est évident que les Indiens voulurent surtout l'exercer à l'égard des prêtres: "les grands chefs des Français".

C'est ce que constateront les abbés F.N. Blanchet et Demers dès leur arrivée sur le Versant Pacifique. A leur premier passage à Colville, en Orégon, en 1838, tous les Indiens s'empressent de venir leur toucher la main⁷⁸.

"Pour honorer un personnage de distinction, écrivait l'abbé Blanchet, l'année suivante, ils se rangeront en file, pour lui présenter la main les uns après les autres, depuis le premier jusqu'au dernier."

D'autres témoignages de l'abbé Blanchet nous font voir que la coutume est pratiquée par les Indiens de tout l'Orégon⁷⁹.

Quelques années plus tard, l'abbé Bolduc pourra constater l'existence de cette même coutume chez les Indiens de la partie nord du Versant Pacifique, et témoignera de son origine vraiment indienne en indiquant en note:

"Je dis que cette cérémonie est terrible, et je crois que ce n'est pas trop dire. La malpropreté de ces gens est vraiment dégoûtante, ce qui engendre chez eux une grande variété de maux cutanés. Leur refuser la main est une injure⁸⁰."

Après deux visites chez les Indiens du Fraser, Mgr Demers se plaignait aussi que ce n'était "pas intéressant" d'être ainsi obligé de donner la main à tous les Indiens⁸¹.

Loin de considérer cette coutume comme onéreuse, les Oblats vont s'en servir pour le plus grand bien de leur apostolat. Partout où elle existe, ils seront fidèles à l'observer, et ils s'efforceront de l'établir eux-mêmes partout où elle n'existe pas.

Ce dernier cas semble s'être présenté particulièrement chez les tribus du nord. En 1860, à l'occasion de la première grande mission au nord de l'île Vancouver, le Père Fouquet parle ainsi des Indiens Komox:

"La première chose que nous dûmes faire fut de leur apprendre à se mettre en rang et à venir nous toucher la main, cérémonial de réception que nous avons établi partout. Les sauvages l'aiment dès qu'ils le connaissent, mais il n'est pas rare que tout d'abord il y en ait qui aient peur. J'ai principalement remarqué les vieilles; ce sont elles surtout qui redoutent de nous donner une poignée de main⁸²."

Les Oblats ajoutèrent aussi au don de la main d'autres démonstrations extérieures. Toutes ensemble, elles constitueront un vrai "cérémonial de réception" digne des envoyés de Dieu et très apte surtout à augmenter leur influence auprès des Indiens.

Une de ces démonstrations ajoutée au "Cérémonial" consistait à saluer l'arrivée du missionnaire par des fusillades. Cette pratique, moins universelle que le don de la main, appartenait aussi à la tradition de certaines tribus. A l'occasion de la grande mission des Pères Chirouse et Fouquet vers le nord de l'île, le R.P. D'Herbo-
mez écrit à Mgr de Mazenod:

"Les sauvages les ont reçus avec les plus grandes marques de joie; ils saluaient nos Pères par des décharges de fusil."

Il semble, d'après les documents pré cités, que les Oblats ont apporté à ces peuplades du nord, de la part de leurs frères du sud, la coutume du don de la main, pour leur prendre celle du salut par fusillades, et la répandre chez toutes les autres tribus du Versant Pacifique. Dans le "Cérémonial" oblat, les fusillades serviront aussi

pour annoncer au loin l'arrivée du prêtre⁸⁴. Plus tard, en des occasions solennelles, les fusils seront remplacés par des canons⁸⁵.

Une autre démonstration extérieure ajoutée par les missionnaires au "Cérémonial" de réception et répandue partout, fut celle d'arborer le "**drapeau de Tempérance**".

L'origine de ce drapeau remonte aux débuts de l'évangélisation des Indiens du Versant Pacifique, Ce texte de l'abbé F.N. Blanchet nous dit comment il fut introduit chez les Indiens.

"Paplah, écrit-il, était venu à Wallamette au commencement d'avril (1841) tant pour s'affermir dans ses principes que pour obtenir quelques privilèges qui lui donnassent de l'importance dans son village. Il partit fort content avec un pavillon rouge, ayant une croix au milieu. Les sauvages aiment singulièrement à voir flotter au milieu de leurs villages l'étendard de la croix, au grand regret des ministres protestants qui voudraient l'abattre⁸⁶."

Pour faire jouer dans leur "Cérémonial de réception" un rôle particulier à ce drapeau, les Oblats le répandirent bientôt dans tous les villages indiens. Les missionnaires le portaient aussi à l'avant du canot qui les transportait. Il servait de la sorte à signifier au loin leur arrivée.

Au mois de février 1860, le R.P. D'Herbomez décrivait ainsi à Mgr de Mazenod le "Cérémonial de réception":

"La renommée a soin d'annoncer à l'avance la venue du missionnaire; chaque tribu s'empresse de le recevoir selon leur étiquette... La frêle embarcation du missionnaire est encore au loin lorsque les sauvages saluent, par une décharge de fusils, la bannière qui flotte au gré des vents, et sur laquelle se trouve empreint le signe auguste de notre Rédemption. Vous verriez alors le camp se disperser; les hommes courent d'un côté, les femmes de l'autre. Tous vont se mettre en ligne pour attendre le moment solennel où ils doivent toucher, l'un après l'autre, la main du Prêtre. Le chef en tête, suivi des principaux personnages de la tribu et de tout le camp, car il n'est pas jusqu'au plus petit sauvage qui ne doive observer l'étiquette. Lorsqu'ils ont tous défilé, ce qui prend quelquefois un temps considérable, surtout lorsqu'ils ne sont pas encore habitués à cette cérémonie, ils vont former un demi-cercle autour du missionnaire."

Un manuscrit du Père Chirouse, en date du 27 octobre 1864, nous fait voir un peu comment ce "Cérémonial de réception" rehaussait la personnalité du missionnaire.

"Mardi soir, écrit-il, en arrivant au village [Lamis] tous les sauvages

réunis sur le rivage ont déployé leurs drapeaux et ont tiré 20 coups de fusil pour nous saluer et exprimer leur joie. Ils étaient très nombreux, et au milieu d'eux se trouvait le Gouverneur William Pickering, Mr. le Surintendant et Mr. Howe qui nous avaient précédé de trois journées. Ils ne pouvaient revenir de leur admiration ou plutôt de leur stupéfaction, en voyant que ces "indiens" faisaient à un pauvre petit prêtre, une réception mille fois plus brillante et plus cordiale qu'au gouverneur, car ils ne lui ont pas même touché la main à son départ⁸⁸."

Pour compléter le "Cérémonial", les Oblats apprirent aux Indiens quelques chants rythmés sur le coup d'aviron. On répétait ces chants durant les longs voyages et on les entonnait surtout à l'arrivée dans un camp nouveau⁸⁹.

Celui de ces chants qui fut le plus populaire et le plus communément usité fut certainement ce chant à la Vierge auquel on a donné le nom de "chant du canot".

En voici le texte indien suivi d'une version anglaise:

Oulalo ei Mari
 Thith el Siam le Tans,
 Ei kwas hwilémétawh
 Tatlémalh mètèyouh.

Blessed Virgin Mary,
 Thou the Mother of God,
 We pray Thee to listen
 To us poor creatures⁹⁰.

Notes

1. Les abbés N. Blanchet et M. Demers. Rapport à la propagation de la Foi. Janvier, 1840. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 2, janvier 1840, p.39.
2. Mgr d'Oregoncity. Extrait de lettre. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi, Montréal. t.IV, no 17, p.4, septembre 1871.
3. a) Les abbés N. Blanchet et M. Demers. Rapport à la Propagation de la Foi. Janvier 1840. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 2, janvier 1840, p.32.
b) L'abbé Demers. Rapport sur les missions de la Colombie, octobre 1839. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 3, janvier 1841, p.57.
4. L'abbé Demers à Mgr de Juliopolis, 10 novembre 1841. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.67.
5. P. Lempfrit au P. Ricard, 11 juin 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
6. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, 15 février 1861. Missions, 1862, p.149.
7. R.P. D'Herbomez. Acte de visite, Olympia, 23 février 1857. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
8. P. Fouquet à Mgr D'Herbomez, 13 août 1864. Missions, 1865, p.340.
9. a) P. LeJacq à la Maison Générale, 19 octobre 1865. Missions 1867, p.56-57.
b) P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 4 août 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
10. P. Gendre à la Maison Générale, septembre 1863. Missions, 1865, p.292.
11. P. Durieu à la Maison Générale, 1 avril 1865. Missions, 1867, p.40.
12. a) P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 12 septembre 1869. Missions, 1870, p.160.
b) P. MacGuckin à Mgr D'Herbomez, novembre 1870. Missions, 1873, p.83.
13. P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 29 novembre 1872. Missions, 1874, p.220 et 225.
14. P. Marchal au P. Durieu, 15 janvier 1872. Missions, 1874, p.328-329.
15. P. Chirouse à Mgr D'Herbomez, 24 novembre 1872. Missions, 1874, p. 350.
16. Extrait du Journal "Mainland Guardian" de New-Westminster, 28 mai 1873. Missions, 1874, p.306.
17. R.P. D'Herbomez. Visite canonique, Olympia, 23 février 1857. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
18. P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 22 août 1859. Missions, 1862, p.133.
19. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 26 janvier 1860. Annales de la Propagation de la Foi. Lyon. t.32, p.299.
20. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 20 octobre 1860. Missions, 1862, p.147.

21. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 15 février 1861. Missions, 1862, p.161.
22. R.P. D'Herbomez au Supérieur Général. Suite du Chapitre Général de 1861. Missions, 1862, p.109.
23. P. Grandidier, à la Maison Générale, juillet-octobre 1861. Missions, 1864, p.121.
24. R.P. D'Herbomez au Supérieur Général, suite du Chapitre Général. Missions, 1862, p.108.
25. Mgr D'Herbomez à la Maison Générale, été 1865. Missions 1867, p.18.
26. P. LeJacq à la Maison Générale, 29 juillet 1866, Missions, 1867, p.246.
27. P. Chirouse à la Maison Générale, 27 août 1866. Missions, 1867, p.263.
28. P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 12 septembre 1869. Missions, 1870, p.157.
29. P. Fouquet à la Maison Générale, 16 juillet 1862. Missions, 1864, p.118.
30. P. Chirouse au P. Fouquet, 6 mai 1862. Manuscrit. Archives-Sco.
31. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 17 janvier 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
32. P. Durieu à la Maison Générale, 12 mai 1863. Missions, 1865, p.328-330.
33. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, 11 décembre 1863. Missions, 1865, p.308.
34. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, 17 juin 1864. Missions, 1865, p.334.
35. P. Chirouse au P. Ricard, janvier 1849. Petites Annales de la Congrégation des Oblats, 1898, p.406.
36. P. Durieu à ses parents, 1 juillet 1859. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi. Lyon. t.32, p.275.
37. P. Grandidier au R.P. D'Herbomez, 22 mai 1861. Missions, 1862, p.178.
38. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, 22 mars 1864. Manuscrit. Archives-Sco.
39. P. LeJacq à la Maison Générale, 19 octobre 1865. Missions, 1867, p.60.
40. LeJacq à la Maison Générale, 29 juillet 1866. Missions, 1867, p.237.
41. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 28 juin 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
42. P. Fouquet au T.R.P. Supérieur Général, 20 décembre 1868. Missions, 1870, p.130-2.
43. P. Fouquet à Mgr D'Herbomez, 20 décembre 1872. Missions, 1874, p.340.
44. P. MacGuckin à Mgr D'Herbomez, novembre 1870. Missions, 1873, p.85-86.
45. R.P. Bermond. "Directoire des Missions", 17 septembre 1858. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.

46. R.P. Bermond. "Réflexions sur la Visite", (17 septembre 1858). Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
47. Les abbés N. Blanchet et M. Demers. Rapport à la Propagation de la Foi. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 2, janvier 1840, p.37.
48. M. Demers à Mgr de Juliopolis, 10 novembre 1841. Notice sur les missions du diocèse de Québec. No 5, juin 1843, p.57.
49. P. Lempfrit au P. Ricard, 11 juin 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
50. P. Lempfrit à une Religieuse de Montréal, Fort Victoria, 9 février 1850. Manuscrit. Archives-Sco.
51. P. Chirouse au P. Ricard, 22 juillet 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
52. Mgr Demers au P. Ricard, 13 janvier 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
53. Mgr Demers, évêque de l'Ile Vancouver, 11 décembre 1853. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 11, mars 1855, p.114.
54. P. Chirouse au P. Ricard, 5 août 1853. Manuscrit. Archives-Sco.
55. P. Chirouse au P. Ricard, 5 août 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
56. P. Chirouse au P. Ricard, 22 juillet 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
57. P. D'Herbomez au P. Ricard, 9 septembre 1856. Manuscrit. Archives-Sco.
58. R.P. Bermond, "Directoire des missions", 17 sept. 1858. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
59. R.P. D'Herbomez au P. Richard, novembre 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
60. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 29 avril 1860. Missions, 1862, p.144.
61. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 24 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
62. R.P. D'Herbomez au P. Chirouse, 29 août [1860]. Le document ne portant que "29 août", doit avoir été écrit en 1860. Le R.P. D'Herbomez y mentionne deux lettres reçues du P. Chirouse en dates des 17 et 20 août et parle de leur contenu. Or, nous possédons les deux manuscrits du P. Chirouse datés des 17 et 20 août, et ils furent envoyés en 1860.
63. a) R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 9 novembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
b) P. Joyal au R.P. D'Herbomez, 5 février 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
64. R.P. D'Herbomez aux PP. Fouquet et Grandidier, 21 septembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
65. P. Grandidier au R.P. D'Herbomez, Fort-Hope, 22 mai 1861. Missions, 1862, p.177.
66. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, 1 décembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
67. Mgr D'Herbomez à la Maison Générale, 30 mai 1865. Missions, 1867, p.16-17.

68. Mgr D'Herbomez au P. Fouquet, 4 mai 1866. Manuscrit. Archives-Scs.
69. P. Durieu au Supérieur Général, 1 avril 1865. Missions, 1867, p.69-43.
70. P. Lejacq au Supérieur Général, 10 octobre 1865. Missions, 1867, p.60.
71. LeJacq à la Maison Générale, 29 juillet 1866. Missions, 1867, p.227-230.
72. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 24 octobre 1865. Manuscrit. Archives-Scs.
73. P. Durieu au P. Fouquet, 1 novembre 1865. Manuscrit. Archives-Scs.
74. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 28 juin 1866. Manuscrit. Archives-Scs.
75. Mgr D'Herbomez au T.R.P. Supérieur Général, 27 novembre 1868, Missions, 1870, p.90.
76. P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 12 septembre 1869. Missions, 1870, p.137.
77. Rapport sur le Vicariat de la Colombie Britannique, 1873. Missions, 1873. p.338-9.
78. Les abbés N. Blanchet et M. Demers. Rapport à la Propagation de la Foi. Janvier 1840. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 2, janvier 1840, p.32.
79. a) N. Blanchet. Rapport sur la Colombie, oct. 1839. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 2, janvier 1840, p.62.
b) N. Blanchet à Mgr l'Evêque de Québec, 23 février 1841. Ibid., no 4, janv.1842 p.54.
80. L'abbé Bolduc à M.C., 15 février 1844. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 6, juillet 1845, p.55-56.
81. Mgr Demers, Evêque de l'Île Vancouver, 21 janvier 1856. Notice sur les missions du diocèse de Québec. No 12, avril 1857, p.70.
82. P. Fouquet au R.P. Tempier, 13 décembre 1860. Missions, 1864, p.177.
83. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 20 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Scs.
84. P. Marchal au P. Durieu, 15 janvier 1872. Missions, 1874, p.317.
85. P. Chirouse à un laïc de Montréal, 7 juillet 1882, Missions, 1883, p.17.
86. N. Blanchet à Mgr l'Evêque de Québec, 17 février 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec. No 5, juin 1843, p.28.
87. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 15 février 1861. Missions, 1862, p.149.
88. P. Chirouse à Mgr D'Herbomez, 27 octobre 1864. Manuscrit. Archives-Scs.
89. a) P. Fouquet au T.R.P. Supérieur Général, 20 décembre 1868. Missions, 1870, p.123 et 127.
b) P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 12 septembre 1869. Missions, 1870, p.136 et 158.
c) P. MacGuckin à Mgr D'Herbomez, novembre 1870. Missions, 1873, p.83.
d) P. Marchal au P. Durieu, 12 février 1871. Missions, 1874, p.312.
90. Missionary Record, 1901, p.282.

Chapitre deuxième

-

Les confessions et pénitences publiques

A- Le " Kaltash bilalam "

L'influence considérable dont jouissaient les missionnaires auprès de tous les Indiens du Versant Pacifique confiés à leurs soins, plaçait dans une sorte d'atmosphère tout à fait unique cette terre de mission. Les Oblats allaient profiter de cette situation particulière pour faire de leur influence comme la pierre de base, dans l'évangélisation méthodique de ces Indiens.

Nous avons vu comment cette influence dépassait et dépassera toujours celle des chefs Indiens eux-mêmes. Les prêtres étaient reconnus comme "les grands chefs des Français", c'était tout dire.

Il reste pourtant que les chefs indiens possédaient aussi auprès de leurs gens une réelle influence. Cette influence était d'autant plus précieuse que les chefs jouissaient d'un contact journalier avec les Indiens. De plus, étant ordinairement des orateurs nés, ils recherchaient toutes les occasions possibles d'adresser la parole dans les réunions. Les premiers missionnaires d'Orégon avaient fait, à plusieurs reprises l'heureuse expérience de la bonne influence que pouvaient exercer les chefs Indiens. On en avait vu répéter publiquement durant toute la nuit les instructions données la veille par le ~~ministre noir~~ missionnaire¹. D'autres, après une visite à la mission avaient fait, auprès de leurs tribus encore infidèles, l'office de vrais apôtres².

Les missionnaires n'étaient pourtant pas sans déplorer une contradiction parfois ridicule entre les belles paroles de certains chefs encore païens et leur conduite extérieure de tous les jours³. De plus, l'orgueil, s'y mêlant, certains d'entre eux auraient voulu surpasser en autorité le missionnaire, dans la conduite même des affaires de la religion.

Aussi, s'était-on demandé sérieusement alors, s'il était opportun d'utiliser l'influence des chefs dans l'évangélisation des Indiens. L'un des missionnaires avait suggéré, dans une lettre publique, qu'on négligeât cette influence.

L'autorité compétente, dans la personne du R.P. Visiteur de 1858 allait exposer le problème et donner les vraies directives à son sujet. Au nombre 3 des "Réflexions sur la visite", nous pouvons lire ce qui suit:

"Ce ne sont pas les moyens humains qui feront réussir les missions et ce n'est pas sur eux qu'il faudrait fonder tout son espoir, il ne faut cependant pas négliger ceux que la prudence suggère et qu'on peut faire servir à ses fins, sans leur donner plus de crédit qu'ils n'en méritent. Nous ne dirons pas avec l'auteur de la lettre qu'il ne faut faire nul cas des chefs et anéantir leur autorité. Il faudrait auparavant les dépouiller de l'esprit d'orgueil et leur inspirer une abnégation surnaturelle qui leur ôte tout mauvais vouloir. Il me semble qu'il est plus avantageux de conserver leur estime, maintenir la bonne intelligence avec eux que de s'en faire des ennemis. Qui ne sait que leur influence est toujours grande et qu'ils peuvent faire beaucoup de mal sur l'esprit des sauvages. Nous savons que c'est un point très délicat et qu'il faut de la part du missionnaire une grande prudence et un grand tact pour éviter les deux extrêmes, ne pas froisser l'amour propre de ces chefs et ne pas se donner en eux un maître qui voudrait prendre la première place et diriger tout à sa fantaisie, mais nous disons contrairement à la lettre en question, que l'appui de ces hommes peut être utile, que pour le bien de la religion il faut savoir l'acquiescer et le conserver⁴."

Dans la perspective nouvellement éclairée qu'apportait cette haute direction, il appartenait aux missionnaires du Versant Pacifique de bien étudier la façon d'agir des chefs, afin d'y découvrir les moyens d'action les plus naturellement adaptés à la psychologie de l'Indien; ils pourraient ensuite orienter ces moyens nouveaux et, tout en les laissant évoluer dans leur cadre d'origine, en faire de précieuses méthodes d'action missionnaire.

Or, au premier plan, apparaissaient les confessions et pénitences publiques, où le rôle du chef était bien marqué.

Les confessions et pénitences publiques existaient chez les Indiens du Versant Pacifique dès avant la venue des premiers missionnaires.

Dans sa première visite parmi les Indiens Koutenays en 1840, le Père de Smet avait remarqué que chez eux, "toute tentative de séduction, par des jeunes gens ou des adultes, était punie d'une bonne flagellation⁵".

Cet extrait d'une lettre écrite par l'abbé Demers à Mgr de Juliopolis le 10 novembre 1841, nous fait voir un peu la coutume des indiens d'accuser leurs fautes publiques auprès des chefs. On sait déjà que le prêtre était considéré par les chefs Indiens comme un chef supérieur. Au Fort Langley, sur le Fraser, l'abbé Demers avait constaté avec regret la cruauté d'un chef pour son esclave.

"Je lui témoignai, dit-il, toute l'indignation que j'éprouvais de sa brutalité, etc... Je continuai et finis mon instruction sans lui témoigner d'attention, et je me retirais au fort, lorsque ce malheureux, ne pouvant plus supporter le poids de ses remords, perça la foule, qui m'accompagne, tombe à genoux devant moi, avoue son crime, déplore avec larmes le malheur qu'il a eu d'abandonner ses résolutions, et me demande pardon avec de grandes promesses pour l'avenir⁶."

Un autre écrit de l'abbé Demers mentionne, l'année suivante, un chef de la Baie Puget, comme entendant les confessions des Indiens. Que cette façon d'agir ait été une "mômerie grotesque" exercée dans le but d'imiter le prêtre, comme le prétend le jeune missionnaire, elle démontre tout de même cette tendance naturelle chez les Indiens à se plier, sur la simple invitation du chef, à une action aussi pénible en soi⁷. Mais dans une lettre du 15 janvier 1844, l'abbé Bolduc, nouveau missionnaire, faisant, à ce qui semble, allusion au chef dont a parlé l'abbé Demers, dit:

"Déjà, il s'était mis à confesser les sauvages, et surtout à se faire payer⁸."

Or nous verrons dans la suite que l'amende imposée à l'occasion des fautes publiques en guise de pénitence publique, sera quelque chose de tout à fait normal chez les

Indiens. Elle sera utilisée partout.

Quelques années plus tard, de l'île Vancouver, où il vient d'arriver, le Père Lempfrit écrira à son supérieur:

"Dernièrement il en est un [Indien] qui m'a volé un gros hameçon, je crois qu'on l'eusse[sic] lapidé si j'eusse laissé faire⁹."

Ne voit-on pas là un exemple de pénitence publique, infligée pour faute publique?

A la mission Sainte-Croix, chez les Yakamas, on avait calomnié publiquement le Père Chirouse, en disant qu'il voulait empoisonner les Indiens en leur donnant du tabac à fumer. "Les chefs veulent attacher et fouetter celui qui a fait courir ce faux bruit", écrivait le Père en octobre 1849. Puis, parlant ensuite d'un des chefs, il continuait:

"Il m'a fait rendre le cheval qui m'a été volé l'hiver dernier, et si le voleur n'a pas été fouetté ce n'est qu'à mon intercession qu'il le doit¹⁰."

A la mission d'Attanem en septembre 1852, le Père D'Herbomez avouait pour sa part:

"Si un sauvage nous vole, nous ne courons pas après lui; nous n'avons qu'à avertir le chef qui nous fait rendre l'objet volé et fait fouetter le voleur."

La lettre du Père contenait aussi cet extrait significatif:

"Un baptisé et une baptisée du R.P. Chirouse sont tombés dans une faute qui chez les sauvages mérite le fouet¹¹."

A Sainte-Rose, chez les Cayouses, au début de mai 1854, le Père Chirouse constate le fait qui démontre bien la provenance indienne des pénitences publiques, et la personnalité du chef dans ce domaine.

"Le Serpent Jaune [chef], dit-il, est toujours le même, dernièrement il a manqué à tuer à coup de bâton un pauvre sauvage qui avait monté un de ses chevaux sans sa permission, tandis qu'il se contente de rire de la conduite de certains autres qui commentent les crimes les plus sales¹²."

Dans un premier voyage chez les Indiens Nanafmook de l'île Vancouver, en 1855, Mgr Demers faisait la rencontre du vieux chef Nanafmook.

"On me dit encore, écrit l'évêque, qu'il faisait venir les sauvages devant

lui pour se confesser et qu'il les soumettait à des pénitences un peu rigoureuses, et qu'ils devaient recevoir de sa main sur le champ. Vous devinez déjà ce que c'était; et oui, rien moins que quelques douzaines de coups de fouets très bien administrés, laissant sur le dos de ces malheureuses victimes certaines marques bien capables de leur donner la contrition de leurs péchés et de les faire tenir sur leur garde pour l'avenir."

Le grand attachement que témoignèrent sans cesse les Indiens pour les confessions publiques, nous apporte un autre indice de leur provenance¹⁴.

A ce propos, le R.P. Vicaire des missions oblates semble attribuer directement aux Indiens les confessions publiques, lorsqu'il écrit au Père Chirouse, le 29 août 1860: "Je connais la grande dévotion des sauvages pour leur 'Kaltash bilalam'... leurs prétendues confessions¹⁵."

Et lorsqu'il s'agira de discuter l'adoption des confessions et pénitences publiques comme méthode d'évangélisation, le principal argument apporté sera le fait de "l'usage établi"¹⁶.

Enfin un "Rapport des Missions du Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique", donné en 1892, met au clair la question de l'origine indienne du 'Kaltash bilalam' et des pénitences publiques.

"De temps immémorial, dit le Rapport, les lois et les coutumes de nos sauvages confèrent au chef, aidé de son conseil, le pouvoir de législateur. Elles lui accordent, par là même, le droit de sanctionner la loi par la peine. Aux yeux de nos Indiens, ce sont des droits sacrés; ils y tiennent autant qu'à leur nationalité même. Comme à n'importe quel peuple, il leur est loisible de suivre ces traditions nationales qui ne lèsent personne et sont en parfait accord avec les principes du droit naturel¹⁷."

B- Les confessions publiques adoptées par les Oblats

Les confessions et pénitences publiques constituaient donc pour les Indiens du Versant Pacifique une sorte de patrimoine auquel ils tenaient beaucoup.

Cette coutume n'était pas mauvaise en soi. Quelques-uns des premiers missionnaires d'Orégon l'avaient prise pour une "contrefaçon grotesque" du sacrement de pénitence. Aux missionnaires Oblats qu'une amitié profonde et une commune sympathie

avaient mis en contact intime avec les RR.PP. Jésuites établis au nord de leurs missions, elle faisait songer aux méthodes d'évangélisation utilisées par ces zélés missionnaires au XVIIe siècle, particulièrement dans les missions si fameuses du Paraguay. Elle rappelait aussi à leur ardeur enflammée d'apôtres jeunes et bouillants les gestes sublimes des premiers chrétiens¹⁸.

Etant donnée l'influence considérable que leur qualité de prêtre leur faisait exercer sur les chefs eux-mêmes, ne pouvaient-ils pas approuver cette coutume si chère aux Indiens, et y faisant jouer cette influence, lui imprimer une orientation surnaturelle? Les confessions et pénitences publiques deviendraient ainsi un excellent moyen d'enraciner le catholicisme chez les Indiens du Versant Pacifique.

Dès les premières années de leur apostolat en Orégon, nous voyons les Oblats approuver, au moins tacitement, la manière d'agir des chefs, dans leurs répressions des fautes publiques. Et en 1852, une lettre du Père D'Herbomez nous révèle même que déjà le Père Pandosy tient l'office de grand juge des fautes publiques devant être expiées ensuite publiquement¹⁹.

Nous pouvons remarquer cependant que les missionnaires sont d'abord, d'une grande discrétion à ce sujet. On est dans une période d'essais. La permission tacite des supérieurs semble la seule approbation pour les partisans de la nouvelle méthode.

Mais la Visite canonique de 1858, comme nous l'avons vu, mettait sur le tapis la question de l'utilisation possible de l'autorité des chefs. Ce faisant, elle ouvrait du même coup de brillantes perspectives pour l'utilisation d'une méthode spécialisée d'action missionnaire. De plus le "Directoire des missions" supposait l'intervention du missionnaire dans la question des jugements pour fautes publiques et approuvait tacitement cette façon d'agir en lui donnant une orientation.

"Quant une plainte sera formulée sur la conduite d'un sauvage, est-il dit au nombre 27, bien s'assurer de la vérité du fait avant d'en venir à une admonition ou à des reproches et lorsqu'on est obligé d'user d'un peu de sévérité, le faire de telle sorte que le coupable puisse s'apercevoir que ce n'est que l'amour que nous lui portons qui nous dicte les paroles qu'on

lui adresse. Ne pas le quitter sans amortir la première impression pénible qu'il peut ressentir²⁰."

C'est réellement à partir de la Visite canonique de 1858 que commence pour de bon l'utilisation des confessions et pénitences publiques, en relation avec l'évangélisation des Indiens.

Du camp des Indiens Sinéomus[sic] en Orégon, le Père Chirouse écrit au Père D'Herbomez, le 7 février 1859:

"Tous les jours un grand nombre de chrétiens jadis fervents reviennent de leurs égarements et demandent le fouet avec instances ou toutes autres pénitences publiques pour contribuer à l'expiation de leurs fautes²¹."

Au printemps de la même année, les Indiens Sqnish de l'Ile Vancouver pratiquent aussi les pénitences publiques en expiation de leurs fautes. A l'occasion de la visite qu'il vient de leur faire, le P. Chirouse, le 22 mai, résume son travail au Père D'Herbomez:

"Il serait trop long, mon R. Père, dit-il, de vous donner ici tous les détails de notre belle mission, que nous venons de terminer. Qu'il suffise de vous dire que je n'avais pas encore fait de si belle mission. Près de 400 enfants à la mamelle ont été régénérés, plus de 2000 sauvages ont été fouettés²²."

Demeuré seul missionnaire dans la Baie Puget, le P. Durieu écrivait le même jour

"Nous avons jugé beaucoup de différends, administré beaucoup de punitions et tout le monde a été enchanté. Chacun de ceux qui ont été punis m'ont exprimé leur bon vouloir à mon égard après avoir fait leur pénitence. Depuis lors je n'ai eu qu'à me féliciter de la conduite de nos sauvages."

A l'occasion de leur absence prolongée de la mission, pour raison de chasse ou de pêche, souvent il se produisait chez les Indiens certains relâchements. A leur retour, tous se soumettaient au "Kaltah bilalam" et aux pénitences publiques dont le fouet était la principale²⁴.

"Les pénitences publiques et surtout le fouet sont toujours en vigueur, écrivait le Père Chirouse le 17 février 1860, du camp des Snohomish, et ce système nous ayant réussi jusqu'à présent, nous désirons qu'on nous permette de le continuer jusqu'à ce que les temps et les circonstances ne viennent nous obliger à changer pour faire mieux²⁵."

Dans la partie sud-est de la Colombie Britannique où les Oblats avaient commen-

cé leur travail missionnaire, d'abord à Okanagan à l'automne de 1859, puis l'année suivante à New-Westminster et dans la région du Bas-Fraser, on s'intéressait aussi aux confessions et pénitences publiques. A l'automne de 1860, dans un voyage fait à la mission des Snohomish, en Orégon, le Père Fouquet, missionnaire du Bas-Fraser, avait assisté à une séance de pénitences publiques²⁶. Lors d'une visite à New-Westminster, le R.P. Vicaire des missions s'était informé au juge Begbie et au gouverneur concernant l'autorité des chefs pour juger et infliger des pénitences²⁷. Le 26 décembre 1862, de New-Westminster, le Père Fouquet demandait au Père Pandosy résidant à Esquimalt, de lui envoyer certains articles nécessaires en ajoutant cette explication significative: "les sauvages payeront avec l'argent de la tempérance²⁸". On reconnaît ici un mode spécial de pénitences publiques, utilisé surtout pour punir les fautes d'intempérance, et consistant en une amende en argent ou en nature.

En juin 1863, une lettre du Père Fouquet indique clairement l'existence des pénitences publiques et donc des confessions publiques, dans les missions du Bas-Fraser²⁹.

Elles deviendront bientôt usitées de plus en plus universellement dans toutes les missions catholiques du Versant Pacifique. Ainsi le Père Durieu, qui a été, durant les quelques années précédentes, missionnaire dans le district d'Okanagan, au sud-est de la Colombie Britannique, donne, à l'occasion d'une visite chez les Skeromish du Bas-Fraser au printemps de 1865, cette affirmation significative:

"Ceux qui avaient manqué leur pledge de tempérance ont avoué leur faute en pleine assemblée et ont demandé la pénitence publique³⁰."

On peut aussi reconnaître que, malgré de grandes difficultés, elles sont pratiquées au début de l'année 1867, dans le district de Saint-Michel, au Fort Rupert³¹.

Dans le nord-intérieur, elles deviendront également en vogue dès les premières visites des missionnaires³². Une lettre du Père LeJacq à Mgr D'Herbomez, septembre 1869, contient cet extrait significatif:

"Tous ceux qui, depuis l'année dernière, c'est-à-dire depuis le départ de Votre Grandeur, avaient commis quelques fautes publiques, venaient s'agenouiller devant moi et là, en présence de tout le monde, pour réparer le scandale qu'ils avaient pu donner, ils confessaient leurs péchés et me demandaient une pénitence³³."

Le récit de voyage du Père MacGuckin dans chacune des missions du Nord-Intérieur, à l'été de 1870, nous manifeste clairement que partout, à cette époque, les confessions et pénitences publiques y étaient pratiquées par les Indiens sympathiques au catholicisme³⁴. Ceux du Père Marchal, en dates du 12 février 1871 et du 15 janvier 1872, nous prouvent qu'elles étaient également en vogue sur les bords du Fraser et de l'Océan Pacifique³⁵.

Enfin, dès les débuts de la fondation de la mission des Kontenays en 1875 par le Père Fouquet, ce Père écrira:

"Dorénavant le chef infligera les punitions pour les fautes extérieures, c'est là un point capital³⁶."

Nous pouvons donc dire que dès le début de 1875, les confessions et pénitences publiques étaient reconnues comme méthode missionnaire dans toutes les missions du Versant Pacifique.

Un document fameux, venant du Père Coccola, missionnaire dans le Nord Intérieur de la Colombie Britannique en 1888, nous explique au long le procédé des confessions et pénitences publiques:

"Dès le début, dit-il, je réunis les chefs et les Watchmen ou surveillants, et je leur rappelai leurs obligations. Ensemble, nous fîmes le recensement des buveurs; après quoi, en séance publique, sans désigner personne, j'invitai ceux qui se sentaient coupables, à se mettre à genoux et à dire s'ils voulaient, oui ou non, faire pénitence et s'amender, parce qu'ayant donné publiquement scandale, ils ne pouvaient être admis à la communion sans une réparation publique. J'avais la liste des coupables sous les yeux, de sorte qu'ils ne pouvaient guère m'échapper. Tous, sauf quelques-uns qui auraient bien voulu s'approcher de la Sainte Table, mais qui ne se sentaient pas la force de renoncer à toute boisson enivrante, s'engagèrent à ne plus boire..."

Tandis que les femmes entouraient le confessionnal, les chefs et les watchmen jugeaient et condamnaient les buveurs; sans épargner ceux d'entre les watchmen eux-mêmes qui avaient succombé à la tentation. Les amendes étaient payées en argent ou en nature et se sont élevées, je crois, à 56 piastres. De plus, le fouet a fonctionné pendant deux jours³⁷."

Il adviendra même parfois, à l'occasion de fautes publiques collectives, que les missionnaires infligeront une pénitence publique aux Indiens de toute une tribu. C'est ainsi que le Père LeJacq, parlant d'une grande réunion à Sainte-Marie, à l'occasion de la fête du Très Saint Sacrement, écrit:

"Seuls, les chrétiens de la tribu Tloyamin étaient dans la tristesse; Monseigneur leur avait défendu de monter à Sainte-Marie et de prendre part à la fête. C'était une pénitence que Sa Grandeur leur infligeait pour certains désordres publics qu'ils avaient laissé s'introduire parmi eux et pour un commencement d'insubordination envers leur missionnaire, le R.P. Chirouse³⁸."

Si le fait de l'usage déjà établi avait contribué largement à incliner les Oblats dans l'acceptation des confessions et pénitences publiques comme méthode d'évangélisation, un autre motif, inhérent aussi à la psychologie même de l'Indien allait les déterminer à adopter définitivement cette méthode bien particulière.

Contrairement à certaines peuplades orientales, qui, à l'arrivée des missionnaires catholiques possédaient déjà une civilisation enviable, les Indiens du Versant Pacifique, à la venue des premiers prêtres, étaient des plus primitifs. Psychologiquement, ils étaient de grands enfants, et on ne pouvait faire mieux que de les traiter comme tels.

Mgr Demers, qui depuis 1838, travaillait parmi eux, apportait ce jugement significatif, dans un document daté du 21 janvier 1856:

"Oui les sauvages sont des enfants, ou du moins, il faut agir avec eux et les traiter comme s'ils étaient des enfants³⁹."

Le R.P. Vicaire des missions Oblates écrivait à son tour à Mgr de Mazenod, le 26 janvier 1860: "Il faudrait à ces natures sans défense l'éloignement absolu de tout danger⁴⁰".

Le Père Durieu, depuis dix ans missionnaire parmi eux, déclarait pour sa part: "Je me les représente comme de jeunes enfants qui s'essayent à marcher⁴¹".

Nous possédons également le témoignage d'une religieuse qui, dans une lettre à ses parents, raconte comment les pères distribuaient, tant aux hommes qu'aux jeunes

enfants, des petits présents dont ils étaient fiers, puis elle ajoute:

"Ce trait nous fit comprendre que ces pauvres sauvages, vieux comme jeunes, doivent être traités comme des enfants⁴²."

C- Les confessions publiques et le sacrement de pénitence

Les confessions et pénitences publiques furent donc universellement adoptées par les Oblats, dans l'évangélisation des Indiens du Versant Pacifique.

L'adoption d'une telle méthode d'évangélisation était trop délicate, pour que les missionnaires s'y soient déterminés à la légère. Nous avons vu déjà avec quelle circonspection ils envisageaient généralement au début, la façon d'agir des chefs, y jouant plutôt le rôle d'adoucisateurs des pénitences infligées aux coupables par ces derniers.

Mais ce qui importait avant tout dans l'acceptation d'une méthode si particulière, c'était de bien faire comprendre aux Indiens la distinction claire entre les confessions et pénitences publiques et le sacrement de Pénitence proprement dit.

Pour ces pauvres enfants de la forêt, une telle distinction était ce qu'ils pouvaient rencontrer de plus difficile dans la Religion. Habitué qu'ils étaient aux pénitences publiques suivant l'accusation matérielle des fautes, et unique moyen de réconciliation, ils ne comprenaient pas facilement une possibilité de réconciliation en dehors des pénitences publiques, et du même coup, le sens de la contrition et du ferme propos essentiels au sacrement, leur devenait obscure.

Si le Visiteur canonique de 1858 admettait en somme l'utilisation des confessions et des pénitences publiques comme méthode d'évangélisation, il ne négligeait pas de traiter, comme une chose des plus importantes, la question de la confession sacramentelle. Voici ce que comporte le nombre 24 du "Directoire des missions".

"Il est important dès le commencement, de bien former les sauvages à la confession, parce que les abus ou les mauvaises habitudes contractées ne se détruisent qu'avec peine. Ainsi leur apprendre à faire leur examen de

conscience, à y consacrer le temps nécessaire, à vaquer à la prière avant de se présenter au prêtre, à ne pas regarder l'aveu des fautes comme une histoire qu'ils racontent, à ne pas se croire purifiés devant Dieu s'ils n'ont pas regret du mal qu'ils ont fait et la volonté de ne plus le faire 'ceci est très important'. Etre ferme à ne pas entendre de suite une confession si on s'aperçoit que le sauvage n'a pas rempli les conditions ci-dessus indiquées quand à la préparation et tenir tout autant à ce qu'ils fassent l'action de grâces⁴³."

Les grandes précautions que l'on voit prendre au Père Chirouse, au cours des années suivantes avec ses Indiens de la Baie Puget, nous prouvent que les missionnaires ont observé dès le commencement ces recommandations du Visiteur de 1858⁴⁴.

Mais d'autres abus allaient vouloir se glisser. Les confessions publiques étant une sorte de tradition qu'ils aimaient, les Indiens auraient voulu leur faire prendre la place la plus importante dans la vie chrétienne. De plus, habitués qu'ils étaient à la façon païenne de "n'y dire que ce qu'ils ne pouvaient absolument pas nier", ils étaient naturellement enclins à suivre le même procédé lors des confessions sacramentelles.

En 1860, le Père Durieu, compagnon du Père Chirouse chez les Indiens Snohomish, déplorait ce malheureux état de choses. Mais, dans le parfait équilibre qui le caractérise, le jeune missionnaire n'allait pas s'obstiner à vouloir faire disparaître pour cela les confessions publiques. Il chercha plutôt à trouver un remède aux maux qu'elles engendraient. Le temps alloué aux confessions publiques fut par lui considérablement raccourci. Il insista de plus sur la formation vraiment chrétienne et surnaturelle des Indiens⁴⁵. Dès qu'il deviendra seul à la mission Snohomish, on le verra appuyer sur la perfection dans l'accomplissement des exercices de piété. Il apprendra aux Indiens les prières et les leur fera réciter en public "chacun à son tour de rôle⁴⁶". Aussi, à son retour d'une mission chez les Indiens Squish, à l'été de 1849, le Père Chirouse, son supérieur, s'apercevra d'un changement qu'il aura peine à comprendre⁴⁷.

Puis le printemps suivant, nouveau départ du Supérieur, et nouvelle tentative d'équilibre de la part du Père Durieu.

"J'ai tenu deux grandes assises seulement pour régler les procès, écrivait-il au Vicaire des missions. Au commencement, les sauvages avaient l'air de n'être pas très contents, mais je me suis efforcé à effacer cette impression par des sermons forts, et faisant peur, comme ils les aiment. Le tour a réussi: ils sont enchantés, et enthousiasmés: ils ne font que prier depuis le matin jusqu'au soir et presque toute la nuit⁴⁸."

Mais revenu de sa grande mission dans le nord de l'île Vancouver avant la fête de l'Assomption de 1860, le Père Chirouse a présidé d'une grande réunion de 650 Indiens de la Baie Puget, à l'occasion de la grande fête de la Vierge. Le 17 août, le Père Durieu écrit au R.P. D'Herbomez pour se plaindre de la façon de procéder de son supérieur.

"Pendant ces douze jours, dit-il, il n'y a pas eu une seule instruction, un seul catéchisme, tout le temps a été employé à des affaires de police, ou à terminer les procès et les débats... Voilà que tout le monde s'en retourne sans s'être confessé, car si le Père a entendu dix confessions, c'est le plus et moi je n'ai eu qu'un seul pénitent. C'est là, je crois, la source de cette espèce de tristesse qui a pour ainsi dire éteint en moi la consolation que devait naturellement exciter la vue de tant de peuples accourus de toutes parts. Est-ce là la meilleure manière de former les Indiens à la vie chrétienne? Il y a en moi quelque chose qui me dit toujours que non; c'est pour cela que parfois je suis peiné pour ainsi dire, voyant tant d'hypocrisie parmi nos sauvages: et par malheur ils apportent cette hypocrisie à la confession, et c'est ce qui me navre de douleur. Combien n'en ai-je pas trouvé qui ont nié en confession des crimes dont on les accusait, et dont ils ont été reconnus publiquement coupables quelques jours après, quand les complices ont été confrontés. C'est parce que dans leur Coltabh Bilalam ou confession publique, ils ne disent que ce qu'ils ne peuvent pas absolument nier, et quelquefois, quoique la faute ait été faite devant toute une nation qui l'entend, et qui applaudit du fond du coeur un pareil mensonge. C'est en partie pour détruire ce vice père de tous les autres, et aussi pour graver dans le coeur des chrétiens la crainte de Dieu, mais une crainte filiale, qu'en l'absence de notre R.P. Préfet, je m'étais appliqué à leur donner les principes d'une vie vraiment chrétienne. Je ne négligeais pas pour cela, la police et l'arrangement des débats, etc, mais toutes ces affaires étaient traitées uniquement le dimanche après-midi."

En ce même jour, et trois jours plus tard, le P. Chirouse écrivait aussi au Vicaire des missions. Ses lettres mentionnent à peine la grande réunion qui a eu lieu et ne font que souligner une grande procession en l'honneur de la Sainte Vierge.

Le 29 août, le R.P. D'Herbomez adresse au Père Chirouse une lettre des plus significatives, en même temps que de la plus haute importance, parce qu'elle nous révèle la conformité de pensée du R.P. Vicaire des missions avec celle du jeune Père

Durieu, concernant les confessions publiques.

Le R.P. D'Herbomez ne mentionne aucunement au Père Chirouse la lettre du Père Durieu dont nous venons de donner un extrait, mais, prenant un chemin détourné, il approuve entièrement les idées qui y sont contenues.

"Soyez persuadé, m.c.P., dit-il, que vous recevrez toujours ma cordiale approbation dans tout ce que vous entreprendrez, de commun accord avec votre compagnon, et conformément à nos saintes règles pour le bien spirituel ou temporel de votre mission, soit par des solennités et cérémonies si capables d'impressionner les sauvages et de leur laisser une grande idée des mystères de notre sainte religion, soit par des instructions et catéchismes assez fréquents; soit par des visites et voyages que de bonnes raisons rendent nécessaires et utiles; soit par tout autre moyen qui tend à changer le coeur de nos sauvages pour leur donner des sentiments vraiment chrétiens. Comme je ne peux rien vous cacher, je vous dirai que j'aurais bien aimé d'apprendre combien il y a eu de conversions dans ce grand concours de sauvages que l'on peut comparer en quelque sorte au pèlerinage de ^{l'}Osier et de Lumière; combien de confessions. Tout cela m'aurait prouvé mieux que tout le reste que comme nos Pères de France vous profitez avantageusement de ces grands concours pour instruire les fidèles sur leurs principaux devoirs de chrétiens; sur leurs obligations de donner le bon exemple, en pratiquant sincèrement la religion qu'ils ont embrassée... Je ne dis pas non plus que vous avez omis de les catéchiser et instruire sur la manière de se confesser et sur les dispositions qu'ils doivent apporter au Saint Tribunal de la Pénitence, ce sont là des choses trop essentielles au bien et à la réussite d'une mission pour que je puisse supposer même un instant que vous les ayez négligées ou omises; et bien que vos lettres ne m'en disent rien et me donnent en quelque sorte droit de douter si tout ce que je viens d'énumérer a été fait, je connais trop votre zèle et votre dévouement pour oser en douter."

Et après avoir rappelé au Père Chirouse "la louable maxime de faire chaque chose en son temps", il ajoute:

"Et que vous ayez un temps fixe pour vos principaux exercices de communauté de même que pour instructions, catéchisme, etc. Comme je connais la grande dévotion des sauvages pour leur Kaltash Bilalam, je suis porté à regarder plutôt comme nuisibles que comme utiles, parce que le plus souvent ne faisant qu'y jouer le rôle d'hypocrites et de menteurs, y cachant avec soin tout ce qui n'est pas connu des autres et quelquefois même ce qui est connu, il est à craindre qu'ils fassent de même au tribunal de la pénitence. Je voudrais que sans abolir entièrement le Kaltash bilalam, on en fit disparaître insensiblement l'habitude, l'expérience me prouve que mes craintes à ce sujet sont bien fondées. Au reste qui ne voit qu'il est beaucoup plus facile de remédier aux maladies de l'âme par des instructions particulières par des avis et des conseils paternels donnés au Saint Tribunal de la pénitence que par tout ce qui se fait ou se dit en public dans leurs prétendues confessions?⁵⁰"

A l'égal du Père Durieu, le R.P. Vicaire reconnaissait donc les abus qu'apportaient les confessions publiques au détriment du sacrement de pénitence, et il usait de toute son autorité de supérieur des missions, pour les réprimer. A cet effet, il ne recommandait au Père Chirouse rien autre chose que les remèdes apportés par le Père Visiteur de 1858 et par le jeune Père Durieu. Ces remèdes, il les utilisait d'ailleurs lui-même auprès des Indiens d'Esquimalt⁵¹.

Mais si pour guérir un mal qui déjà semblait être grave dans la mission des Snohomish, le R.P. Vicaire demande de diminuer considérablement l'usage des confessions publiques, aucun acte officiel de sa part ne viendra sanctionner une désapprobation totale.

Dès cette époque, l'usage des confessions publiques était d'ailleurs admis par la majorité des membres du Vicariat⁵². Et bientôt, elles seront établies partout et souvent, par le R.Père Vicaire lui-même, comme nous l'avons vu.

Universellement reconnues par les missionnaires du Versant Pacifique comme méthode d'évangélisation, les confessions publiques ne seront jamais confondues avec le sacrement de pénitence. Les documents concernant cette question sont nombreux et clairs. N'étaient accusées et expiées publiquement que les fautes publiques. La mentalité des Indiens était d'ailleurs, dès les débuts, bien formée sur ce point. Cette loi était suivie exactement chez les païens eux-mêmes dans leur "Caltash bilalam

En 1860, le Père Pandosy, 2e assesseur du R.P. Vicaire des missions, insiste sur l'observance minutieuse de ce point. Parlant de l'usage du fouet, comme pénitence publique:

"Son emploi, dit-il, serait borné au cas où un coupable serait pris en flagrant délit, etc, etc, et encore! encore! je le répète paucus usus. Jamais quand il viendrait se rendre auprès des autels⁵³."

Voici comment le Père Coccola, écrivant au Supérieur général de sa Congrégation vers la fin du siècle, concilie l'usage, chez les Indiens du Versant Pacifique, ~~des~~ des confessions publiques et du sacrement de pénitence.

"Vous serez peut-être étonné, mon Très R.P., d'apprendre que nous imposons certaines conditions avant d'admettre, je ne dis pas à la communion, mais à toute participation aux sacrements, y compris le sacrement de pénitence. D'abord, comme il s'agit d'obtenir le désaveu de certains péchés publics, nous sommes en droit d'exiger qu'il soit fait publiquement et avant la confession. Nous faisons comprendre à ces pauvres esclaves de la passion, qu'il serait bien inutile de se confesser si, publiquement, ils ne changeaient pas de mœurs et ne réparaient pas le scandale de leur vie passée. De plus nous pouvons d'autant mieux appliquer à la lettre cette règle de la théologie que nos pauvres sauvages mus par un sentiment de bonne nature non moins que par la grâce de Dieu, tiennent presque autant à se confesser qu'à communier, ils sont aussi mortifiés de se voir repoussés du saint Tribunal que de la Sainte Table."

D- La "Tempérance"

La méthode missionnaire des confessions et pénitences publiques serait donc, à cause de circonstances particulières et moyennant répression attentive des abus, un excellent moyen d'enraciner rapidement le catholicisme chez les Indiens du Versant Pacifique. Mais elle devait nécessairement, pour être efficace, comporter une certaine organisation uniforme.

Nous avons vu comment chez les païens, le chef seul était à la fois juge et exécuteur de la sentence. Lorsque les missionnaires adopteront le système des confessions et pénitences publiques au profit de l'évangélisation, leur influence de "grands chefs des Français" primera l'autorité du chef Indien et ils deviendront habituellement les premiers juges, tandis que les chefs Indiens demeureront exécuteurs des sentences.

Mais la nécessité pour le juge de contrôler les accusations publiques de même que l'obligation de connaître ceux qui, de ces "enfants" de la forêt, s'étaient rendus coupables de fautes publiques, nécessitait une surveillance continuelle.

Dans ses "Réflexions sur la Visite", le R.P. Visiteur de 1858 recommandait une certaine surveillance des Indiens:

Si lorsque les sauvages se réunissent pour réciter leurs prières en commun, le missionnaire ne peut pas toujours se trouver au milieu d'eux, disait-il, il doit du moins avoir soin d'assister souvent à cet exercice. Par là il

en fera mieux comprendre l'importance, il surveillera afin qu'on se tienne avec décence, il saura mieux quels sont ceux que la paresse éloigne."

Puis il ajoutait en général:

"Il n'est point bon de trop livrer les Indiens à eux-mêmes⁵⁴."

Dans la situation où il se trouvaient, à cause de leur nombre restreint, les missionnaires ne pouvaient pas toujours et partout surveiller les Indiens. Aussi, dès le début de l'année 1860 s'était formé chez les Snohomish d'Orégon, une organisation de surveillance.

"Dans nos instructions aux sauvages pendant les catéchismes, les prières, les offices et les cérémonies, écrivait le Père Chirouse au R.P. Vicaire des missions, nous avons toujours et partout des soldats ou Watchman qui font tenir l'ordre et nous font connaître en particulier tout ce qui se passe dans le camp tant pour le bien que pour le mal. Les examens se font deux ou trois fois la semaine, et si quelqu'un est trouvé coupable, il subit le châtement infligé par le code pénal c'est-à-dire qu'il est fouetté, mis à la porte de l'église, etc, etc.⁵⁵."

Mais, avec la montée toujours croissante des blancs, se répandant dans toutes les parties du Versant Pacifique, le mal quasi général était l'abus des boissons enivrantes.

Déjà en janvier 1843, l'abbé F.N. Blanchet avait établi une première société de tempérance dans la mission de la rivière Walamette en Orégon⁵⁶.

Plus tard, les Oblats organisèrent une grande campagne en faveur de la tempérance, chez les Indiens de tout le Versant Pacifique.

Voici ce qu'écrivait à Mgr M. Blanchet le Père Chirouse, en l'été de 1858:

"La grande majorité des sauvages de la Bie [Puget] ont reçu de nous des billets de tempérance, et tous les blancs sont surpris de voir que maintenant, ces sauvages qui jadis étaient les plus ivrognes, sont fidèles à leurs promesses et ne montrent plus que de l'horreur pour cette contrebande qui depuis longtemps décimait toutes les ~~les~~ tribus⁵⁷."

En Colombie Britannique, les Pères Fouquet et Grandidier allaient également réaliser, en 1861, un succès sans précédent dans la répression de l'ivrognerie chez les Indiens.

Ce grand mouvement de tempérance, organisé dans tout le Vicariat de missions,

est d'une importance primordiale dans l'Histoire de la méthode missionnaire des confessions ~~pa~~ et pénitences publiques chez les Indiens. C'est principalement à la faveur de ce mouvement qu'elle s'est établie chez un grand nombre de tribus. De plus, l'abus des boissons enivrantes fournissant l'occasion la plus commune de fautes publiques, toute l'organisation entourant l'exercice des confessions et pénitences publiques prendra généralement le nom de tempérance.

"L'organisation de la Société de tempérance vous est connue, écrivait le Père Fouquet au R.P. Vicaire des missions; les détails de son établissement au printemps de 1861 vous ont été transmis. Depuis lors, elle s'est maintenue beaucoup mieux que nous ne pouvions l'espérer. En octobre 1861, eut lieu la grande réunion que vous aviez autorisée: quarante-sept chefs se trouvèrent au rendez-vous chez les Ketsy à onze milles de New-Westminster⁵⁸.

Un autre document, manuscrit du Père Fouquet, nous aide à comprendre ce qu'il entend par tempérance. Le 26 décembre 1862, demandant au Père Pandosy de lui envoyer des sonnettes, qu'utilisent les chefs pour appeler leurs gens à la prière, il ajoute ces mots significatifs: "les sauvages paieront avec l'argent de la tempérance⁵⁹", ce qui nous fait voir immédiatement les pénitences publiques intégrées dans la signification que le Père Fouquet donne au mot tempérance.

Quelques années plus tard, le Père Durieu, chez les Indiens du Fort Rupert, désire organiser la tempérance, mais "c'est encore trop tôt", écrit-il le 24 octobre 1865⁶⁰. Puis, entretemps, il s'efforce d'augmenter son influence auprès de ces Indiens rebelles, ce qui nous montre bien quelle extension prend aussi pour lui le sens du mot tempé rance:

"Plus tard quand l'influence du prêtre sera bien établie dans les différents villages de notre district, écrit-il, le 4 août de l'année suivante, nous prêcherons la tempérance aux mamelélé Créla⁶¹."

Au printemps de 1865, le Père Durieu avait été mis dans l'occasion de constater comment les confessions et pénitences publiques étaient parfaitement pratiquées chez toutes les tribus évangélisées par les Pères Fouquet et Grandidier depuis 1860. Aussi, dès les premiers temps de son arrivée chez les Indiens du Fort Rupert, une mission de propagande qu'il essaye d'organiser avec le concours du Père Fouquet, en faveur de

l'établissement de la tempérance dans tout le Nord-Ouest du Vicariat, nous démontre bien l'entente parfaite qui règne entre les deux grands missionnaires travaillant d'un commun accord, à l'expansion d'une méthode commune d'évangélisation⁶². Et lorsqu'on se rappelle la formation qu'a reçue le Père Durieu dans la mission des Snohomish en Orégon, on comprend ce que signifie pour eux "organiser la tempérance".

D'ailleurs, on peut voir clairement dans le travail apostolique du Père Durieu auprès de ses Indiens du Fort Rupert, dans le but d'organiser la tempérance parmi eux, une tendance nécessairement lente à cause des circonstances difficiles, mais se poursuivant sans cesse, vers l'établissement définitif des confessions et pénitences publiques avec toute l'organisation de l'autorité et de surveillance qui les entourent.

"En arrivant chez eux [les Tlootres] écrivait-il le 25 mars 1867, nous nous sommes empressés de leur prêcher la tempérance. Après bien des débats, après beaucoup de criaileries, ils se sont enfin décidés à faire le pas et ont pris chacun à leur tour des billets de tempérance, les hommes venant avec leurs femmes s'agenouiller pour rejeter la liqueur... Les chefs ont parfaitement recommandé à ceux qui vont à Victoria de ne plus rapporter du Wiskey dans leur canot⁶³."

Et le 8 septembre suivant, au sujet des Indiens qui à l'occasion de la pêche de l'été avaient manqué à leurs promesses:

"Je n'ai exigé d'eux qu'une seule chose, dit-il, c'est d'avouer leur faute, punition bien minime et qui pourtant a paru bien grande à leur orgueil."

Puis il ajoute:

"Le sauvage est faible; plusieurs ne boiraient pas, n'iraient pas chercher de liqueur, si la liqueur ne leur était pas apportée; mais quand ils voient cette liqueur et qu'en outre les amis les pressent d'y faire honneur, ils oublient et leur papier de tempérance et leur résolution, pour comble de malheur, il est trop tôt encore pour instituer une police, nommer des chefs et des soldats. Les jeunes gens n'en feraient qu'une risée d'un jour et puis tout tomberait dans l'oubli. D'ailleurs les chefs sont les premiers à boire... Il faut auparavant qu'ils changent de conduite avant de pouvoir occuper la place de chef... Dans mes discours, je leur montre que doit être, que doit faire le bon chef, le chef selon le cœur de Dieu⁶⁴."

La suite de la lettre du 24 mars nous fait voir aussi l'uniformité de la méthode missionnaire dans tout le Vicariat de missions, lorsqu'on sait comment elle était déjà parfaitement établie dès les années 1860 et 61 dans les missions d'Orégon et du

sud de l'Ile. Elle nous montre aussi comment l'organisation de la tempérance inclut nécessairement tout le système de surveillance entourant les confessions et pénitences publiques.

A l'occasion d'un voyage dans le sud, le Père Durieu avait visité une des tribus relevant du district de New-Westminster. De retour au Fort Rupert, il demande à Mgr D'Herbomez de faire savoir au Père Fouquet qu'il lui a envoyé, à ce propos, par un Indien, une lettre contenant certaines remarques. La troisième se lit comme suit:

"Un des chefs qui n'avait pas encore de soldats n'avait pas voulu en recevoir de sa part voulant les recevoir à New-Westminster."

40 que les soldats nommés n'étaient d'aucune valeur et qu'ils donnaient actuellement à douter de leur courage à maintenir la tempérance⁶⁵.

D'autre part, le grand responsable de toutes les missions du Versant Pacifique, Mgr D'Herbomez, donnait toute son approbation à l'organisation de la tempérance. Et son principal mérite a été de l'avoir établie lui-même, le premier, chez les tribus du Nord-Intérieur de la Colombie Britannique, à l'occasion d'une grande mission, en compagnie du Père LeJacq en l'automne de 1868. Le compte rendu qu'il fait de ce périlleux voyage nous le prouve clairement. Au sujet de son passage chez les Indiens du portage du lac Stuart, il écrit:

"Le soir, eut lieu la cérémonie d'usage pendant laquelle le chef prophète, à la tête de ses gens, vint publiquement renoncer à ses rêveries et aux pratiques vicieuses des sauvages. On élut un capitaine, deux soldats et deux agents de police qui avec le chef devaient surveiller les sauvages pour les empêcher de faire le mal et les aider à se maintenir dans leurs bonnes résolutions."

Puis il explique:

"Ces élections que nous faisons autant que possible dans tous les camps et villages sauvages que nous visitons, flattent beaucoup ceux qui sont élus. D'après l'expérience que nous en avons faite, c'est un des meilleurs moyens pour préserver les sauvages des rechutes auxquelles ils sont exposés⁶⁶."

Le travail d'organisation de la tempérance dans le Nord-Intérieur de la Colombie Britannique fut poursuivi dans la suite par les Pères LeJacq, MacGuckin et Marchal⁶⁷.

C'est ainsi que bientôt seront formés chez toutes les tribus indiennes du Versant Pacifique confiées aux Oblats, de fervents noyaux de chrétientés.

Le chef indien, ordinairement élu à la majorité des voix, est la première autorité du camp; il est assisté immédiatement par un capitaine qui tiendra sa place en cas d'absence. Viennent ensuite les Watchmen et les soldats, surveillants du bon ordre et des fautes publiques. A ces chefs principaux se joignent, dans un ordre différent, le chantman qui doit enseigner les prières et le chant et le Tintin-man, qui doit sonner la cloche.

D'autres nominations dont l'importance, sous certains rapports, dépassera celle du chef lui-même seront ajoutées, à l'occasion, par Mgr Durieu.

L'influence du missionnaire prime tous ces titres; il est le premier juge et le premier conseiller.

A intervalles réguliers ont lieu les séances de confessions publiques, suivies des pénitences publiques proportionnées à la gravité des fautes publiques et déterminées à l'avance par un code pénal⁶⁸.

Notes

1. a) N. Blanchet. Rapport sur les missions de la Colombie, octobre 1839 et été 1840. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 3, janvier 1841, p.65. "C'était la voix d'un chef, qui rappelait à sa tribu les vérités qu'ils avaient entendues dans la journée, et ce qu'il fallait faire pour éviter le grand feu, et gagner le ciel."
- b) N. Blanchet à Mgr l'Evêque de Québec, 23 février 1841. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 3, janvier 1841, p.58. "Il se fit des harangues par les chefs pour encourager les gens à suivre les instructions du prêtre, et à rejeter tout autre chemin que celui qu'il leur indiquait."
2. N. Blanchet à Mgr l'Evêque de Québec, 17 février 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.33. "On me donna aussi des nouvelles constantes du chef des Cascades qui faisait auprès des siens l'office d'un apôtre. C'estait Tamakoun. Il avait reçu nos instructions à Vancouver."
3. L'abbé Bolduc à M.C., 15 février 1844. Notice sur les missions du diocèse de Québec no 6, juillet 1845, p.60. "Les chefs font de véhémentes harangues à leurs gens, mais quelle impression peuvent-ils produire, eux qui sont les plus coupables."
4. R.P. Bermond, Réflexions sur la Visite (17 septembre 1858). Régistre des Actes de visites. Archives-Sco.
5. Lettre à l'Hon. S.F. Tappan; Saint-Louis, mai 1870. Extrait de Morice, L'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, 1915, p.369.
6. L'abbé Demers à Mgr de Juliopolis, 10 février 1841. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.68-69.
7. L'abbé Demers à M.C., 17 mars 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, ~~no 6, juillet 1845, p.58,~~ no 5, juin 1843, p.73.
8. L'abbé Bolduc à M.C., 15 février 1844. Notice... no 6, juillet 1845, p.58.
9. P. Lempfrit au P. Ricard, 13 août 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
10. P. Chirouse au P. Ricard, 14 octobre 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
11. P. D'Herbomez au P. Ricard, 7 septembre 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
12. P. Chirouse au P. Ricard, 1 de Marie 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
13. Mgr Demers, évêque de l'Ile Vancouver, 21 janvier 1856. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 12, avril 1857, p.18.
14. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 7 février 1859. Manuscrit. Archives-Sco. "Vous comprenez mon Rd père que pour faire droit à chacun et pour tous les satisfaire il me faudrait du matin au soir être assis comme juge et avocat sans avoir même le temps de prendre mes repas."
15. R.P. D'Herbomez au P. Chirouse, 29 août 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
16. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, Okanagan, Vendredi 30 novembre [1860]. Manuscrit. Archives-Sco. Ce manuscrit très important ne porte que: Okanagan Vendredi 30 novembre. Or, le P. Pandosy étant arrivé comme missionnaire en cet endroit le 8

octobre 1859, et ayant reçu son obédience pour Esquimalt le 26 octobre ~~1859~~1861, ce document doit être daté du vendredi 30 novembre 1860.

17. Rapport du Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique, juin 1892. Missions, 1893, p.133.
18. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, Vendredi 30 novembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
19. P. D'Herbomez au P. Ricard, 7 septembre 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
20. R.P. Bermond, "Directoire des missions", 17 septembre 1858. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
21. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 7 février 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
22. P. Chirouse au P. D'Herbomez, 22 mai 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
23. P. Durieu au P. D'Herbomez, 22 mai 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
24. P. Chirouse au R.P.D'Herbomez, 3 février 1860, Manuscrit. Archives-Sco.
25. P. Chirouse au R.P.D'Herbomez, 17 février 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
26. P. Fouquet au R.P. Tempier, 24 février 1860. Missions, 1864, p.170.
27. R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 24 juin 1861. Manuscrit- Archives-Sco.
28. P. Fouquet au P. Pandosy, 26 décembre 1862. Manuscrit. Archives-Sco.
29. P. Fouquet au R.P. Tempier, 8 juin 1863. Missions, 1864, p.207.
30. P. Durieu à la Maison Générale, 1 avril 1865, Missions, 1867, p.40.
31. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 25 mai 1867. Manuscrit. Archives-Sco.
32. Mgr D'Herbomez au T.R.P. Supérieur Général, 28 nov.1868. Missions,1870, p.101,102.
33. P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 12 septembre 1869. Missions, 1870, p.139.
34. P. MacGuckin à Mgr D'Herbomez, novembre 1870. Missions, 1873, p.72,76 et 90.
35. P. Marchal au P. Durieu, 12 février 1871. Missions, 1874, p.312,318; 325,329.
36. P. Fouquet à la Maison Générale, 25 janvier 1875. Missions, 1877, p.81.
37. P. Coccola à Mgr D'Herbomez, décembre 1888. Missions, 1889, p.69-70.
38. P. LeJacq à sa famille, 16 novembre 1887. Missions, 1888, p.77. ^
39. Mgr Demers, évêque de l'Ile Vancouver, 21 janvier 1856. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 12, avril 1857, p.78.
40. R.P. D'Herbomez à Mgr de Mazenod, 26 janvier 1860. Annales de la Propagation de la Foi. Lyon. t.32, p.298.

41. P. Durieu à la Maison Générale, 1 avril 1865. Missions, 1867, p.31.
42. Lettre d'une Soeur à sa famille, 24 novembre 1868. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi, t.IV, no 18, p.6.
43. R.P. Bermond, "Directoire des missions", 17 septembre 1858. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
44. a) P. Chirouse à Mgr de Nesqually, 10 juillet 1859.
b) P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 3 février 1860. Manuscrits. Archives-Sco.
45. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 17 août 1860. Manuscrit- Archives-Sco.
46. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 22 mai 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
47. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 15 août 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
48. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 28 mai 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
49. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 17 août 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
50. R.P. D'Herbomez au P. Chirouse, 29 août [1860] Manuscrit. Archives-Sco.
51. R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 26 décembre 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
52. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez. Vendredi 30 nov. 1860. Manuscrit- Archives-Sco.
53. Ibid.,
54. R.P. Bermond, "Réflexions sur la Visite" (17 septembre 1858). Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
55. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 3 février 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
56. L'abbé N. Blanchet à Mgr l'Evêque de Québec, 8 mars 1843. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 6, juillet 1845, p.34.
57. P. Chirouse à Mgr de Nesqually, 10 juillet 1859. Manuscrit. Archives-Sco.
58. a) P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, ~~mars 1861~~ [12 août 1863]. Missions, 1865, p.326.
b) P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, mars 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
c) P. Fouquet à la Maison Générale, 19 déc.1861 et fév. 1861. Missions, 1864, p. 197 et 201-202.
59. P. Fouquet au P. Pandosy, 26 décembre 1862. Manuscrit. Archives-Sco.
60. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 24 octobre 1865. Manuscrit. Archives-Sco.
61. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 4 août 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
62. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 1 septembre 1865. Manuscrit. Archives-Sco.
63. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 25 mars 1867. Manuscrit. Archives-Sco.
64. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 8 septembre 1867. Manuscrit. Archives-Sco.
65. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 25 mars 1867. Manuscrit. Archives-Sco.
66. a) Mgr D'Herbomez au T.R.P.Sup.gén., 28 nov. 1868. Missions, 1870, p.101.
b) P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, vers 1874. Missions, 1874, p.347.
67. a) P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, 12 sept.1869. Missions,1870, p.145, 156, 160, 161; 1874, p.218-221, 226 et 236 (29 novembre 1872).
b) P. MacGuckin, à Mgr D'Herbomez, nov.1870. Missions,1873,p.83,84; 1874,p.331.
c) P. Marchal au P. Durieu, 15 janvier 1872. Missions, 1874, p.325.
68. P. LeJacq à Mgr D'Herbomez, vers 1874. Missions, 1874, p.347.

TROISIEME PARTIE

STABILISATION DU CATHOLICISME

- * -

Chapitre premier

-

La "méthode Durieu"A- La méthode proprement dite

Les missionnaires Oblats du Versant Pacifique, Mgr D'Herbomez en tête, s'étaient donc donné la main pour employer et répandre partout une méthode missionnaire uniforme.

Au moyen de ce qu'ils nommaient "la tempérance", ils pouvaient exercer sur les Indiens une première action fondamentale de répression du mal. Mais le temps était venu de donner à ce puissant organisme qui était leur, une tournure qui permettrait de réaliser dans l'âme des Indiens l'importante action de formation surnaturelle.

Le Père Paul Durieu allait devenir l'âme de cet indispensable mouvement. Placé dès l'origine comme compagnon du Père Chirouse, dans les missions de la Baie Puget, il avait été un témoin actif des premiers développements de la méthode nouvelle. Nous avons vu quelles avaient été les réactions du jeune missionnaire devant certains abus occasionnés par l'usage exagéré des confessions publiques, et nous avons pu admirer de quelle façon équilibrée il s'était efforcé d'opposer à ces abus des exercices propres à donner aux Indiens une véritable formation surnaturelle.

Entièrement approuvé dans ce travail par le R.P. Vicaire, il avait reçu de ce dernier différentes obédiences pour les postes les plus difficiles. Partout, son action avait été merveilleuse. En 1868, il devenait supérieur de l'importante mission Sainte-Marie¹, puis passait à New-Westminster comme bras droit du Vicaire Apostolique. Il recevait enfin la consécration épiscopale en octobre 1875².

Mais depuis son passage de la difficile mission de Saint-Michel à l'important district de New-Westminster, Mgr Durieu avait accompli auprès des Indiens de tout le Bas-Fraser un travail surnaturel profond. C'est le cas de le dire, à "l'action de répression" exercée sur eux par la "tempérance", qu'il appuyait de toute son influence de prêtre, il avait adjoint l'indispensable "action de formation", à une vie vraiment chrétienne³.

A ce propos, l'acte de Visite du R.P. Martinet, New-Westminster, 26 au 29 septembre 1892, contient le passage suivant:

"Nous devons en particulier exprimer notre admiration des résultats obtenus auprès des Indiens dans le district S.Charles (N.W.). Ces résultats sont dus, sans contredit, au zèle et à la méthode de Mgr Durieu. Il ne nous appartient pas de discerner des éloges à sa Grandeur, mais il nous appartient de recommander à nos Pères de s'instruire à l'école de l'expérience."

Un point très important à remarquer dans ce texte, c'est la mention exclusive du district S. Charles de New-Westminster. Ce document étant le premier où l'on rencontre l'expression "méthode de Mgr Durieu", nous pouvons y constater que cette dénomination s'applique non pas à l'organisation de "la tempérance": elle existe dans tous les districts du Vicariat, mais à l'orientation particulière que Mgr Durieu a donnée à cette organisation dans le district S. Charles où il était supérieur.

"C'est pour universaliser davantage cet enseignement, continue l'acte, que nous avons déchargé Mgr Durieu des fonctions de Supérieur local."

Mgr Durieu allait donc dans la suite, comme c'était le voeu du Visitateur canonique, "faire profiter les autres districts de ses sages avis et de sa haute direction⁴."

Les années suivantes, dans une série de lettres au vaillant Père LeJacq, supérieur de Kamloops, il exposera clairement et en détails ce qui, dans le district de S.

Charles, lui a valu de si consolants résultats.

Il reconnaîtra et approuvera d'abord ce qui a été établi, à savoir que "Le premier acte du missionnaire est de mettre le vice à sa place, c'est-à-dire, le réprimer le flétrir et punir comme une chose mauvaise, honteuse et dégradante." A cet effet, il secondera l'usage de confessions et pénitences publiques en ces termes:

"Comme vous le dites, vous faites exercer cette répression par le Chef et ses aides: Capitaine et watchmen, comme c'était établi depuis le commencement. C'est très bien⁵."

Puis, comme preuve de l'importance qu'il reconnaît au système déjà établi partout, pour la répression du mal, il s'appliquera à le perfectionner, en créant une nouvelle fonction, celle des commissaires secrets, pour lui assurer toute son efficacité. Il exposera aussi un moyen d'éviter toute exception dans la punition des pécheurs publics⁶. Il donnera même une série de règles précises et pratiques, sorte de code pénal que devront observer les Indiens sous peine de punitions publiques⁷.

Mais tout ceci, n'est qu'une sorte de préambule au long exposé qui suit et où Mgr Durieu explique clairement sa méthode propre: ce qu'il entend par "action de formation" des Indiens.

L'insistance qu'il met, dès le début sur la formation spirituelle des chefs Indiens, nous laisse voir l'importance souveraine qu'il porte à donner aux Indiens une mentalité vraiment chrétienne⁸.

Dans la lettre du 23 février, il écrit :

"L'action répressive du missionnaire n'est que pour aider son action de formation du chrétien. C'est en effet cette seconde action qui façonne le sauvage et en fait un chrétien. Sans cette action de formation, les sauvages baptisés tout en faisant leurs prières, tout en se confessant souvent, conserveront toujours au fond de leur cœur les pensées et maximes païennes et seront guidés par elles dans leurs actions."

Le travail du missionnaire est donc de remplacer les maximes et fausses notions que les Indiens nourrissent dans leur cœur

"par la véritable notion de ce que doit être un chrétien, c'est-à-dire un sauvage qui a la croyance à la doctrine de Jésus-Christ, unit une vie de sacrifices et de lutte contre le péché⁹."

A cause du nombre très restreint de missionnaires, et des distances énormes, chaque village Indien ne recevra le prêtre que deux fois par année¹⁰. Chacune de ces visites devra durer au moins douze jours¹¹, et comprendra une série déterminée d'instructions et d'exercices susceptibles de "faire détester le péché et amener le ferme propos de ne plus offenser Dieu tout en excitant la volonté à lutter contre le péché."

A cet effet, chaque visite sera une vraie mission organisée, et divisée en deux grandes périodes. Durant les six premiers jours, l'instruction portera sur l'horreur due au péché, offense au Souverain Maître¹³. Après cette série "de prédications sur les grandes vérités", le missionnaire entendra tout le monde en confession sans donner l'absolution¹⁴. Commencera ensuite la deuxième partie de la mission au cours de laquelle tous les moyens les plus frappants et les plus surnaturels, tels que l'efficacité de l'Eucharistie, l'Incarnation, la Résurrection de Jésus-Christ, son humilité, seront utilisés pour exciter chez les Indiens la lutte contre le péché. Et la mission se terminera par la confession sacramentelle¹⁵.

Dans cet exposé de Mgr Durieu au Père LeJacq, aucun détail n'est omis. L'évêque donne même entièrement les sujets de chacune des prédications pour une série de quatre ou cinq missions consécutives.

Chaque prédication ne devra pas dépasser une demi-heure¹⁶. Le missionnaire ne devra y développer qu'une seule idée et la présenter "de manière que les auditeurs la saisissent et s'en pénètrent". Pour atteindre ce résultat, le meilleur moyen sera d'appliquer ce qu'il explique aux différents péchés qui se commettent. "Peu à la fois mais bien saisi et parfaitement retenu: voilà le meilleur 'motto'", disait Mgr Durieu. Et le missionnaire doit "finir par des motifs de contrition pris du sujet des péchés". Puis, afin d'exciter le repentir et le bon propos, il demandera aux Indiens de se mettre à genoux et il les fera méditer durant au moins 5 minutes. Enfin il fera chanter un cantique contenant des pensées de contrition¹⁷.

A la prédication, le missionnaire joindra l'enseignement sous forme de catéchisme

d'abord de ce qu'il faut savoir de nécessité de moyen et de précepte pour être sauvé. Il leur apprendra ensuite, à l'aide d'exemples vivants et avec le concours de directeurs de groupes formés à cet effet, la vraie manière de se confesser. Les directeurs de groupes entreront de nouveau en fonction lorsqu'il s'agira de la réelle préparation en commun à l'église en vue de la confession sacramentelle elle-même¹⁸.

Quant à la lettre du catéchisme, le missionnaire désignera avant son départ un chapitre ou deux que les Indiens devront apprendre par coeur durant son absence et dont ils fera à sa prochaine visite le sujet de nouvelles explications¹⁹.

Si nous ajoutons à ce qui précède la part si importante donnée à la dévotion envers la Sainte Eucharistie, nous avons, en résumé, ce qu'il faut entendre, à proprement parler, par "la méthode de Mgr Durieu", c'est-à-dire, les moyens surnaturels dont il s'est servi auprès des Indiens, chez qui déjà "la tempérance" avait été organisée, pour accomplir dans leur âme cette indispensable "action de formation" à une vie vraiment chrétienne.

B- Teinte eucharistique

Cette "action de formation" intérieure qu'il s'applique à joindre à "l'action de répression" déjà réalisée par l'organisation de "la tempérance", Mgr Durieu va l'imprégner d'une teinte vraiment eucharistique.

Encore jeune missionnaire chez les Indiens de la Baie Puget, il avait été témoin de la puissance de l'Eucharistie dans la formation chrétienne des Indiens. Il avait également été en position d'y admirer quel respect et quel amour ces âmes simples étaient en mesure de porter au Dieu de l'Hostie²⁰. Etant

"encore simple père, nous rapportent les Missions Catholiques de Lyon, il faisait sa visite périodique dans une petite localité. Il exhorte ses chrétiens à la contrition. A la fin du discours un vieillard se lève: Père tu as dit une chose que je ne comprends pas; tu as dit d'avoir la contrition de nos péchés; mais lorsqu'on a une fois reçu Dieu dans sa

faute la plus légère, pas la plus petite médisance, pas une parole vive. Je ne connais pas, il est vrai, le fond de leurs coeurs; mais pour le mien, je puis t'assurer qu'il est bon²¹."

Malgré l'extension du catholicisme chez toutes les tribus Indiennes du Versant Pacifique, c'était un fait, les communions étaient très rares. Pouvait-on admettre tout d'un coup à la sainte Table cette multitude d'Indiens, catholiques d'un jour, et partant encore inclinés au paganisme par des attaches à une tradition immémoriale²².

Le problème, particulièrement à cette époque, était des plus délicats. Il exigeait du missionnaire qui lui apporterait une solution, une connaissance approfondie de la psychologie de l'Indien.

Homme de grand équilibre, et, depuis de nombreuses années, missionnaire chez les Indiens de presque toutes les parties du Versant Pacifique, Mgr Durieu était en mesure de le faire

"On se tromperait grandement si on voulait guider ces sauvages neufs par la même voie que les blancs, écrivait-il au Père LeJacq le 25 février 1884. Le Blanc a une sainte crainte, et une profonde révérence du sacrement de l'Eucharistie et n'approche de la Sainte Communion qu'en tremblant: il s'en éloignera par crainte de n'être pas dans les dispositions voulues: il faut pousser le Blanc à la Communion. Le sauvage au contraire ne voit rien de terrible dans l'Eucharistie: il regarde la communion comme une bonne chose, c'est un honneur pour celui qui la reçoit: il la recevrait volontiers tous les jours, si on la lui donnait, tout en vivant dans une vie de péché, de négligence et de paresse.

La première chose à faire, c'est de jeter dans ces coeurs neufs et blasés pour le bien la crainte de Dieu et de la désobéissance à sa loi, selon la marche que j'indique dans ma lettre du 23 février...

La deuxième chose à faire, c'est d'inculquer dans l'intelligence des sauvages et dans leur coeur, la grandeur du Sacrement de l'Eucharistie, la crainte respectueuse, profonde vénération qu'on doit avoir: Pavete, ad sanctuarium meum."

Mgr Durieu donne ensuite en trois parties, les moyens d'obtenir ce dernier point:

"1o par le culte solennel rendu au Très Saint Sacrement; 2o par des pratiques par lesquelles les sauvages feront souvent des actes de foi à ce mystère; 3o par la prédication²³."

C'est tout un programme que trace l'évêque. Il explique ensuite comment réaliser ce programme.

Et d'abord le culte solennel au Très Saint Sacrement. Le missionnaire n'introduira la sainte Réserve que dans les églises convenables et convenablement aménagées et ornées par les Indiens à cet effet²⁴.

Cette introduction devra être précédée au catéchisme d'une explication soignée et concrète de l'Eucharistie elle-même et de la représentation que doit éveiller dans l'esprit la vue de l'Hostie ou la pensée de l'Eucharistie²⁵.

Les Indiens apprendront aussi ~~par~~ cette occasion un cantique spécial à Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie²⁶.

L'introduction de la Sainte-Réserve dans le tabernacle sera un événement extraordinaire²⁷. Mgr Durieu l'expliquait ainsi au Père LeJacq:

"Vous annoncerez la veille au catéchisme qu'à la Messe du lendemain vous introduirez J.C. dans la petite maison qu'ils lui ont faite, et que vous voulez avoir dix hommes armés chacun d'un fusil à deux coups chargé à poudre pour tirer en hommage et salut à J.C. au moment où vous l'introduirez dans le Tabernacle...

Dès que les détonations sont finies le chantéman à l'église entonne le cantique à J.C. présent dans l'Eucharistie."

Après la messe, le missionnaire adressera un sermon de circonstance²⁸.

En ce qui concerne la bénédiction du Très Saint Sacrement, le missionnaire aura soin d'expliquer aux Indiens "

"dans quel but cet exercice est fait, les principales cérémonies et leur signification mystique, le respect que l'on doit montrer pendant cette prière faite devant J.C. Eucharistie, comment on doit se tenir durant l'exercice, c.a.d. à genoux comme il faut²⁹."

Mgr Durieu pratiquait lui-même, le premier, cette dernière recommandation. Le récit d'un de ses voyages dans le Nord Intérieur en l'été de 1884, nous le prouve³⁰.

Mais lorsque le missionnaire ne possédera pas des ornements convenables, ou que les assistants ne pourront pas contribuer à rendre suffisamment solennelle la cérémonie de bénédiction du Très Saint-Sacrement, il devra l'omettre³¹.

Rappelez-vous toujours, avait écrit Mgr Durieu au Père LeJacq, le 19 mai 1884, que la foi du sauvage envers la présence réelle se forme sur ce que le prêtre fait envers la sainte Eucharistie. Si vous traitez le Saint-Sacrement familièrement,

cavalièrement, ils en feront autant et n'auront que froideur et légèreté en présence de l'Eucharistie³²."

Mais le deuxième grand moyen de donner aux Indiens une âme vraiment eucharistique, c'était d'aviver chez eux la foi envers le grand Sacrement.

"La foi en la présence réelle de J.C. dans l'Eucharistie, selon Mgr Durieu, ne se nourrit et ne s'augmente que par des actes répétés. Les visites fréquentes et à Notre-Seigneur sont des actes extérieurs et intérieurs de foi. Elles sont le moyen le plus efficace pour éveiller en eux cette pieuse affection de foi produite, et par la concours de notre volonté, et par la grâce de Dieu, seul principe de tout acte surnaturel³³.

A cette fin, mandait-il au Père Lejacq, vous aurez tous les soirs ou à tout autre moment de la journée que vous jugerez à propos l'exposition privée du T.S. Sacrement³⁴."

Mgr Durieu ajoute aussi comme autant d'actes de foi en la présence réelle l'entretien et l'ornementation de l'église, de même que les genuflexions bien faites avec esprit de foi, et demande au P. Lejacq de bien faire comprendre cela aux Indiens³⁵.

Dès l'automne de 1880, Mgr Durieu témoignait à "La Semaine Religieuse du Puy" de ces actes de foi répétés des Indiens.

"Ces bons néophytes, disait-il, ont une tendre ~~dévotion~~ envers la Sainte Eucharistie. Leur plus grand bonheur est d'aller prier Notre-Seigneur dans son Tabernacle. Les petites filles de six à dix ans, vont au bon Jésus par groupes de quinze à seize. La plus âgée parle au nom de ses compagnes³⁶."

Mais l'un des moyens les plus efficaces pour faire pratiquer aux Indiens des actes répétés de foi en l'Eucharistie avait été l'érection d'une confrérie de la Garde d'honneur au Sacré-Coeur de Jésus dans l'église de N.D. des VII Douleurs, à Burrard's Inlet, le 2 février 1880³⁷. Le Père Chirouse écrivait à ce propos le 7 juillet 1882:

"De la dévotion de l'adorable Eucharistie à celle du S.C., il n'y a qu'un pas; aussi Monseigneur Durieu, coadjuteur de Sa Grandeur Monseigneur D'Herbomez, l'a compris et depuis deux ans il a enrôlé deux tribus de nos Indiens dans l'association de la garde d'honneur; tous ont leurs heures de garde déterminées, et se font un scrupule d'y être fidèles. Ils se règlent sur le soleil pour déterminer les heures et se trompent rarement. On en a vu plusieurs qui durant l'exercice de la chasse ou de la pêche, s'arrêtent pour penser à Notre-Seigneur³⁸."

Les membres de cette confrérie devaient être de solides chrétiens ayant subi, avant leur acceptation, une année d'épreuve, et ayant été jugés publiquement "dignes

de faire honneur à Jésus-Christ". Ils formaient "une phalange d'élite dévoués avant tout à Notre Seigneur" et offraient ainsi aux autres Indiens "un modèle vivant de la générosité qu'un chrétien doit garder"³⁹.

La prédication devait être aussi un puissant moyen de donner aux Indiens une vraie formation eucharistique.

Le programme tracé dans la lettre du 23 février 1884, concernant la marche à suivre pour la prédication des missions, ne sera pas changé, mais les instructions d des six derniers jours, portant sur la lutte contre le péché, devront être imprégnés de l'Eucharistie.

"Jésus-Christ n'a pas fait l'Eucharistie pour rester dans l'église seulement, et près de vous, et de là vous aider à combattre le péché, exposera le missionnaire. Du Tabernacle Il veut aller dans votre coeur pour combattre le péché avec vous, vous aider plus fortement encore à gagner le ciel. Quel prodige! Quelle miséricorde! Quelle bonté! Lui est ce J.C. qui veut venir dans votre coeur c'est le Dieu Tout-Puissant: trois fois saint, etc... qui ne peut souffrir de demeurer avec le péché... Qu'a été votre coeur jusqu'à présent?"⁴⁰.

C'était, en effet, l'intention précise de Mgr Durieu que le missionnaire insistât sur cette façon miséricordieuse de présenter aux Indiens l'Eucharistie et la Sainte Communion:

"Jésus-Christ vient vous aider à être bons et combattre le péché. Ces idées, disait-il, font comprendre à ces gens neufs la véritable notion de la communion; car J.C. dans ce sacrement ne fait pas tout tout seul. Dans notre sanctification, il faut notre coopération. Plus nous mettons d'ardeur à notre sanctification, plus la communion nous donne de force et de grâces. Les prédicateurs qui ne parlent pas des effets admirables et des suavités de la communion portent les sauvages à attendre tout de J.C., alors ils ne font rien de leur côté; ils ne sont pas vigilants, n'évitent pas les occasions et les compagnies mauvaises, ne prient pas dans les tentations, ils font la communion et continuent à se traîner dans le vice et le péché"⁴¹.

Mais pour inspirer toujours davantage aux Indiens une haute idée et un respect profond envers le sacrement de l'Eucharistie, la méthode de Mgr Durieu possédait un autre moyen psychologique. C'était le soin qu'on devait donner à ceux qui, dans une chrétienté nouvelle, se préparaient à faire leur première communion, ou comme on les appelait, les "Iaheanshout": "ceux qui travaillent à faire la maison de Jésus-C.

dans leur coeur".

Ces premiers communiantes seraient nécessairement l'exemple et le modèle des suivants. C'est ce qu'avait parfaitement compris Mgr Durieu. Aussi sa façon de procéder en cette matière nous montre la très grande importance qu'il y attachait.

A l'ancienne organisation de "la tempérance" est ajouté, à cet effet, une fonction nouvelle à laquelle il attachera une autorité insurpassable sur certains rapports⁴².

Dès 1872, nous rencontrons chez les Indiens du district Saint-Charles, le "J.C. iokawatchman" ou Zélateur de l'Eucharistie⁴³. Dans sa lettre du 25 février 1884 au Père LeJacq, Mgr Durieu explique le rôle, les pouvoirs, les qualités que doit posséder ce nouveau chef.

Son rôle est d'abord de surveiller, réprimander, et guides les "Iakanshout". Il doit les encourager à aimer J.C., à le visiter souvent, à lui préparer une maison dans leur coeur.

A la visite du prêtre, le Zélateur lui rendra compte de la conduite de chacun des "Iakanshout"⁴⁴.

Il est une sorte de directeur spirituel, et, même après leur première communion, les communiantes demeurent sous ses soins⁴⁵.

Quant à ses pouvoirs, ils sont très étendus. "Il remplace le prêtre et porte sa parole". Dans le domaine de la communion, chefs, capitaines et watchmen lui sont soumis.

Cette haute et délicate fonction attirera nécessairement tous les regards. Aussi, le Zélateur de l'Eucharistie devra-t-il posséder des qualités exceptionnelles⁴⁶.

"Trouvez pour cela, écrivait Mgr Durieu au Père LeJacq, un homme pieux, de conduite irréprochable, intérieurement et extérieurement, un homme de bon sens qui saisira et se rendra maître des sujets de vos sermons de la manière dont vous voulez amener les gens à Dieu, un homme qui aime Dieu sincèrement et ne recule devant aucune peine pour le faire aimer par les autres... Ce zélateur doit être un homme marié et d'une vertu solide, car tout le monde aura les yeux sur lui: il doit donc donner l'exemple⁴⁷."

Quant aux "Iaheanshout" eux-mêmes, tout un règlement leur est tracé.

"Pour être reçu au nombre des "Iaheanshout" il faut avoir fait la demande. La demande au missionnaire se fait en plein catéchisme et le prêtre prie les assistants de faire voir aux demandeurs en quoi ils auraient pu pécher... Ils restent plus au moins longtemps "Iaheanshout", selon la ferveur et l'énergie qu'ils mettent à combattre le péché et à multiplier leurs visites à N.S. J.C. au T.S. Sacrement de l'autel, même quand le prêtre n'est pas chez eux. Ces "Iaheanshout" sont réunis à part, par le prêtre, plusieurs fois durant la mission pour leur donner des avis spéciaux, et leur parler de ce qu'ils doivent faire, les interroger sur ce qu'ils disent à J.C. dans leurs visites. On entend leurs confessions la première fois le 2^e ou 3^e jour, ou bien le 4^e, quand on n'a pas le temps de le faire le 3^e. En l'absence du prêtre, les "Iaheanshout" sont surveillés, réprimandés et guidés par le Zélateur. Après avoir pris les informations du zélateur, continue Mgr Durieu, nous appelez à genoux devant vous en plein catéchisme le 1^{er} et le 2^e jour ceux des "Iaheanshout" qui ont de bonnes notes, vous demandez à l'assistance de vous faire connaître les manquements qu'on a remarqués sur chacun. Vous en prenez occasion pour faire voir à chacun d'eux les fautes qu'ils ont à corriger et la manière de s'y prendre⁴⁸.

Durant les jours qui précèdent immédiatement leur première communion, les "Iaheanshout" doivent chercher le recueillement. Ils doivent de plus faire une confession générale⁴⁹.

Dans une autre lettre datée du 24 novembre 1884, Mgr Durieu parlant encore au Père LeJacq des communicants, entre dans plus de détails:

"Vous désirez connaître, écrit-il, notre pratique relativement aux habits pour communier, nous avons seulement mis pour règle que chaque communicant doit avoir un habit complet qu'il ne prend que le jour de la communion⁵⁰."

Cette série de prescriptions minutieuses relatives à la réception de la sainte Eucharistie, nous apparaît, à première vue, un peu sévère. Mgr Durieu n'était pas sans admettre aussi l'existence d'une certaine sévérité, mais il la conservait à dessein, puisqu'il s'agissait d'imprimer chez les Indiens la formation solide des débuts.

"Plus tard, écrivait-il, quand tout le monde dans un village aura fait sa communion, alors on pourra prendre une autre marche puisqu'ils auront le respect, la crainte, la frayeur pour ce sacrement, imprégnés dans les habitudes par cette rigueur et sévérité des premiers temps qui rappelait sans cesse le "sancta sanctis"."

Notes

1. Mgr D'Herbomez au T.R.P. Supérieur Général, 28 nov. 1868. Missions, 1870, p.87.
2. Sacre de Mgr Durieu, 24 octobre 1875. Missions, 1875, p.569.
3. Mgr Durieu, "Lettre de Mgr Durieu au R.P. LeJacq sur la Direction des Sauvages", 27 novembre 1883, 23 février 1884, et 25 février 1884, réunies en un fascicule, qui sera désigné dans la suite sous le titre "Lettres au P. LeJacq". P.l. Arch-Sco.
4. R.P. Martinet, Acte de Visite de New-Westminster, 26 au 29 septembre 1882. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
5. Mgr Durieu. Lettres au P. LeJacq, p.l. Archives-Sco.
6. Ibid., p.2 et 3.
7. Ibid., p.6.
8. Ibid., p.1 et 2.
9. Ibid., p. 12 et 13.
10. Ibid., p.25.
11. Ibid., p.16.
12. Ibid., p.32.
13. Ibid., p.16.
14. Ibid., p.26.
15. Ibid., p.27, 28, 29, 30 et 31.
16. Ibid., p.20.
17. Ibid., pp.19,20, et 23.
18. Ibid., p.21, 22, 23 et 27.
19. Ibid., p.26.
20. P. Chirouse, Rapport à la Maison Générale, 17 déc.1865. Missions,1867,p.254-258.
21. Missions Catholiques. Lyon, t.26, p.356.
22. R.P. Martinet, Acte général de Visite, 26 octobre 1882. Régistre des Actes des Visites, Archives-Sco.
23. Mgr Durieu, Lettres au P. LeJacq, p.33-34. Archives-Sco.
24. Ibid., p.34, 35 et 36.
25. Ibid., p.36 et 37.

26. Ibid., p.38.
27. Ibid., p.34.
28. Ibid., p.39 et 40.
29. Mgr Durieu au P. LeJacq, 19 mai 1884. Manuscrit. Archives-Sco.
30. Mgr Durieu au R.P. Martinet, 10 septembre 1884. Missions, 1885, p.56.
31. Mgr Durieu au P. LeJacq, 24 novembre 1884. Manuscrit. Archives-Sco.
32. Mgr Durieu au P. LeJacq, 19 mai 1884. Manuscrit. Archives-Sco.
33. Mgr Durieu, Lettres au P. LeJacq, p.39. Archives-Sco.
34. Ibid., p.41.
35. Ibid., p.43.
36. Missions Catholiques. Lyon. t.13, p.5.
37. Mgr D'Herbomez, 2 février 1880. Régistre de la mission St.Charles à New-Westminster. Archives-Sco.
38. P. Chirouse à un laïc de Montréal, 7 juillet 1882. Annales de la Propagation de la Foi, P.Q. t.2, no 16, p.110 et 111.
39. P. LeJacq à sa famille, 16 novembre 1887. Missions, 1888, p.82.
40. Mgr Durieu, Lettres au P. LeJacq, p.47 et 44. Archives-Sco.
41. Ibid., p.48.
42. Ibid., p.49.
43. P. Marchal au P. Durieu, 15 janvier 1872. Missions, 1874, p.325.
44. Mgr Durieu, Lettres au P. LeJacq, p.50 et 51. Archives-Sco.
45. Ibid., p.55.
46. Ibid., p.50.
47. Ibid., p.49 et 50.
48. Ibid., p.49, 52 et 53.
49. Ibid., p.54.
50. Mgr Durieu au P. LeJacq, 24 novembre 1884. Manuscrit. Archives-Sco.
51. Mgr Durieu, Lettres au P. LeJacq, p.56. Archives-Sco.

Chapitre deuxième

Moyens sociaux de stabilisationA- Le "potlack" chrétien

Outre la méthode de formation intérieure de Mgr Durieu, d'autres éléments devaient aussi contribuer pour une large part à stabiliser le catholicisme chez les Indiens du Versant Pacifique.

Les grandes réunions indiennes entre autres, avec leur caractère social et religieux, et dont la constitution était appuyée sur des traditions souverainement chères aux Indiens, y seraient pour beaucoup.

Les traditions indiennes comportaient en effet pour la célébration d'un événement d'une certaine importance, la réunion, en un endroit choisi, de tous les membres d'une tribu, voire même ceux de plusieurs tribus, en ce qu'on appelait un "Potlack". L'abbé Demers nous donne une idée de ce que pouvaient être ces réunions païennes, dans un écrit du 17 mars 1842.

"Parmi les coutumes plus ou moins bizarres que les sauvages tiennent de leur antique tradition, j'ai remarqué celle-ci comme é tant fécon de en désordre et en immoralité. Il est d'usage de percer les oreilles des enfants[sic] à l'âge de deux ou trois ans, et cette cérémonie se fait avec beaucoup de solennité et de pompe. Elle commence par un festin somptueux où le père appelle tout ce qu'il peut trouver de désœuvrés et de gourmands. On y fait pendant plusieurs jours des jeux, des danses et autres divertissements; après quoi le père perce lui-même les oreilles de ses enfants, et y suspend de ses mains ensanglantées des ornements précieux d'arkwa ou d'autres matières. Après cette cérémonie, les convives se partagent et emportent tout ce qui lui reste de ménage et de comestibles, tels que poisson, fusils, couvertes, etc, et vous laisse mon sauvage et sa famille dans une pénurie parfaite¹."

Au temps où pressés par les circonstances, les missionnaires voyaient que le moment était venu de couvrir toute la contrée en vitesse, leur nombre devenait insuf-

fisant, c'est alors que profitant de ce goût naturel des Indiens pour les "Potlack", ils allaient s'en servir pour le bien de la Religion. Dans certains endroits centraux, où passerait le missionnaire, des réunions seraient convoquées dans un but de contact².

Ces premières réunions eurent lieu d'abord chez les Indiens de la Baie Puget en Orégon, sous l'habile direction des Pères Chirouse et Durieu. On s'appliqua dès lors à transformer les anciennes coutumes païennes du "Potlack" en des cérémonies religieuses ou des manifestations en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

"Nous venons de célébrer la glorieuse Assomption de Marie au ciel, écrivait le Père Durieu au R.P. D'Herbomez, le 17 août 1860. Nous avons fêté ce grand jour avec solennité, l'église était parée de nos plus beaux ornements; et la statue de la B.V. a été solennellement portée sur un char de triomphe durant la procession. Le concours des sauvages était très considérable. Le jour de la Pentecôte, je leur avais donné le 15 août comme époque du rendez-vous général. Quelle consolation de voir toutes les tribus accourir avec joie à la mission. Les Snooksoks au nombre de 105, etc Ce qui fait un nombre de 650 sauvages qui sont restés dix à douze jours à la mission pour se préparer à la fête de l'Assomption³."

En octobre suivant, dans le Bas-Fraser, 47 chefs répondaient à l'appel du Père Fouquet⁴.

Et l'année 1863 allait marquer la première réunion générale à la mission Sainte-Marie. Placée en un point central, cette mission deviendra dans la suite le lieu tout désigné pour les réunions mémorables de multitudes d'indiens⁵.

Chaque année verra une ou plusieurs de ces réunions, soit surtout à Sainte-Marie, soit aussi à New-Westminster ou à Kamloops. Si, prolongeant de 10 à 15 jours, elles seront l'occasion de véritables missions ou retraites organisées, se terminant par la grande fête liturgique qui en a été le motif⁶.

La Fête-Dieu entre autres, serait bientôt l'occasion de réunions grandioses.

Un témoin actif de ces grandes réunions, le Père LeJacq, après avoir décrit les belles cérémonies qui avaient accompagné la réunion de plus de 3000 Indiens à Sainte-Marie, en juin 1887, ajoute:

"Mgr Durieu a pour but de christianiser les âmes par ces belles cérémonies religieuses. Elles remplacent les cérémonies païennes d'autrefois⁷."

Un témoignage de Mgr Durieu lui-même nous montre bien d'ailleurs dans quel esprit étaient organisées ces grandes réunions. Au sujet d'une convocation prochaine à Kamloops, il écrivait au supérieur de cette mission:

"C'est un pèlerinage qu'ils [les Indiens] feront à Kamloops en l'honneur du S.C. de J., montrez-leur ce que c'est qu'un pèlerinage, c'est la prière en route, c'est l'amour de N.S. qui les presse, les occupe en chemin. Nous avons à revenir souvent là-dessus auprès de nos chrétiens, pour leur faire voir que nos réunions sont bien différentes de celles qu'ils faisaient eux-mêmes, dans le temps, par gloriole. Les uns y allaient pour le jeu, les autres pensaient en chemin au plaisir qu'ils auraient avec les femmes étrangères, d'autres aux divertissements des courses, etc. Et nous, c'est pour le triomphe de N.S. J.C., c'est pour l'honorer et le faire honorer, c'est pour lui protester de notre amour, c'est pour lui rendre, etc... que nous laissons toutes les anciennes habitudes mauvaises des sauvages pour prendre son chemin à lui⁸."

Mais si au "Potlack" payen les missionnaires avaient substitué les réunions à caractère purement religieux, ils n'avaient pas, partout, négligé les réunions en vue de divertissements honnêtes.

Usant d'une parfaite connaissance de la psychologie indienne, Mgr D'Herbomez, le premier, avait à New-Westminster, en 1864, à l'occasion de la fête de la reine Victoria, tenu un premier meeting de ce genre. Dans la suite, renouvelées à chaque année sur demande expresse du gouverneur et avec le concours des missionnaires catholiques, ces réunions d'un caractère purement social, tout en permettant aux prêtres de rencontrer les Indiens, même païens, de toutes les parties de la contrée, allaient être une manifestation annuelle des progrès que réalisait la religion catholique parmi les Indiens. Elles contribueraient ainsi, à leur façon, à la stabilisation du catholicisme sur le Versant Pacifique⁹.

B- La musique instrumentale

Au nombre des divertissements honnêtes, susceptibles de faire place aux excès païens des anciennes réunions indiennes, les missionnaires attacheront un intérêt

spécial à la musique instrumentale, qui devait tout en intéressant les Indiens accroître partout les solennités religieuses.

Le premier qui en conçut l'heureuse idée, fut le Père Pandosy. Voici en effet, ce qu'il écrivait d'Esquimalt au R.P. Vicaire des missions, le 2 janvier 1862:

"Il y a longtemps que je nourris un projet (ne l'évantez pas de peur que les ministres ne nous devancent) c'est de former nos jeunes gens à jouer des instruments de musique. Lors de mon voyage chez les Sonichs, cherchant à déchiffrer un air, je solfiais. Mes jeunes gens me demandèrent aussitôt ce que signifiaient sol, si, la, si, etc. Je leur expliquais la gamme et les avantages de la musique; que c'était au moyen de certains ressorts ou de certaines clefs que les instruments faisaient sortir ces mêmes sons, jouaient ces beaux airs qu'ils entendaient exécuter tous les soirs sur le man-of-war. Cela leur plut et dans quelques jours je commençai des classes de musique. Si, lorsqu'ils aurent appris le solfège, j'avais des instruments à leur mettre en main, quel avantage n'en résulterait-il pas? Ils auraient un innocent moyen de récréation qui les éloignerait de la boisson et des fêtes indiennes. D'autres se rallieraient à eux... et le public ou le gouvernement ne ferait-il pas quelque chose en leur faveur? La dépense pour quelques instruments ne serait-elle pas largement rémunérée par la régénération d'un grand nombre d'âmes?¹⁰"

Devenu missionnaire dans le lointain Fort Rupert, l'année suivante, le Père Pandosy n'a pas abandonné son projet.

"En quittant Victoria, écrit-il, au R.P. D'Herbomez, le 12 oct., j'avais donné une commission que l'on me fit venir une méthode pour cornet à pistons, je n'ai rien reçu encore. On pense que la musique sera un grand et bon moyen de faire réussir la mission. Les jeunes gens sont fous pour apprendre, mais je ne puis pas faire des méthodes au bout de ma plume¹¹."

Puis, le 14 novembre suivant:

"Sur un des journaux de Victoria, dit-il, je vois que Duncan (évêque anglican) demande des trompettes et des tambours, cela nous oblige à battre le tambour aussi, voudriez-vous en envoyer un de 6 piastres ou au moins de 4¹²."

Un manuscrit du Père Chirouse nous révèle que chez les Indiens de la Baie Puget, on s'intéressait aussi à la musique instrumentale.

"Ma faible poitrine, écrivait-il le 20 juillet 1864 à Mgr D'Herbomez, ne me permet pas de jouer du piston de sorte que je ne m'en sert que pour appeler les enfants à la promenade¹³."

Mais enfin, à la mission du Fort Rupert, le Père Pandosy a reçu les instruments demandés et il les utilise adroitement à l'envie des Indiens hostiles et à la grande

fierté de ceux qui sont favorables au catholicisme.

C'est ainsi que de la mission du Fort Rupert, l'idée va passer à l'école déjà bien organisée de la mission~~s~~ Sainte-Marie, avec l'obédience du Père Durieu pour cet endroit. Le Père Durieu a succédé en effet au Père Pandosy à la mission du Fort Rupert, et en 1869, le voilà supérieur de l'importante mission Sainte-Marie. Au terme d'un manuscrit qu'il adresse à Mgr D'Herbomez, en juin de cette même année, nous pouvons lire cet intéressant passage:

"En finissant, je me permettrai de rappeler à votre grandeur nos instruments de musique pour nos écoliers de Sainte-Marie; c'est une dépense qui donnera de l'extérieur à notre école, et il faut que nous ayons cet extérieur pour le bien de la religion et la persévérance de nos chrétiens médiocrement fervents comme aussi pour contribuer à étendre le règne de J.C.¹⁵."

Le 25 novembre de l'année précédente, un jeune missionnaire nouvellement venu d'Europe était arrivé à Sainte-Marie¹⁶. C'était le Père Lamure. Excellent musicien, ce jeune missionnaire allait, durant les deux années qu'il vécut en Colombie Britannique, donner une part considérable de son travail à former parmi les écoliers de véritables musiciens.

"La musique vocale et instrumentale qu'il enseigne, disait de lui le Père Durieu en 1869, lui prend en outre une heure et demie chaque jour¹⁷."

Un malheureux accident de chasse, survenu le 12 décembre 1870, devait enlever bientôt la vie à ce jeune artiste, mais son oeuvre portera des fruits¹⁸. Le Père Durieu écrivait, à sa mémoire, en 1874:

"Il avait réussi à former une fanfare digne de figurer avec honneur à la fête que l'on célèbre tous les ans à New-Westminster au jour anniversaire de la naissance de la reine¹⁹."

Cette fanfare indienne: première réalisation du grand projet conçu en 1862 par le Père Pandosy, allait être dans la suite l'objet des plus grands éloges. Lisons, par exemple, ce qu'en dit le journal "Mainland Guardian" du 28 mai 1874, au lendemain des fêtes de la Reine:

"La fanfare de la mission Sainte-Marie, toute composée d'Indiens, a joué chaque jour quelques morceaux de son répertoire avec une précision étonnante sous la direction du P. Pandosy. Les exécutants se sont montrés si

parfaitement maîtres de leurs instruments qu'à côté d'eux, grand nombre de soi-disant musiciens auraient vu pâlir leur gloire²⁰."

Stimulées par ces succès, toutes les réserves indiennes voudront à l'envie, posséder chacune leur fanfare. Dès 1893 on comptera des fanfares organisées dans sept centres principaux²¹. Et ce sont des anciens élèves indiens de Sainte-Marie qui les dirigeront avec succès à la grande admiration de tous²².

C- Théâtre de chrétienté

Un autre moyen utilisé par les missionnaires Oblats pour témoigner publiquement de la grandeur du catholicisme, et concourir ainsi à sa stabilisation chez les Indiens du Versant Pacifique, fut l'organisation du théâtre chrétien parmi les Indiens.

Un premier essai en ce sens, fut tenté par le Père Chirouse, avec le concours des petits garçons de l'école indienne, à la réserve des Snohomish, dans la Baie Puget.

Voici ce qu'il écrivait à ce propos, le 12 février 1863:

"Le mois dernier, nous avons accordé des vacances à nos enfants, et je suis allé avec eux faire le tour du Sound. Ils ont donné une exhibition dans toutes les places les plus importantes, et l'attention et les applaudissements des Américains ont été pour eux un puissant sujet d'encouragement sur le chemin de la civilisation et de la science. Leur exhibition se divisait en deux actes. Dans le premier, ils représentaient en cinq scènes les habitudes des sauvages non-civilisés, et, dans un second, leurs progrès ou premiers pas dans la civilisation chrétienne²³."

Un ~~manuscrit~~ manuscrit du Père Chirouse portant la date du 7 février 1863, nous en donne les détails:

"Leur pièce, écrit-il au R.P. Vicaire des missions, était divisée ainsi: I acte, Les coutumes des vieux sauvages (cinq scènes). 1.sc. Dans le tomanowas (sorcelleries). 2.sc. La médecine. 3.sc. Les jeux. 4.sc. La guerre. 5.sc. les festins. 2e acte. Les premiers pas des Snohomish Scholars in the way of civilisation. 1.sc. Réveil, prière du matin, catéchisme, chant du matin. 2.sc. Déjeuner. 3.sc. Travaux manuels. 4.sc. Lecture et écriture. 5.sc. Récréation promenade. 6.sc. Récitation de géographie, histoire et musique. 7.sc. Arithmétique. 8e et dernière sc. Chant du remerciement et du bon soir aux dames et messieurs²⁴."

"Chacun de nos petits acteurs a parfaitement joué son rôle, continue la lettre du 12 février. Les Américains ont exprimé leur grande satisfaction par les compliments et les nombreux présents qu'ils ont faits à nos écoliers.

J'ai entendu le gouverneur, à Olympia, dire en pleine assemblée qu'il n'avait encore rien vu de semblable parmi les sauvages du Sound. Il ajoutait qu'il était persuadé que les prêtres seuls savaient civiliser les sauvages²⁵."

Une représentation avait eu lieu, en effet, au théâtre même de la ville d'Olympia, qui s'était bien tôt rempli de distingués spectateurs: "gouverneur et législateurs (car c'était l'époque de la session des Chambres) nobles et plébéiens, tout y était" écrivait le Père Joyal au Père Tempier le 17 février²⁶.

Dans l'été qui suivit, le Père Chirouse ne manqua pas de répéter cette petite pièce devant des auditoires d'Indiens émerveillés et surtout édifiés²⁷.

Chaque année, dans la suite, amènera une nouvelle expédition théâtrale des petits Indiens de l'Ecole²⁸.

Malgré sa franche approbation pour l'oeuvre nouvelle du Père Chirouse, le R.P. Vicaire des missions jugeait cependant de son inopportunité, pour le moment, dans la partie anglaise du Versant Pacifique. Les circonstances y étant différentes de celles d'Orégon, c'était là aussi l'opinion des autres missionnaires²⁹.

On devra donc attendre l'initiative du Père Chirouse (junior) neveu de l'apôtre des Snohomish, pour voir se réaliser des représentations théâtrales chez les Indiens de la Colombie devenue Canadienne.

C'est en effet le 6 juin 1889, que fut joué pour la première fois, par les Indiens Seashell des bords du Pacifique, ce qu'on a appelé "The Indian Passion Play"³⁰.

Tous les spectateurs participent activement à ce grand jeu, qui débute par une procession solennelle de tous les Indiens groupés en différentes tribus, qui interpréteront, chacune dans sa langue propre, des chants de pénitence.

"Au terme de la procession, comme le décrit magnifiquement Mgr Durieu, s'élève un calvaire, et sur le chemin qui mène à ce calvaire sont placés des groupes vivants représentant les différentes scènes de la passion. Ici c'est Ponce-Pilate avec ses licteurs romains debout sur une estrade, et devant lui apparaît Jésus les mains garrottées de cordes que tiennent deux soldats. Et nos sauvages chantent en leurs diverses langues:

Regarde, ils l'ont lié avec des cordes;
Ils le traînent devant le juge.

Là ils se moquent de lui;
Là ils lui crachent au visage.

Le refrain suit, disant:

O Jésus-Christ, oui, j'ai grand regret
De tous les péchés que j'ai commis.
Je prends ici la résolution
De ne plus vous offenser.

Nous sommes à la scène de la flagellation. Notre-Seigneur apparaît aux regards, attaché à une colonne, ses vêtements sont rougis de sang, et deux soldats armés de fouets les tiennent suspendus sur ses épaules comme s'ils allaient l'en frapper et nos sauvages chantent encore:

Voici avec quelle cruauté ils le frappent,
Et comme sa chair se déchire sous les coups.
Vois, le sang coule avec abondance:
Oui, il souffre beaucoup pour toi.

Et le refrain reprend:

O Jésus-Christ, oui, j'ai grand regret, etc.

Nous passons successivement devant Notre-Seigneur couronné d'épines et tourné en dérision par les soldats; devant Jésus portant sa croix et tombant sous le poids qui l'écrase, Véronique essuyant le visage auguste du Sauveur tout couvert de sang et de poussière...

Mais voici le calvaire. Sur une estrade élevée se dresse la croix portant dans ses bras un christ de grandeur naturelle. Au pied de la croix se tient Madeleine à genoux, les cheveux épars, les yeux baignés de larmes. Elle étreint avec force et amour le bois sacré. Autour d'elle sont debout la sainte Vierge, saint Jean et le soldat Longin, avec sa lance dirigée vers le côté de la victime.

La procession s'est groupée autour du calvaire; toutes les tribus sont à genoux et en prière, et voilà que soudain le sang jaillit des plaies du Christ; il descend du front, du coeur, des mains et des pieds, et on entend la voix puissante d'un missionnaire disant à l'assemblée émue: "Chrétiens, enfants des bois, combien grandes et amères furent les souffrances de Jésus-Christ sur la croix! Ce sont vos péchés qui lui donnèrent le coup de mort. Pleurez donc sur vos péchés; faites éclater votre repentir, et promettez à votre Sauveur de ne plus renouveler par vos fautes volontaires les tourments et les angoisses de sa passion". Ces paroles sont successivement répétées en sept langues différentes. Puis un silence d'un demi-quart d'heure se fait; on se recueille et on médite... Un acte de contrition prononcé à haute voix et à tour de rôle par chaque tribu termine la cérémonie³¹."

Cette célébration collective que l'on a comparée aux "Mystères" du Moyen Age fut souvent répétée dans les années subséquentes, et spécialement à l'été de 1892 devant un groupe d'évêques et de prélats canadiens de passage en Colombie Canadienne³².

Le T.R.P. Supérieur général des Oblats allait aussi en 1894, assister à une de ces représentations³³.

Si ces grands "jeux chrétiens", à cause des descriptions si flatteuses qu'en

ont fait des écrivains même étrangers à la Religion, ont jeté une sorte de lustre sur la jeune Eglise indienne du Versant Pacifique³⁴, il est à remarquer pourtant, que c'est, avant tout, pour l'avantage spirituel des Indiens qu'ils furent réalisés.

Ainsi, concernant la grande réunion de 1890, Mgr Durieu écrivait-il à un de ses missionnaires:

"Nous avons calculé, le R.P. Chirouse, Peytavin et moi, que notre réunion chez les Sishell serait une véritable retraite pour les sauvages qui s'y rendaient."

Enumérant ensuite les principales cérémonies de cette retraite il mentionne en toute première ligne, "une procession de pénitence rappelant le crucifiement de N.S.³⁵".

Après avoir déclaré au supérieur de Kamloops, le 3 mars de l'année suivante "Le jeune Père Chirouse serait porté à faire monter la Bande Sishelle avec quelques autres Sishelles pour y renouveler les scènes de la passion de N.S." (à Kamloops), il recommande au même Père, le 6 octobre suivant, de préparer les Indiens à la réunion prochaine en leur prêchant et enseignant toutes les scènes de la passion de N.S. Il mentionne, ensuite, que l'unique but des Sishell en entreprenant ce voyage serait d'aider à la sanctification des âmes.

Notes

1. L'abbé Demers à M.C., 17 mars 1842. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 5, juin 1843, p.75.
2. P. Durieu à la Maison Générale, 1 mai 1874. Missions, 1874, p.314.
3. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 17 août 1860. Manuscrit. Archives-Scs.
4. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, août 1863. Missions, 1865, p.326.
5. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 28 mars 1863. Manuscrit. Archives-Scs.
6. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 10 mai 1866.
Mgr D'Herbomez au P. Fouquet, 18 mars 1866 et 2 nov. 1866. Manuscrits. Archiv-Scs.
7. P. Lejacq à la Maison Générale, 16 novembre 1887. Missions, 1888, p.85.
8. Mgr Durieu au P. LeJacq, 23 novembre 1886. Manuscrit. Archives-Scs.
9. a) P. Durieu au R.P. Martinet, 1 mai 1874. Missions, 1874, p.304.
b) P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 1 juin 1869. Manuscrit. Archives-Scs.
10. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, 2 janvier 1862. Manuscrit. Archives-Scs.
11. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, 12 octobre 1863. Manuscrit. Archives-Scs.
12. P. Pandosy au R.P. D'Herbomez, 14 novembre 1863. Manuscrit. Archives-Scs.
13. P. Chirouse à Mgr D'Herbomez, 20 juin 1864. Manuscrit. Archives-Scs.
14. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 24 octobre 1865. Manuscrit. Archives-Scs.
15. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 1 juin 1867. Manuscrit. Archives-Scs.
16. Mgr D'Herbomez au T.R.P. Supérieur Général, 28 novembre 1868. Missions, 1870, p.87.
17. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 15 mars 1869. Manuscrit. Archives-Scs.
18. Missions Catholiques. Lyon. 4, p.98.
19. P. Durieu au R.P. Martinet, 1 mai 1874. Missions, 1874, p.304-305.
20. Journal Mainland-Gardian, 28 mai 1874. Missions, 1874, p.305.
21. Rapport sur le Vicariat de la Colombie Britannique, 1893. Missions, 1893, p.398.
22. P. LeJacq, à la Maison Générale, 16 novembre 1887. Missions, 1888, p.78.
23. P. Chirouse, à la Maison Générale, 12 février 1863. Missions, 1865, p.318.
24. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 7 février 1863. Manuscrit. Archives-Scs.

25. P. Chirouse, à la Maison Générale, 12 février 1863. Missions, 1865, p.319.
26. P. Joyal au R.P. Tempier, 17 février 1863. Missions, 1865, p.318.
27. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 27 septembre 1863 et 10 octobre 1863. Manuscrits. Archives-Sco.
28. a) P. Chirouse à Mgr D'Herbomez, 27 octobre 1864. Manuscrit. Archives-Sco.
 b) P. Chirouse à la Maison Générale, 17 décembre 1865. Missions, 1867, p.255.
 c) P. Chirouse à la Maison Générale, 27 août 1866. Missions, 1867, p.261-262.
29. R.P. D'Herbomez au P. Chirouse, 10 novembre 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
 "Pour ce qui regarde vos excursions et exhibitions en temps de vacance... vous pouvez continuer (si elles plaisent à vos américains et pour le bien spirituel et temporel de la mission) ici en pays anglais ceci ne réussirait pas selon mon avis et celui de bien d'autres."
30. Missionary Record, 1896, p.128.
31. Mgr Durieu au R.P. Augier, provincial du Canada, 28 juin 1890. Missions, 1890, p.295-297.
32. Rapport sur les missions de la Colombie Britannique. Missions, 1893, p.147-157.
33. Voyage du Très Révérend Père Général, juin 1894. Missions, 1894, p.479.
34. The Canadian Bishops at the Passion Play in British Columbia. Missionary Record, 1892, no9, p.298, et 1896, no 4, p.131.
35. Mgr Durieu à un missionnaire, 27 janvier 1890. Manuscrit. Archives-Sco.
36. Mgr Durieu au P. Lejacq, 3 mars et 6 octobre 1891. Manuscrits. Archives-Sco.

Chapitre troisième

L'instruction des Indiens et leur participation à la vie de l'Eglise

A- Les écoles industrielles

Un certain niveau de culture dans le peuple est indispensable à l'affermissement des positions de l'Eglise. Les missionnaires Oblats comprirent bientôt le rôle majeur de l'éducation dans l'oeuvre incomparable qu'ils venaient accomplir sur le Versant Pacifique.

Les conditions particulières à travers lesquelles ils avaient vécu les premières années d'Orégon, ne leur avaient pas permis d'organiser des écoles en faveur de la jeunesse indienne. Ce qui importait d'abord, c'était de distribuer, sans distinction d'âge, à ces peuplades avides de voir et d'entendre, "le grand chef des Français", les principales vérités de la foi.

Mais lorsqu'après l'instabilité des débuts, les missionnaires auront à s'occuper définitivement des peuplades réunies de la Baie Puget, il s'empresseront de voir à l'établissement d'une école-pensionnat dans la mission centrale des Snohomish.

En guise d'expérience, le Père Durieu avait retenu à la mission quelques jeunes Indiens d'une tribu plus éloignée, sous prétexte de leur donner des leçons de chant.

"C'était un essai que je voulais faire, écrit-il au R.P. D'Herbomez, pour savoir s'il serait bien difficile d'attirer les enfans[sic] et la jeunesse autour de nous. Je n'ai fait que proposer ce que je désirais, aussitôt ces enfants ne sont offerts à rester avec plaisir et leurs parents avec plaisir, ils leur ont laissé de la nourriture pour un mois et quelques jours¹."

Les Indiens étaient donc bien disposés pour leur part à abandonner leurs enfants.

Du côté de Mgr M. Blanchet, une entente allait être conclue, et le 6 mai 1860 son Vicaire général écrivait au R.P. Vicaire des missions:

"J'ai le plaisir de vous annoncer que quant à l'établissement d'écoles sur la réserve des Snohomish, monseigneur accepte votre second plan qui consiste en ce que les missionnaires se chargent de tout auprès du gouvernement²."

Et, le 1 juin 1860, s'ouvrait la première école-pensionnat. Le nombre des élèves était de douze, et le Père Grandidier serait leur premier professeur³.

Le travail intéressé des petits pensionnaires et les rapides progrès de quelques-uns d'entre eux, donnaient au Vicaire des missions de très grandes espérances⁴. En date du 22 mai 1861, procédant au rapport des missions, par l'exposition du travail accompli dans chacun des quatre districts alors existants,

"C'est là, disait-il, que s'établiront les écoles, les ateliers où les sauvages apprendront différents métiers⁵."

Ce projet n'était d'ailleurs que l'écho de ce passage de l'"Appendix de exteris missionibus":

"Il faudra, autant que possible, ouvrir, dans chaque mission, une école, où sous la sage direction du maître, les enfants apprendront, avec les rudiments de la doctrine chrétienne, les connaissances humaines et ce qu'il convient de savoir des arts de la vie courante⁶."

Par l'établissement des écoles industrielles, les missionnaires orienteront toujours dans le sens de cette recommandation de leurs Constitutions, la formation de la jeunesse indienne.

Un rapport du R.P. Chirouse à l'agent du gouvernement, concernant le travail de ses 22 élèves, en 1863, nous prouve que chez les Indiens de la Baie Puget, on suivait parfaitement cette façon d'agir⁷.

Lors d'une visite faite à l'école des Snohomish au début de l'année 1863, le R.P. Vicaire des missions avait laissé un règlement-type, "afin, disait-il, qu'il y ait, autant que possible uniformité dans les différentes écoles que nous nous proposons de former plus tard". A l'égal du Père Chirouse, le R.P. D'Herbomez devenait

en effet de plus en plus convaincu que les écoles étaient le seul moyen d'arriver à quelque chose de "durable" chez les Indiens⁹. Il écrivait en ce sens dès son retour à Esquimalt:

"Il est un point très important sur lequel j'ai cru devoir appeler d'une manière toute spéciale l'attention de nos Pères, je veux parler de l'école que je regarde comme un moyen des plus efficaces pour former la jeunesse et assurer l'avenir de nos missions. On ne peut douter que les jeunes gens étant placés sous le contrôle de nos Pères et subissant les salutaires influences de notre sainte religion, ne se forment peu à peu aux pratiques et aux vertus chrétiennes, et finissent par se dépouiller de l'homme sauvage, pour devenir hommes civilisés et parfaits chrétiens¹⁰."

Et le 4 juin suivant, devant les heureux résultats obtenus par le Père Gendre, et les bons succès des petits écoliers de la missions Sainte-Marie: "J'ai toujours été persuadé, écrivait-il, que nos écoliers nous donneraient de vrais sujets de consolations et d'encouragement¹¹."

L'école de Sainte-Marie, destinée exclusivement aux Indiens, avait fait ses débuts au mois de mars 1863. Malgré des difficultés matérielles causées surtout par l'exiguïté du logement, 14 petits pensionnaires, sous l'habile direction du Père Gendre, y avaient commencé le travail de leur formation. Cette école allait être dans la suite l'un des principaux centres de civilisation des Indiens du Versant Pacifique.

"En somme, les commencements sont meilleurs que je m'y attendais, disait le Père Fouquet au R.P. Vicaire des missions, le 28 mars; selon l'habitude il n'y a pas de roses sans épines. Le r.p. Gendre que j'ai laissé plusieurs jours seul paraît se débrouiller suffisamment bien¹²."

Et le 2 juin suivant, à la suite de la première distribution de prix:

"Je dois vous rendre compte, mon révérend père, des résultats obtenus dans notre essai d'école. Je suis heureux de pouvoir vous dire tout d'abord que le bon Dieu l'a béni au delà de nos espérances. Il s'agissait de savoir si les sauvages nous laisseraient leurs enfants. Dès l'ouverture il nous a fallu en refuser... Maintenant les sauvages se montrent très désireux de nous envoyer leurs enfants, non seulement ils semblent disposés à le faire mais encore ils tiennent à honneur de voir leurs enfants à l'école, il y a sous ce rapport un véritable entraînement parmi eux... Il s'agissait aussi de savoir si les enfants aimeraient l'école. De ceux que nous avons eus il n'en est pas un qui ne veuille revenir, quelques-uns après une semaine d'absence sont déjà revenus, ils

veulent à toute force rester avec nous, j'ai dû en reprendre deux qui vont nous aider pour la pêche...

La surveillance, quoique difficile, peut suffisamment se faire, pour la classe il n'y a pas de difficulté; pour la récréation non plus; il n'y a que le travail et la pêche qui offrent de sérieuses difficultés¹³."

Entre temps, des constructions nouvelles avaient été commencées¹⁴, et le 12 août suivant, le Père Fouquet envoyait au R.P. D'Herbomez les statistiques des petits Indiens capables de venir à l'école; 100 étaient inscrits. De ce nombre 40 furent acceptés pour l'ouverture des classes, le 1 novembre suivant¹⁵.

A la suite de la distribution des prix de 1864, le Père Gendre exprimait à son tour au T.R. Père Supérieur Général des Oblats, toute les consolations que lui donnaient ses élèves de Sainte-Marie. C'était, selon lui aussi, "le seul moyen de faire du bien solide et permanent¹⁶".

De son côté, le Père Durieu, missionnaire à Okanagan, ne négligeait pas la question de l'éducation des petits Indiens et ouvrait aussi une école en cet endroit¹⁷. Puis, devenu supérieur à la mission du Fort-Rupert, il réalisait un désir depuis longtemps caressé par son Supérieur vicarial, qui parlant des Indiens de cette mission du nord, avait écrit, le 25 août 1863:

"Nous voudrions s'il était possible, y fonder un établissement pour l'instruction des enfants qui sont très nombreux. Nous avons déjà essayé dans d'autres missions et nous regrettons que nos moyens ne nous permettent pas de poursuivre ces premiers succès¹⁸."

A la nouvelle école qu'il ouvrait en cet endroit, le Père Durieu acceptait d'abord pour les débuts six élèves sur les quinze qui s'étaient offerts spontanément¹⁹.

Quant à Mgr D'Herbomez, lui-même, à l'occasion de son premier voyage chez les Indiens du Nord-Intérieur en 1868, il surveillera attentivement les endroits propices à la fondation de futures écoles.

"Nous avons ici une belle terre, écrivait-il plus tard, concernant William's Lake, et nous nous proposons d'y établir bientôt des écoles industrielles et agricoles pour nos pauvres petits sauvages²⁰."

Une première école pour les petits garçons Indiens sera donc fondée par le Père Mac Guckin en 1873²¹. Et, à la demande spéciale de Mgr D'Herbomez, les Religieuses de Sainte-Anne dirigeront aussi en 1876 une école pour les filles²². Et le 30 juin 1877, le Vicaire Apostolique soulignera au Père Fouquet:

"Le seul établissement des écoles de St. Joseph de William's Lake a contribué davantage à la chute ou "failure" du boarding-school de Cache-Creek que ne l'auraient pu faire plusieurs volumes des mieux élaborés au sujet des common-Schools."

Il exprimait, en conséquence, son désir de fonder une autre école indienne à Kamloops, et ajoutait pour préciser sa pensée:

"Le grand bien qui résulte des écoles nous fait un devoir d'en fonder... C'est un moyen de faire du bien solide et durable parmi les Sauvages²³."

La fondation prochaine d'une autre école industrielle chez les Indiens Kote~~bay~~^{ny} allait prouver une fois de plus la sincérité de Mgr D'Herbomez dans l'affirmation qu'il venait de faire au Père Fouquet "Vous êtes autorisés à avoir à St-Eugène une école pour les enfants Sauvages" écrivait-il le 16 octobre 1877 au Supérieur de la mission des Kote~~bay~~^{ny}'s²⁴.

Avec les années, ces différentes écoles industrielles distribuées dans chacun des principaux centres de mission du Versant Pacifique, allaient se développer et rayonner tout à la fois, chez les Indiens, la vie civilisée, intellectuelle et chrétienne.

B- L'entretien du culte

Parmi les méthodes psychologiquement utilisées par les Oblats, pour rendre de plus en plus stable le catholicisme chez les peuplades du Versant Pacifique, il en est une qui attache particulièrement notre intérêt: celle qui a consisté à imprimer dans la mentalité des Indiens de ces contrées la ferme conviction qu'ils se devaient de faire leur part dans l'organisation matérielle du culte.

La haute opinion que toujours ils s'étaient faite du prêtre inclinait naturellement les Indiens à accepter une telle formation.

Il faut dire cependant que, voyant dans le prêtre un chef supérieur, ils se faisaient difficilement à l'idée qu'à la grandeur pouvait être liée la pauvreté. C'est ainsi qu'en pratique, tous ne furent pas également empressés à donner de leurs biens au profit de la Religion que gratuitement on venait leur prêcher.

Un manuscrit du Père D'Herbomez, missionnaire au camp d'Attanem en 1852, nous dévoile un peu la situation des débuts en cette matière. Le Père raconte à son supérieur les prévenances dont l'entoure le chef indien Kamaiarkan et il ajoute:

"Ce qu'il y a de plus étonnant, ce qui ne se voit chez aucun sauvage, c'est que le chef me fait tout ceci, sans dessein, car je ne lui donne jamais que de petites bagatelles que je sais lui être agréables. Le R.P. Supérieur me répétait toujours qu'il se fatiguerait bientôt de me donner sans dessein, jusqu'ici je ne vois pas qu'il soit fatigué de me donner! Dieu fasse que cela dure car nous en avons besoin.²⁵"

Dans l'île Vancouver, en 1849, un chef n'était-il pas venu offrir au Père Lempfrit de lui construire une maison, s'il consentait à se rendre habiter dans son village²⁶.

Plus tard, en 1856, au Fort Langley, sur le Fraser, on verra plusieurs tribus envoyer des courriers à Mgr Demers, pour lui demander quand, au juste, il se rendra dans leurs villages "afin, ajoutaient-ils, que nous ayons le temps de bâtir une cabane pour te recevoir".

Les Oblats allaient donc, au profit des missions, user de cette tendance naturelle des Indiens. Dès 1854, à Sainte-Rose, en Orégon, le Père Chirouse travaille à cette oeuvre de formation des Indiens.

"J'ai commencé dimanche passé, écrit-il au R.P. Ricard, à engager les blancs et les chefs des sauvages baptisés à se faire faire des bancs dans l'église. Près de 20 blancs et autant de sauvages ont demandé à avoir des bancs, et ont consenti à donner une piastre chacun pour l'église jusqu'à ce que nous ayons reçu le tarif de sa Grandeur²⁸."

Trois ans plus tard, à Olympia, où se pose le problème de la construction d'une

église pour les Indiens, le Père Durieu propose son point de vue à son supérieur:

"Quant à l'église, dit-il, il nous faut une bâtisse de 40 de long sur 20 de large; mais voici ce que je pense. Si nous voulions tous nous entendre, on pourrait la faire faire en plus grande partie par les sauvages, sans presque rien donner... On pourrait la faire en bois rond. Or en la faisant en bois rond, si on avait un homme entendu pour couper les pièces à la largeur, les Indiens les charieraient eux-mêmes sur la place²⁹."

Un autre manuscrit du Père Durieu, en date du 24 avril 1860, nous montre comment le Père continue auprès des Indiens de la Baie Puget, son travail de formation, toujours appuyé en cela par le R.P. D'Herbomez.

"J'ai des ouvriers pour 0.75 par jour, lui écrit-il, J'ai eu de la misère à le leur faire avaler, mais enfin ils ont accepté. Je me suis appliqué à leur faire passer cette manie de nous regarder comme des Américains. Votre discours à mes gens m'a été d'une bien grande utilité; je le leur ai répété et commenté, leur faisant connaître la manière dont les Blancs traitent leurs prêtres, les assistant et les entretiennent et leur ai enfin fait comprendre pourquoi ce commandement de l'Eglise qu'ils récitent tous les jours (sur la dime)³⁰."

Le Père Chirouse, de son côté, continue aussi à s'appliquer à cette formation des Indiens de la Baie Puget. Durant l'été de 1860, il fait chez ceux de Seattle une collecte pour payer la cloche de la future église de la réserve Snohomish³¹, et à l'occasion de la fête de l'Assomption, il organise une quête parmi les Indiens présents, et recueille la somme de \$100, "sans compter ceux qui n'ayant pu trouver d'argent sur le moment ont promis d'en apporter à leur prochain retour³²". Et le 2 septembre suivant, le Père Chirouse pouvait écrire au R.P. Vicaire: "

"J'ai trouvé 150 piastres, chez nos sauvages pour la construction d'une église et j'espère bien trouver encore quelque chose car la quête n'a pas encore été faite chez toutes les tribus. J'ai acheté pour les sauvages et avec l'argent des sauvages un drapeau, des rubans pour les processions, une petite cassette rouge, et deux livres de compte pour les recettes et les dépenses. Tout est parfaitement en règle pour le présent, quelques chefs comme marguilliers sont témoins de l'emploi de leur argent et tout le monde est bien disposé et satisfait³³."

Cette façon d'agir était d'ailleurs bien sage, car l'église possédait ainsi son conseil de fabrique composé de cinq membres, et "son registre des recettes et dépenses vu approuvé et examiné par lui"; ce conseil traçant lui-même d'ailleurs le plan

de la bâtisse, et les Indiens fournissant l'argent et la main d'oeuvre, personne ne pourrait plus tard leur enlever leur église et l'utiliser à des fins séculières³⁴.

La tribu des Lamy, modèle des tribus de la Baie Puget, s'était également construit une église à ses propres frais. Les Indiens se plaisaient à la tenir "propre et richement ornée". Le 27 septembre 1863, le Père Chirouse écrivait à leur sujet:

"Ils ont bientôt assez d'argent en caisse revenu des pénitences, pour bâtir une nouvelle église qui sera plus digne que la première tout va en progressant³⁵."

C'est de tout son pouvoir, que le R.P. D'Herbomez appuyait cette conduite de ses missionnaires. Le 24 mars 1861, il le manifestait au Père Fouquet, en parlant des Indiens du Bas-Fraser.

"Je suis disposé, disait-il, à leur acheter des clochettes pour la prière, bien que c'est hors de notre habitude, mais vous me dites qu'elles seront bien payées, c'est pourquoi j'y consens³⁶."

Pour le cas où une tribu n'eut pas voulu faire sa part dans la construction de son église, jamais les missionnaires n'eussent laissé soupçonner un aide pécuniaire quelconque, mais, avec adresse, ils s'appliquaient à faire honte à ces Indiens de leur peu de générosité, en les comparant aux Indiens des autres tribus qui, pour le bon Dieu, faisaient tout gratuitement³⁷.

C'est ainsi que dès 1864, un grand nombre de tribus du Bas-Fraser et de la Baie Puget possédaient au centre de leurs villages de jolies petites églises construites à leurs propres frais.

Dans ses visites du Bas-Fraser en 1865 et 1866, Mgr D'Herbomez bénira un grand nombre de ces églises, et donnera à chacune un saint patron particulier³⁸.

Supérieur au Fort-Rupert vers la même époque, le Père Durieu soutient avec courage le principe que les Indiens doivent aider le missionnaire à se construire une maison. Parlant d'une tribu que devait aller bientôt visiter le Père LeJacq,

"S'ils y consentent, dit-il, le R.P. LeJacq restera chez eux jusqu'à mon arrivée où nous procéderons à la fondation de notre nouvel établissement. S'ils n'y consentent pas, le R.P. LeJacq reviendra et la

fondation de l'établissement sera différée jusqu'au printemps³⁹."

Dans le nord-Intérieur de la Colombie Britannique, la même méthode sera suivie, et y recevra, comme naturellement, l'adhésion de tous les Indiens, qui construiront et orneront à leurs propres frais toutes leurs églises⁴⁰.

Nous avons vu comment Mgr Durieu considérait cette façon de participer à l'entretien du culte, comme un véritable acte de foi envers la présence réelle. Lisons à ce propos une déclaration du Père Chirouse (junior), juillet 1882.

"Nos Indiens font tout ce qu'il peuvent selon leur expression, pour faire grand chef Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Le peu d'argent qu'ils gagnent au service des blancs, ils l'emploient à construire et orner leurs églises. Nous possédons tout ce qui est nécessaire pour la procession de la Fête-Dieu: encensoirs pour les thuriféraires, aubes pour les fleuristes, ostensor, dais, etc... et tout cela acheté avec l'argent de nos fervents chrétiens. Si Dieu regarde avec satisfaction un donateur quelconque, ajoute le Père, quelle ne doit pas être la joie du Coeur Sacré de Notre Seigneur en voyant la générosité de ces pauvres enfants de la forêt à son égard!⁴¹"

Mgr Durieu usera de sa grande autorité surtout durant les dernières années de sa vie pour intensifier ce que recommandait le R.P. Martinet dans son acte général de Visite du 26 octobre 1882, lorsqu'il écrivait:

"Les missionnaires, s'efforceront de maintenir toujours intact et toujours en vigueur, le principe que les fidèles sont obligés de concourir à l'entretien du culte et de ses ministres. Une impuissance absolue pourrait seule exempter une chrétienté du devoir d'entretenir les hommes dévoués qui lui consacrent leurs travaux et leur vie⁴²."

Mais les missionnaires n'en resteront pas là, ils demanderont parfois aux Indiens des dons absolument désintéressés. Ainsi dans la Baie Puget on les verra collecter à une réunion d'Indiens la somme de soixante-dix piastres pour aider le Saint-Père⁴³.

Plus tard, "avec l'entière approbation de Mgr D'Herbomez, " Mgr Durieu établira chez les Indiens du district de New-Westminster l'Association de la Propagation de la Foi.

"Mgr D'Herbomez a déclaré que c'était une bonne oeuvre, écrivait-il, et que ceux qui voulaient crier contre, ne devaient pas être écoutés

et que ceux qui voulaient s'enrôler dans cette association si belle et si méritoire devaient être encouragés et soutenus et qu'on ne devait faire aucune attention aux criaileries des mauvais⁴⁴."

Enfin, lorsque Mgr Durieu décida de construire un Grand Séminaire, à Westminster, c'est surtout la part des Indiens qu'il attendra la plus grande.

"Nos sauvages, écrivait-il au Père LeJacq, donneront, je l'espère, plus que les Blancs... Vous savez que le sauvage bien pris se montre plus généreux que le Blanc."

Le résultat des collectes prouvera dans la suite que les espérances de l'évêque étaient bien fondées⁴⁵.

C- Les vocations indigènes.

L'assurance pour une Eglise nouvelle de sa stabilité dans les siècles futurs, il importe de la rechercher dans les vocations religieuses et sacerdotales qui écloront en son sein et continueront un jour l'oeuvre commencée par des apôtres étrangers.

Il serait faux de penser et d'écrire que les Oblats, évangélistes du Versant Pacifique, ont absolument négligé cette part de leur devoir missionnaire.

Pourtant, leur situation, il faut la comprendre, était délicate. L'Eglise n'avait pas encore explicité sa pensée sur ce sujet; ils ne possédaient pas les magnifiques documents pontificaux qui sont maintenant le guide des missionnaires. Et, pour le comble, ils avaient devant eux des peuplades plongées depuis toujours dans les débordements d'un paganisme grossier.

Tout ceci nous permet de comprendre cette page du R.P. Visiteur de 1858, en réponse aux idées nouvelles que prônait l'un des missionnaires.

"On croit très fermement, déclare-t-il, et on s'efforce de faire croire que les sauvages sont capables d'une vertu héroïque; qu'ils peuvent tout aussi bien que les blancs pratiquer la continence et vouer la virginité perpétuelle, que ceux qui regardent pour eux le mariage comme un préservatif auquel ils doivent avoir recours de bonne heure, sont

dans une erreur grossière. Sans vouloir prendre sur ce point un ton aussi décisif que celui de la lettre, nous ne partageons pas son opinion parce que nous la croyons exagérée et trop absolue. Nous croyons que les sauvages qui n'ont pas encore cette foi profonde et éclairée, ne sont pas même capables par leur nature de cette conviction et de cet héroïsme que la civilisation donne, pas plus pour la vertu que pour autre chose. Qui ne sait que leur caractère est mobile et que c'est avec raison qu'on les compare à des enfants et qu'on les traite à peu près comme tels. Nous avons dit que c'est l'opinion commune de tous ceux qui ont travaillé à la conversion des sauvages et cet accord unanime devrait être pour l'auteur de la lettre une autorité qu'il devrait respecter un peu plus ou mépriser un peu moins... Pour définir notre pensée, nous disons: qu'il faut peu croire à la virginité perpétuelle des Indiens, peu compter sur l'héroïsme de leur vertu, et ne pas regretter qu'ils se marient jeunes, si toutefois même ce remède peut être efficace. Dieu peut avoir ses privilégiés partout et avec une pierre faire un enfant d'Abraham, mais un fait ne détruirait pas la thèse générale⁴⁶."

Malgré ce malheureux état de choses, reconnu de tous en 1858, il est intéressant de constater comment dès les premiers temps de sa nomination comme Vicaire des missions, le R.P. D'Herbomez eut le souci de chercher chez les Indiens mêmes, des vocations religieuses.

"Nos missions sauvages d'Esquimalt, des Squiack et de la rivière Fraser, continuent à nous donner des sujets de consolation, écrivait-il le 24 avril 1861. J'ai placé dernièrement une sauvagesse du camp d'Esquimalt chez les soeurs religieuses. Jamais je n'ai vu une enfant si contente, sa joie était à son comble; elle est âgée de 14 à 15 ans; avant d'entrer au couvent, elle a voulu faire une confession générale pour s'y préparer. Les bonnes soeurs l'ont reçue avec bonheur; elles me disent que la petite Amanda ne cesse de les édifier par sa piété, son amour pour la prière et le travail. Tout nous porte à croire que cette jeune fille persévérera dans ses bonnes dispositions et deviendra un modèle de vertus."

Et le 10 janvier 1863, racontant une cérémonie de premières communions d'un groupe d'Indiens d'Esquimalt, le R.P. ajoutait:

"Deux d'entre eux aspirent depuis longtemps à la vie religieuse, c'est Auguste... et Amanda, sa soeur. Cette dernière se trouve heureuse chez les soeurs de Sainte-Anne, à Victoria, et Auguste a commencé son noviciat sous la direction du R.P. Pandosy, qui réside au camp des sauvages d'Esquimalt. Je crois que le Frère Auguste et bien d'autres néophytes que nous pourrions admettre comme frères convers, rendraient de très grands services à la religion et à notre Congrégation⁴⁸."

Nous savons qu'au printemps de 1865, la jeune Amanda était encore chez les religieuses de Sainte-Anne, et à cette même époque, Mgr D'Herbomez écrivait à son sujet:

"Elle persévère et on la regarde comme une sainte... Sa soeur Amélie est allée la rejoindre et marche courageusement sur ses traces, aidée par ses conseils⁴⁹."

D'autre part, le Frère Auguste n'avait pas persévéré, malgré les multiples adaptations qu'on avait faites en sa faveur, au règlement régulier du Noviciat⁵⁰. Amanda et Amélie abandonnèrent également la vie religieuse.

Aussi, les vues de Mgr D'Herbomez concernant les vocations indigènes semblent-elles différer dans la suite. Plus d'allusion aux vocations dans sa correspondance, si ce n'est cette dernière d'un caractère bien différent des précédentes et adressée au Père Chirouse, le 12 août 1881:

"Pour qu'un sauvage ou un métis de ce pays se fasse religieux et persévère dans sa vocation, il faut un miracle de la grâce, et ces sortes de miracles sont rares⁵¹."

En ce qui concerne les vocations sacerdotales, il était difficile pour Mgr D'Herbomez de songer aux vocations indiennes d'un caractère si délicat. Dès 1863, on avait commencé à Victoria la construction d'un pensionnat pour l'éducation des jeunes gens de la population blanche. À considérer les succès gigantesques obtenus par les Religieuses de Sainte-Anne, dont le couvent récemment fondé au même endroit, recevait déjà une centaine d'élèves, l'école en construction promettait beaucoup. Aussi voyons-nous les projets du Vicaire des missions s'orienter vers la nouvelle institution.

"Nous espérons, écrivait-il le 25 août 1863, que notre pensionnat réussira de même et pourra devenir plus tard un collège et un séminaire⁵²."

Transféré en 1866, à New-Westminster, le collège Saint-Louis semble avoir joué partiellement du moins, le rôle qu'avait conçu pour lui son fondateur. Et dans un rapport manuscrit précédant 1875, sur l'état des missions, à la question "An habeatur Seminarium vel collegium Ecclesiasticum..." on peut lire cette réponse: "il n'y a ni Séminaire ni collège pour l'éducation des clercs." Puis dans un entre-ligne:

"Q.-q. enfants d'origine européenne apprennent le latin dans une de nos écoles, ils désirent devenir Prêtres. C'est un essai, fasse le Seigneur qu'il porte des bons fruits."

Mais à cette autre question: "An dentur ad statum Ecclesiasticum Vocationes inter indigenas", il est répondu: "On ne trouve parmi les indigènes aucune vocation à l'état ecclésiastique, il n'y a pas même d'espérance de vocation pour l'avenir."

Mgr Durieu, selon l'opinion de Mgr Bunoz, O.M.I., aurait fait un double essai infructueux, en vue d'obtenir des vocations religieuses et sacerdotales parmi les jeunes élèves des écoles indiennes de Sainte-Marie⁵⁴.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'automne de 1894, Mgr Durieu avait perdu l'espoir d'obtenir des vocations indiennes. C'était à l'époque des grandes souscriptions en faveur de l'oeuvre du Séminaire qu'il devait commencer de construire à l'automne de 1895. Dans une lettre au supérieur de Kamloops il soulignait, pour le 8 décembre la consécration du diocèse au Sacré-Coeur de Jésus, "pour demander à Dieu, disait il, qu'il suscite des vocations sacerdotales dans le coeur de notre jeunesse et qu'il envoie des ouvriers dans sa vigne". Or un autre passage de cette même lettre nous explique ce qu'entendait Mgr Durieu par "notre jeunesse".

"J'espère que vous vous intéresserez à cette oeuvre, recommande-t-il, et que vous pousserez dans ce sens les enfants des familles vraiment chrétiennes et pieuses que vous pourrez rencontrer chez les Blancs de votre district⁵⁵."

Mgr Durieu n'avait donc espoir que du côté des Blancs dans la propagande qu'il désirait faire en vue du recrutement sacerdotal.

Notes

1. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 24 juin 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
2. M. Brouillet, v.g. au R.P. D'Herbomez, ~~66~~ 6 mai 1860. Manuscrit- Archives-Sco.
3. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 24 juin 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
4. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 20 mars 1861. Missions, 1862, p.169-170.
5. R.P. D'Herbomez. Rapport des missions du Vicariat de l'Orégon, 22 mai 1861. Missions, 1862, p.184.
6. Appendix de exteris missionibus. Constitutiones et regulae.O.M.I. 1853, p.179.
7. P. Chirouse. Rapport à l'agent du gouvernement, 8 fév. 1863. Missions,1865,p.315.
8. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, ~~29~~ mars 1863. Missions, 1865, p.313.
9. P. Chirouse à la Maison Générale, 12 février 1863. Missions,1865, p.319.
10. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, 27 mars 1863. Missions, 1865, p.313.
11. R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 4 juin 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
12. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 28 mars 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
13. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 3 juin 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
14. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 21 juin 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
15. P. Fouquet à R.P. D'Herbomez, 12 août 1863. Missions, 1865, p.327.
16. P. Gendre au T.R.P. Supérieur Général, 17 juillet 1864. Missions,1865, p.292.
17. Ibid., p.311.
18. R.P. D'Herbomez à la Maison Générale, 25 août 1863. Missions, 1865, p.323.
19. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 25 mars 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
20. Mgr D'Herbomez au T.R.P. Sup.Gén., 28 nov. 1868. Missions, 1870, p.90.
21. P. Guertin au P. Rainville, 23 déc. 1877. Missions, 1878, p.194.
22. J.-B. Piolet, Les missions catholiques françaises au XIXe siècle. Amérique,p.150.
23. Mgr D'Herbomez au P. Fouquet, 30 juin 1877. Manuscrit. Archives-Sco.
24. Mgr D'Herbomez au Supérieur de St-Eugène, 16 oct.1877. Manuscrit. Archives-Sco.
25. P. D'Herbomez au P. Ricard, 7 sept. 1852. Manuscrit. Archives-Sco.
26. P. Lempfrit au P. Ricard, 11 juin 1849. Manuscrit. Archives-Sco.
27. Mgr Demers, év. de l'Île Vancouver, 21 janvier 1856. Notice sur les missions du diocèse de Québec, no 12, avril 1857, p.75-76.
28. P. Chirouse au P. Ricard, 14 mars 1854. Manuscrit. Archives-Sco.
29. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 3 avril 1857. Manuscrit. Archives-Sco.

30. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 24 avril 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
31. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 24 juillet 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
32. P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 17 août 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
33. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 2 sept. 1860. Manuscrit. Archives-Sco.
34. a) P. Pandosy au P. Fouquet, 14 octobre 1860.
b) P. Durieu au R.P. D'Herbomez, 14 octobre 1860. Manuscrits. Archives-Sco.
35. P. Chirouse au R.P. D'Herbomez, 27 septembre 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
36. R.P. D'Herbomez au P. Fouquet, 24 mars 1861. Manuscrit. Archives-Sco.
37. a) P. Chirouse au P. Fouquet, 13 octobre 1861.
b) P. Pandosy au P. Fouquet, 20 sept. 1861. Manuscrits. Archives-Sco.
38. a) Mgr D'Herbomez à la Maison Générale, 30 mai 1865. Missions, 1867, p.9.
b) Mgr D'Herbomez au P. Fouquet, 18 mai 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
39. P. Durieu à Mgr D'Herbomez, 24 octobre 1866. Manuscrit. Archives-Sco.
40. a) Mgr D'Herbomez au T.R.P. Sup.Gén., 28 nov. 1868. Missions, 1870, p.157-158.
b) Mgr D'Herbomez au P. Fouquet, 25 juin 1874. Manuscrit. Archives-Sco.
41. P. Chirouse à un laïc de Montréal, 7 juillet 1882. Annales de la Propagation de la Foi, P.O., t.2, no 16, p.210.
42. R.P. Martinet. Acte général de Visite, 26 octobre 1882. Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
43. Lettre d'une Soeur à sa famille, 24 nov. 1868. Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi. Montréal. no 18, p.4.
44. Mgr Durieu au P. Lejacq, 23 nov. 1886. Manuscrit. Archives-Sco.
45. Mgr Durieu au P. LeJacq, 31 août 1895. Manuscrit. Archives-Sco.
46. R.P. Bermond. Réflexions sur la Visite (17 septembre 1858). Régistre des Actes des Visites. Archives-Sco.
47. R.P. D'Herbomez au T.R.P. Sup. Gén., 24 avril 1861. Missions, 1862, p.173.
48. R.P. D'Herbomez à la Maison Gén., 10 janvier 1863. Missions, 1865, p.309.
49. Mgr D'Herbomez à la Maison Gén., 30 mai 1865. Missions, 1867, p.9.
50. P. Fouquet au R.P. D'Herbomez, 15 janv. 1863. Manuscrit. Archives-Sco.
51. Mgr D'Herbomez au P. Chirouse, 12 août 1881, Manuscrit. Archives-Sco.
52. Mgr D'Herbomez à la Maison Générale, 25 août 1863. Missions, 1865, p.321.
53. "Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique" no 22 et 23. Manuscrit. Arch-Sco
54. "Bishop Durieu"s System". Etudes Oblates, t.1, 1942, p.201, 202.
55. Mgr Durieu au P. Lejeune, 26 nov. 1894. Manuscrit. Archives-Sco.
56. Mgr de Mazenod au P. Ricard, 6 déc. 1851. Manuscrit. Archives-Sco.

CONCLUSION

Cette brève étude de méthodes missionnaires nous a démontré un peu comment les Oblats de Marie Immaculée, se basant sur la psychologie propre de l'Indien, ont introduit, enraciné et stabilisé le catholicisme sur le Versant Pacifique.

Orientés dès les débuts par une âme de saint, ils avaient été placés ouvertement en face de l'oeuvre sublime qu'ils venaient accomplir en ces contrées nouvelles.

"Les missions étrangères comparées à nos missions d'Europe, avait écrit Mgr de Mazenod au Père Ricard, le 6 décembre 1851, ont un caractère propre d'un ordre supérieur, puisque c'est un véritable apostolat pour annoncer la Bonne Nouvelle aux nations qui n'avaient pas encore été appelées à la connaissance du vrai Dieu et de son Fils Notre-Seigneur Jésus Christ...

C'est la mission des Apôtres: Euntes, docete omnes gentes...

Sous ce point de vue qui est vrai, il n'y a rien au-dessus de votre ministère et celui de nos autres Pères qui s'épuisent dans les régions glaciales pour découvrir les sauvages qu'ils ont à sauver." 56

Les apôtres Oblats du Versant Pacifique se sont montrés dignes de la grande mission qui leur était confiée.

Si l'une ou l'autre de leurs méthodes missionnaires, à cause du principe tout à fait particulier qui l'a fait naître, ne peut être utilisée inconsidérément dans l'oeuvre de la christianisation des peuplades païennes; si, pour le même motif, elle était appelée à s'éteindre avec la montée de la civilisation, toutes cependant, il faut le reconnaître, ont porté, en leur temps, des fruits merveilleux, à la gloire de Dieu, à l'utilité de l'Eglise canadienne, et au mérite des "Missionnaires des pauvres".

L.J.C. et M.I.